



Cartographie des centres de ressources Tunisiens

Reverse Linkage





CARTOGRAPHIE DES CENTRES DE RESSOURCES TUNISIENS

Reverse Linkage

Copyright©2020, Banque islamique de développement

Imprimé en Tunisie

Tous droits réservés. Cette publication ne peut être reproduite ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, aussi bien électroniquement que physiquement, y compris par photocopie, enregistrement ou toute autre moyen de stockage ou de récupération d'informations, sans une autorisation écrite des auteurs.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

Agence tunisienne de coopération technique

Rue Salah Eddine El Amami

Ariana B.P. 34 cedex 1080 Tunis, Tunisie

Tél : (+216) 71 234 720

Fax : (+216) 71 755 710

E-mail : atct.tunisia@atct.tn

www.atct.tn

Banque islamique de développement

8111 Av. Roi Khaled AL Nuzlah Al Ymania Dist. Unité 1

Djeddah 22332-2444, Royaume d'Arabie Saoudite

Tél : (966) 2 636 1400

Fax : (966) 2 636 6871

www.isdb.org

Clause de non-responsabilité : les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les politiques des auteurs. Ces derniers ne font aucune déclaration de garantie sur l'exactitude ou l'exhaustivité des Informations contenues dans cette publication, ni par ailleurs, sur aucune des hypothèses sur lesquelles cette publication est basée. Les auteurs ou toute autre personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus pour responsables des conséquences découlant de l'utilisation d'une quelconque information contenue dans cette publication.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i>	4
<i>Préambule</i>	5
<i>Liste des acronymes</i>	6
<i>Résumé</i>	8
Chapitre 1 Tunisie et coopération internationale	12
Chapitre 2 Méthodologie de sélection des secteurs prioritaires	20
Chapitre 3 Secteurs retenus	24
Chapitre 4 Centres de ressources sélectionnés	36
Chapitre 5 Profils des centres de ressources	46
Annexe 1 Critères et indicateurs de sélection des secteurs	140
Annexe 2 Questionnaire	142
Annexe 3 Critères et indicateurs de sélection des centres de ressources	146
Annexe 4 Webographie	148
Annexe 5 Bibliographie	149



REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements et à exprimer notre gratitude aux personnes et institutions qui ont contribué à cette publication, consacrée à la Cartographie des centres de ressources en Tunisie.

PRÉAMBULE

Dans le cadre du dispositif mis en place pour renforcer le partenariat entre la République tunisienne et le Groupe de la Banque islamique de développement (BID), l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) et la BID ont lancé le présent projet de cartographie des centres de ressources en Tunisie.

Ce projet de cartographie revêt un intérêt majeur et constitue un canal additionnel de communication permettant d'améliorer la visibilité et le rayonnement de l'expertise et du savoir-faire tunisiens dans de nombreux domaines.

Il contribue également à documenter les meilleures pratiques, modèles et approches susceptibles d'être adoptés par d'autres pays membres de la BID.



LISTE DES ACRONYMES

ANME	Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie	INNTA	Institut national de nutrition et technologie alimentaire
ANPE	Agence nationale de protection de l'environnement	INRAT	Institut national de recherche agronomique de Tunis
ANSI	Agence nationale de la sécurité informatique	INRGREF	Institut national de recherche en génie rural, eaux et forêts
APII	Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation	INS	Institut national de la statistique
ARRU	Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine	INSP	Institut national de santé publique
ATFP	Agence tunisienne de la formation professionnelle	IRA	Institut des régions arides
AVFA	Agence de la vulgarisation et de la formation agricole	OEP	Office de l'élevage et des pâturages
BNG	Banque nationale de gènes	ONAS	Office national de l'assainissement
CENAFFIF	Centre national de formation de formateurs et de l'ingénierie de formation	OTC	Office de la topographie et du cadastre
CEPEX	Centre de promotion des exportations	OTE	Office des Tunisiens à l'étranger
CERT	Centre d'études et de recherche des télécommunications	PACKTEC	Centre technique de l'emballage et du conditionnement
CETIME	Centre technique des industries mécaniques et électriques	SMEDI	Service médical international
CIFFIP	Centre international de formation des formateurs et d'innovation pédagogique	SOMATRA-GET	Société générale d'entreprises, de matériels et de travaux
CIMS	Centre informatique du ministère de la Santé	SORUBAT International	Société de routes et de bâtiments
CITET	Centre international des technologies de l'environnement de Tunis	STA	Société Tunisie Autoroutes
CNI	Centre national de l'informatique	STEG	Société tunisienne de l'électricité et du gaz
CNTE	Centre national des technologies en éducation	TBC	Technopole de Borj-Cédria
EPPM	Engineering Procurement & Project Management	TUNAC	Conseil national d'accréditation
FIPA	Foreign Investment Promotion Agency	UTSS	Union tunisienne de solidarité sociale
INAT	Institut national agronomique de Tunisie		



RÉSUMÉ

La cartographie des centres de ressources en Tunisie s'inscrit dans le cadre d'une initiative, lancée par la Banque islamique de développement, visant le partage des connaissances techniques, de l'expertise et de solutions concrètes avec les pays membres de la Banque. Il s'agit d'identifier et d'évaluer le potentiel d'expertise et de savoir-faire techniques et technologiques en Tunisie et d'exprimer sa disposition à partager ce gisement d'expertise avec des pays partenaires membres de la BID, et ce dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST).

Depuis des décennies, la Tunisie a développé des liens étroits et profonds avec les pays du Sud, notamment l'Afrique subsaharienne et le monde arabe dans les secteurs clés, à savoir le commerce, l'agriculture, la pêche, la construction et les infrastructures, l'industrie, l'énergie, les nouvelles technologies, la formation et la santé.

Cette riche expérience a conduit l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) à adhérer à cette initiative et à lancer un exercice de cartographie des centres de ressources avec le soutien de la BID, dont l'approche méthodologique se décline en trois phases :

- L'identification des secteurs et des thèmes prioritaires sur la base d'une étude socioéconomique;
- La sélection des centres de ressources selon la notation des critères retenus;
- L'approbation des fiches relatives aux centres de ressources et l'édition du document final.

Dans un premier temps, une liste exhaustive des secteurs à traiter a été dressée, puis une sélection a été faite selon une série de critères. Les principaux critères de sélection portent notamment sur l'alignement stratégique, la recherche et le

développement, l'expertise et le savoir-faire, les expériences de coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Le scoring des critères retenus a permis de ressortir treize secteurs prioritaires: agriculture/eau, environnement, santé, construction, industrie/mines, énergie, commerce, TIC, affaires sociales, emploi, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur. Ces secteurs ont été choisis parmi un large éventail de domaines où la Tunisie peut partager une expertise et un savoir-faire technique avérés au sein des pays membres de la BID.

Une première liste préliminaire de 71 Centres tunisiens relevant des secteurs prioritaires retenus a ensuite été arrêtée, selon trois critères convenus par les points focaux sectoriels : expertise et expérience à l'international, potentiel d'exportation et notoriété à l'international. En vue d'en tirer une liste plus restreinte, les points focaux ont également défini cinq critères de sélection : capacités à s'exporter (RH, finance, réseautage...), domaine d'intervention stratégique, valeur ajoutée et avantage compétitif, pérennité, ancienneté et taille, et demande des marchés cibles.

Sur la base des réponses aux questionnaires diffusés physiquement et en ligne auprès des centres de la liste préliminaires et sur la base des critères de sélection finale, une liste restreinte de 43 centres de ressources à cartographier a été arrêtée. Leurs profils sont présentés dans le présent document, d'une manière synthétique et répartis selon les autorités sectorielles.

Les centres de ressources cartographiés ne représentent qu'un échantillon du large éventail d'institutions existantes à l'échelle nationale. Néanmoins, ils donnent une image des capacités de la Tunisie à exporter et à partager son expertise avec d'autres pays membres de la BID.

**Tunisie
& coopération internationale**

Chapitre 1





CHAPITRE 1

TUNISIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

La politique étrangère de la Tunisie repose sur des principes établis depuis son indépendance et renforcés par la Constitution de janvier 2014. Ces principes consacrent l'attachement de l'Etat tunisien au droit international et au respect de ses exigences, afin de garantir la paix en favorisant le dialogue, la négociation et les approches pacifiques de règlement des différends et des litiges.

La Tunisie a ainsi développé des relations internationales dans un contexte de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, tout en soutenant des causes justes à travers le monde. Elle a ainsi proposé la création d'un Fonds international de solidarité visant à contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les zones les plus déshéritées de la planète, qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies en 2002.

La coopération internationale est considérée par la Tunisie comme l'un des piliers de sa politique étrangère, basée sur la solidarité interarabe et interafricaine et visant à promouvoir l'action commune et le rapprochement avec les Etats arabes et africains.

Dès ses premières années d'indépendance, la Tunisie s'est attachée à apporter son assistance technique aux pays du Sud et à mettre à leur disposition l'expérience qu'elle a pu acquérir dans de nombreux domaines. Elle a notamment envoyé des enseignants tunisiens dans les autres pays du Maghreb, à une époque où elle avait pourtant besoin de tout son potentiel humain pour son propre développement.

La Tunisie a également soutenu les pays victimes de catastrophes naturelles et sanitaires, telles que le séisme de Sichuan en Chine en 1985 et l'épidémie de Covid-19 en Italie en 2020.

La politique étrangère de la Tunisie repose aussi sur la consolidation et le développement des relations de partenariat avec l'Union européenne, son partenaire historique et stratégique, dans le cadre d'un processus euro-méditerranéen plus large, pour renforcer le partenariat et la solidarité entre les pays des rives nord et sud de la Méditerranée.

Le positionnement géopolitique de la Tunisie joue un rôle prépondérant dans son développement national, régional et international, ainsi que dans sa politique étrangère, notamment du fait de sa position centrale en Méditerranée et des accords préférentiels multiples qu'elle a établis avec de nombreux pays partenaires.

Le pays bénéficie aussi d'atouts qui le placent en tête de nombreux pays émergents, principalement ses compétences et sa large gamme de produits et de services à l'export. Il détient également des avantages comparatifs dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, l'énergie, les infrastructures et les nouvelles technologies. Enfin, il dispose d'un gisement prisé d'expertises et de compétences, qui lui permettent de s'ouvrir à d'autres horizons, notamment aux pays du Sud. Ces atouts ont permis de construire une dynamique nouvelle et ambitieuse de la politique étrangère tunisienne et une

diplomatie économique active. Ils se sont concrétisés par une amélioration et un élargissement significatif de la coopération par le nombre des pays bénéficiaires et la diversification des formes d'intervention.

1. Tunisie et coopération Sud-Sud

La Tunisie est l'un des premiers pays du Sud à avoir développé une politique de coopération Sud-Sud. Son expérience dans différents domaines du développement et son engagement envers les pays du Sud, lui ont permis d'être considérée comme un pays pivot pour la promotion de la coopération Sud-Sud. Elle est ainsi devenue une plateforme d'échanges de connaissances et de ressources dans divers domaines et a conclu des accords et conventions avec plusieurs pays du Sud, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

La Tunisie a réussi à tisser un réseau de partenaires stratégiques à l'échelle régionale et internationale, qui inclut notamment la BID, considérée comme un partenaire privilégié pour la réalisation de projets de développement. Elle a également créé l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT), une structure gouvernementale chargée de l'exécution de sa politique en matière de coopération technique.

2. L'ATCT au service de la coopération internationale de la Tunisie

La création de l'ATCT, en 1972, a représenté un changement qualitatif pour la politique tunisienne de coopération internationale. L'agence a pour mission

l'exécution de la politique de l'Etat en matière de coopération technique. Elle a débuté son activité par la mise à disposition de compétences tunisiennes au profit de divers pays, notamment arabes et africains, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

L'ATCT a également mené des programmes et projets de développement dans le cadre de la coopération bilatérale et triangulaire, en partenariat avec les bailleurs de fonds internationaux. L'ATCT dispose par ailleurs de 7 représentations à l'étranger, supervisées par des conseillers de coopération technique répartis dans les pays suivants : Arabie saoudite (Riyad et Djeddah), Koweït, Oman, Emirats arabes unis, Qatar (avec couverture du Bahreïn), Mauritanie (avec couverture des pays d'Afrique de l'Ouest).

Les principaux domaines d'expertise et champs d'activité de l'ATCT sont :

► Le placement des compétences tunisiennes auprès d'institutions étrangères publiques et privées, régionales et internationales ou d'organismes étrangers implantés en Tunisie.

► L'élaboration, la réalisation et la gestion des programmes de renforcement des capacités au profit des pays africains et arabes, selon un mécanisme de coopération Sud-Sud ou triangulaire.

2.1. Le placement des compétences tunisiennes

A ses débuts, la coopération Sud-Sud et triangulaire n'a concerné que les pays du Maghreb. Puis, entre les



années 70 et 80, elle s'est progressivement étendue aux pays du Sud du Sahara, avec le soutien du Fonds arabe d'assistance technique aux pays africains et arabes (FAAT). Ce Fonds a alors assuré la prise en charge des salaires des enseignants tunisiens travaillant en République des Comores, à Djibouti, au Niger et au Rwanda, et des juges et experts tunisiens affectés dans d'autres pays africains.

A partir du début des années 80, la coopération technique a connu une forte expansion territoriale et touché les pays du Golfe (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Qatar, Oman, Koweït), pour répondre à leurs besoins en compétences, surtout dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Puis, la coopération technique tunisienne n'a pas cessé d'évoluer : la première décennie du 21^{ème} siècle a été marquée par une ouverture géographique sur de nouvelles zones d'intervention telles que l'Afrique du Sud, l'Italie, l'Allemagne, le Canada, l'Autriche et la Belgique, qui sont devenues demandeuses de professionnels tunisiens opérant dans les secteurs de la santé, de l'ingénierie, des nouvelles technologies et de la formation professionnelle.

L'ATCT compte poursuivre cette évolution, en maintenant ses relations de coopération avec les pays arabes et en renforçant son positionnement dans de nouvelles zones telles que l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord.

2.2. La réalisation des programmes de coopération Sud-Sud et triangulaire

La Tunisie est l'un des premiers pays du Sud à avoir développé une politique de coopération Sud-Sud et ce, dès son indépendance. Elle a tiré sa réussite de ses propres expériences et des avantages comparatifs acquis dans différents domaines clés du développement économique durable, notamment la santé de base, l'environnement, l'agriculture et la pêche, la formation professionnelle, l'industrie, les nouvelles technologies et l'enseignement.

L'ATCT est l'acteur principal de mise en œuvre des programmes et projets de renforcement des capacités réalisés par la Tunisie au profit des pays arabes et africains selon les mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire. L'agence représente également la Tunisie dans les différentes manifestations régionales et internationales visant la promotion de la coopération Sud-Sud telles que les conférences de haut niveau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (la conférence de 1978 - BAPA- et la conférence de 2019 - BAPA+40-) et les rencontres organisées par la BID, le bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC), la Banque mondiale, etc.

L'agence est aussi membre fondateur du Réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud (RAFSUD), lancé en 2018 avec l'appui de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Ce réseau a

été pensé comme une plateforme dynamique à même d'opérer des synergies et de permettre l'échange d'expériences et d'informations entre les pays du Sud.

Les projets et programmes de coopération réalisés par l'ATCT peuvent prendre les formes suivantes :

- ▶ L'organisation de sessions de formation au profit des professionnels arabes et africains dans différents domaines, réalisées par des compétences individuelles et institutionnelles tunisiennes ;
- ▶ L'envoi d'experts et de consultants tunisiens pour mener des missions d'assistance technique au profit des pays arabes et africains ;
- ▶ La réalisation de projets d'assistance technique intégrés comportant des sessions de formation, des voyages d'études et l'envoi d'experts.

Depuis sa création, l'ATCT a réalisé plus que 100 projets d'assistance technique intégrés. Elle a formé plus de 5 000 cadres africains et arabes dans différents domaines et missionné environ 2 000 experts et consultants sur le terrain.

Ces projets ont produit des résultats remarquables, notamment ceux qui ont été réalisés dans le cadre de la CSST. Par exemple :

Un projet visant l'amélioration de l'accès aux services de santé de la reproduction dans le district de Kollo, au Niger, soutenu financièrement par la France. Ce projet reposait sur la mise en œuvre d'un modèle éprouvé de cliniques ambulantes et d'éducation personnalisée adaptée à différents groupes cibles, tout en associant les leaders de la communauté. Il a ensuite été reproduit dans plusieurs pays arabes avec l'assistance technique d'experts tunisiens, ce qui a valu à la Tunisie le Prix des Nations unies de la Coopération Sud-Sud, en 2008 ;

Un exercice d'évaluation de programmation des capacités et des besoins en matière de développement humain durable avec la participation de 13 pays africains et le soutien du Groupe spécial de la CTPD (coopération technique entre pays en développement), qui a permis la collecte d'informations sur les besoins des pays participants et l'identification d'opportunités de coopération ;

Un programme de coopération Sud-Sud dans le domaine de l'édition (CAFED), réalisé par l'ATCT et l'OIF, au profit des pays africains francophones entre 1989 et 2015. Le CAFED a organisé plus de 67 activités (sessions de perfectionnement, séminaires d'échanges...) au profit de plus de 1 000 participants issus de 33 pays francophones. Ces sessions étaient dédiées à la formation aux



métiers du livre et de l'édition et ont permis aux bénéficiaires de professionnaliser leur savoir-faire et d'échanger leurs expériences concernant la chaîne du livre ;

Des programmes quinquennaux et triennaux avec l'Agence Japonaise de coopération internationale (JICA) dans les domaines des finances publiques, du tourisme, de la santé, de la pêche, de l'environnement et de la gestion de l'eau, au profit de 800 cadres, ingénieurs et techniciens africains et arabes, principalement francophones ;

Un projet de mise en place d'une Banque de solidarité au Mali avec l'appui financier de Lux-Development ;

Un projet de mise à niveau de l'École de formation des métiers du tourisme à Djibouti ;

La création de centres de formation professionnelle en Mauritanie, financés par la Banque mondiale ;

Un projet de mise à niveau de l'imprimerie nationale de Djibouti financé par l'OPEP ;

Un projet de mise en place d'un organisme de commercialisation et de promotion des exportations de produits agricoles au Niger, avec l'appui financier du Canada.

Depuis 2015, l'ATCT a également adhéré au nouveau mécanisme dénommé "Reverse Linkage", lancé par la BID pour la mise en œuvre de projets de coopération Sud-Sud. Elle a ainsi lancé plusieurs initiatives :

▶ Un projet de développement des capacités du ministère de l'Éducation du Tchad, dans le domaine de l'enseignement de la langue Arabe en 2017, pour une durée de 3 ans.

▶ Un projet de paiement par téléphonie mobile en Mauritanie.

▶ Un projet d'amélioration des chaînes de valeur de l'export des produits agricoles au profit de la Guinée.

D'autre part, dans le cadre d'un programme de coopération entre l'ATCT, la BID et l'ONG tunisienne Nadi Al Bassar, 61 campagnes de lutte contre les cécités curables ont été menées par 361 ophtalmologues et techniciens supérieurs de la santé tunisienne, notamment au Burkina-Faso, Comores, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Au cours de ces campagnes, 21 266 opérations chirurgicales de la cataracte, 30 712 consultations et 7 sessions de formation ont été réalisées.

Outre les programmes, projets, sessions de formation et voyages d'études dans divers domaines réalisés au profit de cadres africains et arabes, l'ATCT a intégré, en 2016, l'initiative lancée par l'UNOSSC avec la collaboration du Fonds international de développement agricole (FIDA) et de la BID. Cette initiative concerne l'exécution du programme de coopération Sud-Sud et triangulaire entre des pays du Maghreb, du Proche-Orient, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, pour faire face aux défis du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.

L'ATCT assure également la coordination et la gestion de projets de recherche, de mise à niveau et de renforcement des compétences tunisiennes. Ces réalisations sont possibles grâce à des financements de différents pays donateurs et bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne, le Canada et l'Italie, ou via des accords de partenariat avec le secteur privé, le milieu universitaire et les institutions sectorielles.

Parmi ces projets, il y a lieu de citer :

▶ Le projet pilote de préservation du patrimoine de Nafta (Sud tunisien), réalisé par l'École nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis et avec l'appui financier de l'Italie ;

▶ Le projet de lutte contre la leishmaniose en Tunisie, réalisé par l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes avec le soutien financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI -Canada) ;

▶ Le Programme d'appui à l'Accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne, qui avait pour objectif la mise à niveau de l'administration tunisienne à travers le développement de ses capacités institutionnelles tant au niveau central qu'au niveau régional et au moyen de mécanismes et instruments comme le jumelage. Ce programme a couvert la période 2004-2015 et a appuyé divers secteurs dont les finances, la santé, les services, etc.



**Méthodologie
de sélection
des secteurs prioritaires**

Chapitre 2



CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE DE SÉLECTION DES SECTEURS PRIORITAIRES

La BID et l'ATCT, point focal de la Coopération technique entre pays en développement (CTPD) et des projets Reverse Linkage en Tunisie, ont mandaté le cabinet PwC pour mener une étude de cartographie des centres de ressources (CR) en Tunisie. Le cabinet a eu pour mission d'évaluer les capacités des CR à collaborer à l'échelle internationale, d'identifier ceux qui disposent de solutions innovantes et qui montrent une prédisposition à partager leur expertise et leur savoir-faire avec les pays partenaires membres de la BID. Le résultat de ce travail se devait d'être transcrit dans un rapport mettant en exergue le

profil des CR selon les groupes sectoriels choisis. L'objectif de cette étude est de caractériser les CR en Tunisie, de réfléchir collectivement à partir de retours d'expérience avec les différentes parties prenantes, de mettre en valeur les opportunités de faire valoir un savoir-faire qui distingue le potentiel tunisien dans certains secteurs et, enfin, de les cartographier. La méthodologie appliquée à la cartographie des centres de ressources s'est déroulée en 12 phases, comme le montre le tableau suivant :

- PHASE 01 Identification des secteurs à cartographier
- PHASE 02 Rencontres avec les responsables des autorités sectorielles
- PHASE 03 Désignation des points focaux sectoriels
- PHASE 04 Atelier de haut niveau avec les points focaux sectoriels et identification de la longue liste des CR
- PHASE 05 Organisation d'ateliers sectoriels et distribution d'un questionnaire auprès des CR de la longue liste
- PHASE 06 Collecte et consolidation des informations collectées
- PHASE 07 Analyse et évaluation des informations collectées
- PHASE 08 Envoi de la liste restreinte des CR à cartographier pour validation
- PHASE 09 Elaboration du rapport final, avec les profils des CR
- PHASE 10 Validation des profils des CR
- PHASE 11 Publication des profils des CR et intégration dans la plateforme de géocartographie
- PHASE 12 Organisation d'un évènement de communication sur la publication des profils des CR

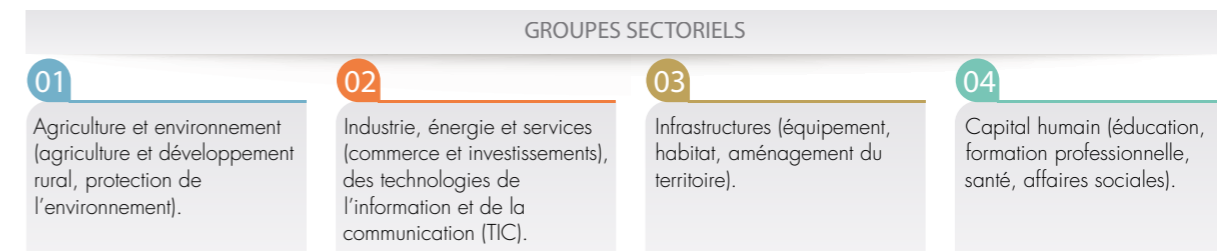
Une étude socioéconomique a été élaborée, visant à faire ressortir les secteurs à cartographier selon un

ensemble de critères pondérés, tels que définis et retenus par les points focaux sectoriels.



Le score attribué à chaque secteur d'activité est la somme pondérée des notes attribuées aux critères retenus (Annexe 1). Après analyse, le scoring a permis de faire

ressortir treize secteurs catégorisés en quatre groupes sectoriels:



Secteurs retenus

Chapitre 3





CHAPITRE 3 SECTEURS RETENUS

Les principaux critères de sélection des secteurs retenus portent notamment sur l'alignement stratégique, la recherche et le développement, l'expertise et le savoir-faire, les expériences de coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Ils donnent une image des capacités de la Tunisie à exporter et à partager son expertise avec d'autres pays membres de la BID. Cette étude a permis de ressortir treize secteurs prioritaires : agriculture/eau, environnement, santé, construction, industrie/mines, énergie, commerce, technologies de la communication et de l'information, affaires sociales, emploi, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur.

Ces secteurs ont été choisis parmi un large éventail de domaines où la Tunisie peut partager une expertise et un savoir-faire technique avérés au sein des pays membres de la BID.

1. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

a. AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Etat des lieux

En Tunisie, l'agriculture et la pêche demeurent d'une grande importance économique et sociopolitique, du fait de leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire, de création de revenus, d'emplois, d'équilibre régional et de gestion des ressources naturelles.

Les principales productions agricoles du pays sont les céréales (blé et orge), les olives, les dattes et les agrumes pour le secteur agricole et les ovins pour le secteur de l'élevage.

Tendances et perspectives

En 2017, l'agriculture et la pêche ont représenté 10% du PIB et enregistré une croissance moyenne de 2,8% par an sur la période 2011-2017, largement supérieure à celle du PIB national. L'Etat continue à accorder son plein soutien à ce secteur pour renforcer la création de

richesse, la sécurité alimentaire et la baisse du taux de chômage.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La Tunisie a opté pour une stratégie d'exportation des produits et des compétences spécialisées lorsqu'elle a un avantage comparatif considérable à l'international, notamment en ce qui concerne l'huile d'olive et les dattes.

Elle poursuit cette stratégie en mobilisant des ressources en eau via l'extension des superficies irriguées et la généralisation des équipements économes en eau, pour assurer une autosuffisance de ressources dans les processus de production.

b. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Etat des lieux

En ce qui concerne le capital naturel, les ressources sont limitées et inégalement réparties sur le territoire

national en raison de la position géographique du pays, notamment les eaux, les sols et la biodiversité. Les Tunisiens disposent en moyenne de 400 m³ d'eaux mobilisées par an pour l'ensemble des usages, une valeur inférieure au seuil du stress hydrique (500 m³/an), admis à l'échelle internationale.

Au niveau des ressources en sol, la Tunisie dispose d'environ 4,5 millions d'hectares de terres arables, soit moins d'un demi-hectare par habitant. Les forêts couvrent un peu plus d'un million d'hectares, soit environ 1000 m²/habitant et 7% de la surface nationale.

Enfin, en ce qui est les ressources halieutiques, les mers tunisiennes offrent en moyenne 150 000 tonnes de ressources exploitables par an, soit autour de 15 kg/habitant.

Tendances et perspectives

Plusieurs programmes ont été engagés pour améliorer les conditions de vie dans les agglomérations urbaines et

développer des activités de sensibilisation et de loisirs en harmonie avec la nature et le respect de l'environnement. La Tunisie accorde une grande importance au cadre législatif sur la préservation de l'environnement.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La gestion des déchets en milieu urbain représente une composante principale de l'amélioration du cadre de vie et de la protection de l'environnement et de la santé des Tunisiens. L'Etat accorde un intérêt particulier à la préservation des ressources biologiques et des écosystèmes naturels. Ainsi, plusieurs lois ont été promulguées, visant à remédier aux problèmes de pollution causés par les projets existants et à inciter à lancer de nouveaux projets. Depuis le 13 mars 1991, tout nouveau projet susceptible de porter atteinte à l'environnement doit obligatoirement faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement.

2. INDUSTRIE, ÉNERGIE ET SERVICES

a. INDUSTRIE

Etat des lieux

En 2013, environ la moitié des entreprises industrielles et un peu plus des deux tiers de leurs employés travaillaient pour l'exportation. Et la tendance se renforce, l'industrie tunisienne étant de plus en plus portée par la demande

externe. Selon les branches d'activité, la plus grande partie des entreprises exclusivement exportatrices (ETE) exercent dans le secteur des industries textiles, de l'habillement et du cuir (ITHC) soit 82% des entreprises et 91% des emplois. La branche des industries mécaniques et électriques (IME) est également dominée par l'exportation (43% des entreprises et 69 % des emplois).



Actuellement, les deux tiers des salariés travaillant pour l'exportation sont employés dans le secteur des industries textiles, de l'habillement et du cuir, suivis par les salariés de la branche des industries mécaniques et électriques (21%). L'ensemble des autres branches industrielles ne capte que 13% des salariés travaillant pour l'exportation.

Tendances et perspectives

La stratégie de développement de l'industrie tunisienne à l'horizon 2025 repose sur la mise en œuvre d'une nouvelle génération de réformes structurelles, économiques et sociales. Les axes fondamentaux de cette stratégie sont l'ancrage des fondements de la bonne gouvernance, l'amélioration du climat des affaires, le développement économique, l'approfondissement et l'intégration aux marchés mondiaux.

La politique industrielle de la Tunisie à l'horizon 2025 a pour principaux objectifs le doublement des exportations, l'accroissement de la valeur ajoutée des secteurs exportateurs, la croissance de la part des secteurs à haut contenu technologique, l'amélioration de la part de l'investissement privé dans le total des investissements et la réduction du taux de chômage de 15% en 2014 à environ 10% en 2025, notamment parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et dans les régions intérieures.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

Les entreprises industrielles, artisanales et certains services travaillant sous des régimes totalement

exportateurs ou partiellement exportateurs bénéficient de mécanismes d'aides financières et d'avantages fiscaux spécifiques (zones de développement régional).

De plus, plusieurs lois ont été promulguées pour encourager l'investissement direct étranger.

b. ENERGIE

Etat des lieux

Le secteur de l'énergie en Tunisie comprend l'ensemble des activités de production, de transformation et de transit de la consommation d'agents énergétiques. Il est caractérisé par une dépendance vis-à-vis du gaz, une infrastructure gazière desservant principalement les régions côtières, des ressources en gaz modestes et des produits pétroliers largement subventionnés.

Après une trentaine d'années de développement, la part du gaz dans la couverture des besoins énergétiques du pays a atteint 53% en termes d'énergie primaire et 20% en termes d'énergie finale. Les principaux bénéficiaires du gaz sont le secteur de la production électrique (73% de la consommation totale), le secteur industriel (19%) et le secteur résidentiel et tertiaire (8%).

Tendances et perspectives

Le pays vise à attirer plus de 2 milliards de dollars américains d'investissements étrangers grâce au lancement d'appels d'offres internationaux portant sur la

réalisation d'une série de projets d'électricité éolienne et solaire, au cours des trois prochaines années. Ces investissements permettraient de doter la Tunisie d'une capacité de production supplémentaire de 1 900 MW d'ici à 2022, soit 22% de la capacité installée.

Ces réalisations contribueront à rapprocher la Tunisie de l'objectif à long terme qu'elle s'est fixé dans le Plan d'action pour l'accélération des projets d'énergie renouvelables, lancé en 2016, avec pour objectif la couverture de 30% de ses besoins en électricité par des énergies renouvelables d'ici 2030.

L'énergie éolienne et solaire pourrait permettre à la Tunisie de répondre à la demande énergétique croissante. Elle pourrait également contribuer à réduire les subventions gouvernementales pour la production électrique conventionnelle à partir de combustibles fossiles. A plus long terme, l'électricité produite grâce aux technologies éolienne et solaire devrait constituer un produit d'exportation industrielle significatif pour la Tunisie.

► *Avantages compétitifs de la Tunisie*

La Tunisie dispose d'une longue expérience nationale et internationale dans la production, le transport et la distribution d'électricité, assurée par la STEG et la STEG Internationale, qui en détiennent le monopole au niveau national. Le pays a ainsi développé une expertise basée sur des compétences techniques tunisiennes en matière de production d'électricité à partir du

gaz naturel par les cycles combinés (vapeur-gaz). Des efforts considérables ont aussi été faits dans la production d'énergie à partir du solaire et de l'éolien. Cette expertise représente une richesse technique nationale et à fort potentiel international.

c. COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Etat des lieux

Les échanges commerciaux enregistrés en janvier 2018 ont connu une augmentation de 39% des exportations et 25,5% des importations, par rapport à la même période de 2017.

Les exportations du secteur agricole et des industries agroalimentaires enregistrées ont doublé en un an, s'établissant à 507 millions de dinars. Celles du secteur du textile, de l'habillement, du cuir et des chaussures ont progressé de 27% et celles du secteur des industries mécaniques et électriques de 26%. Les recettes touristiques cumulées ont connu une hausse de 15,7%, en janvier 2018, s'établissant à 151,7 millions de dinars contre 131,1 millions de dinars durant la même période de 2017.

D'autre part, le secteur privé représente plus de 75% du PIB de la Tunisie. Il prédomine (en termes de valeur ajoutée et d'emploi) dans l'agriculture, la pêche et l'industrie manufacturière. Les PME, les très petites et microentreprises constituent le tissu prédominant du secteur.



Tendances et perspectives

Des accords bilatéraux de non double imposition ont été signés, notamment avec les pays de l'Union du Maghreb arabe, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée du Sud, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Indonésie, l'Italie, la Jordanie, la Norvège, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Depuis 2011, des mesures importantes ont été prises pour renforcer les capacités à faire face à la concurrence et permettre aux entreprises d'opérer à armes égales.

Des réformes sectorielles cruciales ont été initiées dans les domaines des TIC, de l'investissement, de la fiscalité, de la lutte contre la corruption et du développement des programmes d'infrastructures publiques, notamment en recourant plus fréquemment au partenariat public-privé.

La Tunisie a activement contribué à l'identification et à l'élaboration des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre du Programme 2030 de l'ONU, notamment à travers l'organisation d'une large concertation nationale et les travaux du Groupe de travail ouvert.

L'État œuvre à l'intégration des ODD à son nouveau Plan quinquennal de développement et apporte tout son soutien à leur réalisation aux niveaux local, régional et international.

Il s'emploie aussi à promouvoir des projets conjoints avec les pays, notamment africains sub-sahariens, arabes et

islamiques, dans le cadre de son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La Tunisie adopte une stratégie commerciale qui se caractérise par un environnement économique propice et une position géographique stratégique, permettant l'établissement de liens directs avec les pays de l'Union européenne, d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et du Moyen-Orient. Cette stratégie assure une ouverture sur l'environnement international dans le domaine du commerce, notamment dans le cadre de la libéralisation économique et du choix consistant à libérer son économie et à s'intégrer à l'économie mondiale.

Plusieurs facteurs concourent à faire de la Tunisie un pays attractif pour les projets d'investissement et les partenariats. Le pays jouit d'une législation fiscale motivante pour attirer les investissements, de centres techniques spécifiques, d'un réseau de télécommunications performant et d'une gamme de lignes de financement. Des facilités et garanties sont accordées aux investisseurs étrangers, comme la liberté de transfert des bénéfices et des produits de cession des capitaux investis, y compris les plus-values.

d. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Etat des lieux

Sur le plan économique, le secteur des TIC est un pilier de la reprise économique. Le secteur représente 7,5% du PIB avec un taux de croissance annuel moyen de 11% entre 2009 et 2014, et une croissance de 7,7% entre 2015 et 2016.

De plus, le numérique représente 20% des exportations dans le secteur des services et environ 3% des exportations totales du pays, soit 1 milliard de dinars tunisiens.

Le secteur est composé de 1 800 entreprises (dont 120 totalement exportatrices) et emploie environ 100 000 employés. De nombreux acteurs y travaillent: opérateurs, régulateur, FSI/FAI, SSII. Le segment des télécommunications (ligne fixe voix et data, sans fil voix et data) représente 66% du secteur des services numériques en Tunisie et le segment matériel (revente de serveurs, PC, tablettes et écrans) 34%. Des efforts importants ont été entrepris dans les domaines de la téléphonie mobile et des services Internet.

Tendances et perspectives

En 2015, la Tunisie figure parmi les pays d'Afrique les plus développés en matière de TIC (5ème rang selon l'indice NRI du Forum économique mondial – Network Readiness Index).

Le pays a misé sur la formation d'ingénieurs dans les secteurs public et privé. En effet, près de 12 000 jeunes

ingénieurs sont diplômés chaque année dans le domaine des TIC. Ce capital de compétences bénéficie aux entreprises qui se positionnent sur des segments d'activité de niche, avec des services d'une qualité équivalente à celle requise sur les marchés internationaux.

L'État continue à jouer un rôle essentiel pour assurer une bonne qualité de formation, par la création de plusieurs pôles technologiques et d'universités dédiées aux TIC, l'encouragement du secteur par des subventions et un cadre législatif favorable à la création des startups (Start-Up Act). La Tunisie pourrait devenir un pôle régional et international important en matière d'exportation de connaissances TIC, notamment dans le développement des logiciels et des applications.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La compétitivité du prix de la main-d'œuvre, formée selon les standards internationaux, fait de la Tunisie un pôle d'attraction pour l'externalisation des processus (activités de services informatiques et centres d'appels, au nombre de 219).

Les TIC représentent ainsi un secteur porteur, capable d'affronter la concurrence internationale et de tirer profit d'une plus grande ouverture sur le marché étranger. Le secteur a un potentiel d'exportation confirmé par un savoir-faire et un avantage en termes de coût sur le marché international.



3. INFRASTRUCTURES

Etat des lieux

L'infrastructure routière comprend un réseau classé d'Etat, un réseau de pistes rurales et des voiries communales. Le réseau se développe sur plus de 22 000 km de routes revêtues à hauteur de 80%, dont 640 km d'autoroutes. Il comporte plus de 2 100 ouvrages d'art et installations de drainage. Les pistes rurales s'étendent sur plus de 52 000 km, dont plus que 40% sont revêtues. Le linéaire revêtu, qui a plus que doublé depuis l'indépendance du pays, conduit à une densité moyenne actuelle de plus que 70ml/km² à l'échelon de tout le territoire, ce qui traduit un équipement relativement satisfaisant.

Les réseaux ferroviaires s'étendent sur 2 167 km à travers le pays. Ils transportent environ 12 millions de tonnes de produits alimentaires, de marchandises et de matériaux de construction. Le pays possède 7 ports maritimes commerciaux (Bizerte, Radès, Sousse, Sfax, Zarzis, la Goulette et Skhira) et projette de disposer d'un terminal à conteneurs et d'un nouveau terminal vraquier dans les années à venir.

Quant au transport aérien, il existe 9 aéroports internationaux opérationnels.

Tendances et perspectives

Concernant les grands projets d'infrastructures, la mise en exploitation du Réseau ferroviaire rapide (RFR) est prévue en 2022. Ce programme vise à construire un réseau ferroviaire de 80 km qui desservira une zone de plus de 620 000 habitants, et assurera le transport de près de 2 500 passagers environ toutes les 4 minutes

pendant les heures de pointe et toutes les 6 minutes pendant le reste de la journée.

De grands projets d'investissements dans l'infrastructure de transport maritime et aérien sont également programmés, à l'instar du port en eau profonde d'Enfidha et du nouvel aéroport de la capitale, Tunis.

De plus, des grands projets d'infrastructure routière seront lancés, notamment le pont fixe de Bizerte, l'autoroute Tunis-Kairouan-Sidi Bouzid-Kasserine- Gafsa - Tozeur, l'autoroute Boussalem - Frontières algériennes et les routes express transversales reliant les zones de l'intérieur du pays aux grands ports maritimes...

A cela s'ajoute le projet de réaliser un tronçon de 20 km d'autoroute reliant Médenine à Koutine. D'autres grands projets sont encore à signaler, notamment la réalisation d'une partie de la route entre Sfax et Gabès et l'autoroute transmaghrébine qui, à terme, devrait relier les 5 pays du Maghreb et desservir une cinquantaine de villes.

L'objectif est d'atteindre, à l'horizon 2030, 1 300 km d'autoroutes, 2 000 km de routes express et 1 800 km de routes structurantes dans les grandes villes. A cela s'ajoute le projet de relier toutes les villes tunisiennes à une autoroute ou une route express et ce, à moins de 60 km de distance.

Plusieurs autres grands projets de développement urbain sont programmés, notamment sous forme de partenariat public-privé (PPP), tels que les projets Taparura à Sfax, Sebkhet Sedjoui à Tunis et Sebkhet Ben Ghayadha à Mahdia. Aussi, divers projets de construction seront

lancés, notamment des hôpitaux à Kairouan, Gabès, Gafsa, Béja et El Jem.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La Tunisie bénéficie d'un bon niveau de desserte et de qualité de la plupart des services d'infrastructure, et cela à un coût raisonnable par rapport à d'autres pays. Les taux de desserte pour la téléphonie fixe,

l'électricité, l'eau potable et l'assainissement sont élevés, y compris dans les zones rurales.

La qualité de la gestion de ces infrastructures est également notable. Elle se manifeste en particulier par des taux de pertes faibles pour l'eau et l'électricité et par la continuité du service. Les acquis dans le secteur du transport, où d'importantes réformes ont été effectuées ou sont en cours d'achèvement, sont aussi manifestes.

4. CAPITAL HUMAIN

a. EDUCATION

Etat des lieux

L'éducation fait partie des priorités stratégiques du pays depuis son indépendance.

La Tunisie compte 14 universités, dont une université virtuelle permettant une formation à distance, 203 institutions d'enseignement supérieur publiques et 68 privées, où des étudiants tunisiens et étrangers de 49 nationalités poursuivent leurs études.

En 2018, les écoles primaires et secondaires comptent plus de 2 millions d'élèves inscrits dans le secteur public et environ 150 000 dans le privé. Depuis 30 ans, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements privés a nettement augmenté.

Tendances et perspectives

L'Etat consent beaucoup d'efforts pour assurer une amélioration du système éducatif, par des réformes

continues des programmes éducatifs (curricula, ressources pédagogiques), l'amélioration de l'infrastructure (connectivité, équipements) et le perfectionnement de l'enseignement (cadres, enseignants, inspecteurs) et de l'apprentissage.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La politique en Tunisie a concentré ses efforts pour développer un système éducatif qui puisse produire une base solide de capital humain, en mesure de répondre aux besoins de la société et à son évolution.

Une forte priorité est accordée à l'enseignement des langues. La Tunisie dispose d'un vivier riche et diversifié d'enseignants et de cadres éducatifs hautement qualifiés, qui ont contribué au développement du système éducatif de plusieurs pays africains, arabes et islamiques.



b. FORMATION PROFESSIONNELLE

Etat des lieux

La formation professionnelle constitue une composante principale du système de développement des ressources humaines et un facteur pour le développement en général, en synergie et en complémentarité avec les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de l'emploi. Le système de formation professionnelle a pour objectif de qualifier les demandeurs de formation sur les plans professionnel, social et culturel, de développer les capacités professionnelles des travailleurs et de doter l'entreprise des moyens d'améliorer sa productivité et d'accroître sa compétitivité.

Tendances et perspectives

La Tunisie a développé une stratégie nationale pour réduire le taux de chômage, basée sur une amélioration de l'employabilité et de l'esprit « entrepreneurial » des jeunes diplômés.

L'Etat vise à renforcer les partenariats et les synergies entre les partenaires publics et privés, afin d'aligner les programmes de formation professionnelle sur la demande du marché du travail.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

Le partenariat avec les représentants des employeurs et les partenaires sociaux, ainsi que la coopération avec les branches professionnelles et les entreprises, sont des conditions décisives de la qualité et de la pertinence des systèmes de formation professionnelle. La Tunisie bénéficie sur ce plan, d'une situation privilégiée par rapport à d'autres pays euro-méditerranéens.

L'Etat et ses partenaires ont privilégié une approche par les compétences et une démarche basée sur la qualité et sur l'alternance. L'assurance qualité, axe majeur pour le développement du secteur, lui confère un rôle de leader à ce sujet dans la région (élaboration des référentiels, approche par compétences, développement de l'alternance et de l'apprentissage, classification nationale des qualifications, élaboration d'un répertoire national pour la qualité...). La Tunisie a notamment renforcé la formation en alternance avec l'entreprise, en s'ouvrant sur les nouveaux métiers et en ancrant la culture entrepreneuriale chez les apprenants et ce, grâce à un dialogue permanent et à un partenariat avec les employeurs.

c. SANTÉ

Etat des lieux

Le pays se classe parmi les premiers en Afrique dans le secteur de la santé et est considéré comme une destination régionale de confiance. Les compétences médicales et paramédicales tunisiennes sont hautement qualifiées.

Dans le secteur public, les Tunisiens ont un accès quasi-universel aux soins de santé de base. La plupart des meilleurs spécialistes du secteur public travaillent dans les centres hospitaliers universitaires associés aux universités du pays, situées dans les grandes villes.

Tendances d'évolution et perspectives

Le secteur de la santé présente un potentiel réel, notamment au vu de la volonté de l'Etat de renforcer et

moderniser les infrastructures sanitaires et de digitaliser le secteur, conformément à sa stratégie digitale nationale. En outre, les marchés de l'optique et du tourisme médical représentent des niches attractives. Par ailleurs, la coopération bilatérale est très active dans le domaine de la santé. Plusieurs projets de construction et de rénovation des infrastructures hospitalières sont en cours, y compris le renforcement des capacités de l'administration.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

En quelques années, la Tunisie s'est forgée une réputation de destination fiable et recherchée pour l'ensemble des interventions de chirurgie esthétique. Le secteur est bien organisé, avec des agences spécialisées qui assurent le suivi des dossiers et la prise en charge des patients. Avec des coûts très compétitifs comparés aux tarifs européens et un taux de réussite équivalent, la clientèle est au rendez-vous.

De plus, la Tunisie compte 95 sources naturelles chaudes ou froides aux vertus thérapeutiques multiples, la plupart étant situées dans la partie nord du pays. De même, les soins dentaires, dont les coûts sont souvent prohibitifs en Europe, sont prodigués avec un grand professionnalisme dans les nombreux cabinets et institutions sanitaires équipés du pays.

d. AFFAIRES SOCIALES

Etat des lieux

Les affaires sociales occupent une place fondamentale dans la politique de la Tunisie. Elles constituent l'un

des vecteurs du développement économique et social et contribue à la préservation de la paix sociale dans le pays, à la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les générations et les différentes catégories socioprofessionnelles. Elles soutiennent ainsi l'amélioration continue du niveau de vie des personnes et des ménages et la consolidation de la stabilité et de la cohésion sociale.

Tendances et perspectives

La note d'orientation du Plan stratégique de développement 2016-2020 a introduit l'inclusion sociale comme base de la justice sociale, à travers le soutien des familles nécessiteuses et des populations ayant des besoins spécifiques, le renforcement des capacités, l'amélioration du capital humain et l'inscription de toutes les forces vives, notamment les jeunes et les femmes, dans le processus de développement.

► Avantages compétitifs de la Tunisie

La politique d'inclusion sociale en Tunisie, citée comme exemple par plusieurs pays du Sud, consiste à permettre à chaque citoyen, y compris les plus défavorisés, de participer pleinement à la société. Elle vise à traiter différents problèmes, tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités hommes/femmes, etc. Plusieurs pays peuvent bénéficier de l'expertise et de la grande expérience accumulée par la Tunisie dans le domaine social, depuis l'indépendance.



**Centres de
ressources sélectionnés**

Chapitre 4

CHAPITRE 4

CENTRES DE RESSOURCES SÉLECTIONNÉS

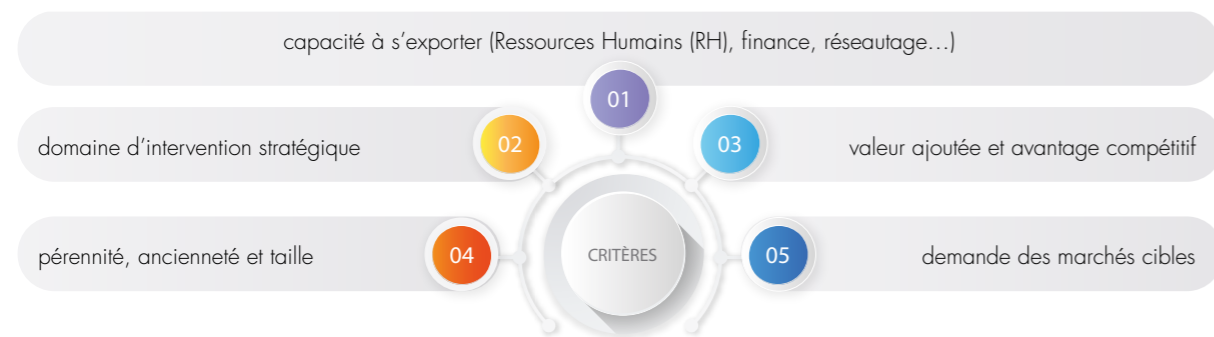
Après l'identification des secteurs à cartographier, des rencontres ont été organisées avec les autorités sectorielles concernées, qui ont été invitées à désigner un point focal.

Ensuite, un atelier s'est tenu avec les points focaux sectoriels, y compris du secteur privé. A cette occasion, les points focaux sectoriels ont convenu de retenir trois critères pour arrêter la longue liste sectorielle des centres

de ressources, notamment :

- L'expertise et l'expérience à l'international ;
- Le potentiel d'exportation ;
- La notoriété à l'international.

Les points focaux ont également convenu de retenir cinq critères permettant de passer de la longue liste à la liste restreinte des centres de ressources, sur la base des informations collectées par questionnaire (Annexe 2) :



Il est à noter que les centres de ressources de la longue liste ne représentent qu'un échantillon du large éventail d'institutions opérant en Tunisie.

Des ateliers ont ensuite été coordonnés et organisés avec les représentants des centres de ressources de la longue liste, telle que proposée par les différentes institutions (autorités sectorielles), en vue de présenter les objectifs et le périmètre de l'exercice de cartographie des centres de ressource en Tunisie, ainsi que la démarche adoptée pour collecter des informations sur leurs activités (selon un questionnaire validé par les points focaux sectoriels, l'ATCT et la BID).

A la suite de l'analyse des informations collectées auprès des centres de ressources des longues listes sectorielles, une matrice d'évaluation a été développée, basée sur les cinq critères proposés pour le passage de la longue liste à la liste restreinte (Annexe 3).

Après validation de la longue liste constituée de 71 centres de ressources, la liste restreinte a été ramenée à 43 centres de ressources. Le tableau suivant montre les centres de ressources par secteur. Pour chaque groupe sectoriel, plusieurs centres de ressources y sont présentés sommairement afin de présenter les capacités sectorielles tunisiennes que la Tunisie est disposée à partager avec les autres pays membres de la BID.

Groupe sectoriel	Secteur	Institution	Institution
AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Agriculture et développement rural	INRAT	Institut national de recherche agronomique de Tunis : L'institut est spécialisé dans la recherche agronomique et c'est le plus ancien dans le pays.
		INRGREF	Institut national de recherche en génie rural, eaux et forêts : L'institut instaure la politique nationale de recherche et réalise des recherches scientifiques dans le large domaine de l'agriculture.
		OEP	Office de l'élevage et des pâturages : L'office promeut et développe le secteur de l'élevage.
		AVFA	Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles : L'agence veille à la réalisation des programmes afférents aux plans de développement économique et social en matière de formation et de vulgarisation.
		INAT	Institut national agronomique de Tunisie : L'institut abrite une école doctorale et héberge cinq laboratoires et une unité de recherche (agro-écologie, agro-industrie).
	Protection de l'Environnement	IRA	Institut des régions arides : L'institut réalise des recherches pour le développement du secteur agricole, la protection, la conservation des ressources naturelles et la lutte contre la désertification dans les régions arides et désertiques.
		ONAS	Office national de l'assainissement : l'office est le gestionnaire du réseau public d'assainissement et le principal intervenant dans le domaine de la protection du milieu hydrique et de la lutte contre toutes les sources de pollution.
		CITET	Centre international des technologies de l'environnement de Tunis : Le centre œuvre à promouvoir les écotecnologies et leur production et à développer les connaissances scientifiques et techniques environnementales appropriées aux besoins nationaux et régionaux spécifiques.

Agriculture & Environnement

Industrie, Energie & Services

Infrastructure

Capital Humain

Groupe sectoriel	Secteur	Institution	Institution
AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Protection de l'Environnement	BNG	Banque nationale de gènes : La banque veille sur l'évaluation et la conservation des ressources génétiques locales, acclimatées et exotiques, et notamment celles qui sont rares ou menacées et celles qui présentent un intérêt économique, écologique, et médicinal.
		ANPE	Agence nationale de protection de l'environnement : L'agence élabore la politique générale en matière de lutte contre toutes les sources de pollution et contre toutes les formes de dégradation de l'environnement ainsi que des recherches pour la protection de l'environnement.
INDUSTRIE, ÉNERGIE ET SERVICES	Industrie	APII	Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation : L'agence veille à la promotion du secteur industriel et de l'innovation, en tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs, à partir de l'idée du projet jusqu'au développement de l'activité.
		CETIME	Centre technique des industries mécaniques et électriques : Le centre apporte des moyens et des compétences aux entreprises du secteur des industries mécaniques, électriques et électroniques par des analyses, des essais et des contrôles sur les équipements du secteur.
		TBC	Technopole de Borj-Cédria : Cette Institution fait de la recherche et du développement des technologies dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau et de l'environnement, de la biotechnologie végétale et des sciences des matériaux.
		PACKTEC	Centre technique de l'emballage et du conditionnement : Le centre accompagne les entreprises du secteur industriel, par des prestations d'assistance, de conseil et de services techniques liés à l'emballage, au transport et à la logistique.
		TUNAC	Conseil national d'accréditation : Ce conseil évalue et accrédite les organismes d'évaluation de la conformité (laboratoires, organismes d'inspection et de certification) conformément aux normes nationales et internationales correspondantes.

Groupe sectoriel	Secteur	Institution	Institution
INDUSTRIE, ÉNERGIE ET SERVICES	Commerce et investissement	CEPEX	Centre de promotion des exportations :Le centre accompagne les entreprises exportatrices et il positionne et valorise la marque Tunisia Export sur les marchés internationaux.
		FIPA	Foreign Investment Promotion Agency : L'agence apporte son support aux investisseurs étrangers et promeut l'investissement extérieur en Tunisie.
	Technologie de l'information	CERT	Centre d'études et de recherche des télécommunications : Le centre offre des services et couvre tous les axes de développement et d'innovation dans le secteur des TIC.
		La Poste Tunisienne	La Poste tunisienne : la Poste tunisienne exerce des activités postales (collecte, transport et distribution du courrier, production et vente de timbres) et financières (chèques postaux, épargne...).
		ANSI	Agence nationale de la sécurité informatique : L'agence contrôle la sécurité des systèmes informatiques et des réseaux relevant des divers organismes publics et privés tunisiens.
		CNI	Centre national de l'informatique :Le centre appuie les structures publiques dans la réalisation, l'installation et l'exploitation de leurs SI. Il est doté d'une grande expertise dans le développement et le déploiement des applications GRH et de gestion du Réseau national intégré de l'administration.
		INS	Institut national de la statistique : L'institut produit et analyse les statistiques officielles en Tunisie (recensements de la population, enquêtes démographiques, sociales et économiques).
	Energie	STEG	Société tunisienne de l'électricité et du gaz : La société STEG assure la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz.

Agriculture & Environnement

Industrie, Energie & Services

Infrastructure

Capital Humain

Groupe sectoriel	Secteur	Institution	Institution
INDUSTRIE, ÉNERGIE ET SERVICES	Energie	ANME	Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie : L'agence met en œuvre la politique de l'Etat dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, à travers la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables.
		EPPM	Engineering Procurement & Project Management : Cette institution (secteur privé) réalise des projets d'ingénierie clés en main, dans les secteurs du pétrole et du gaz, du traitement de l'eau, de l'industrie et des énergies conventionnelles et renouvelables.
INFRASTRUCTURES	Equipement, Habitat Aménagement du Territoire	OTC	Office de la topographie et du cadastre : L'office intervient dans les domaines de l'immatriculation de la propriété foncière et du cadastre.
		ARRU	Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine : L'agence exécute la politique de l'Etat dans les domaines de la réhabilitation et de la rénovation urbaines.
		STA	Société Tunisie Autoroutes : la société construit, exploite et gère les autoroutes nationales.
		SOMATRA-GET	Société générale d'entreprises, de matériels et de travaux : L'entreprise est leader dans le bâtiment, les travaux maritimes, les travaux de VRD, barrages, routes et ouvrages d'art.
		SOROUBAT International	Société de routes et de bâtiments International : le Groupe est spécialisé dans la construction de routes, d'autoroutes et d'infrastructures et est aussi impliqué dans les activités de travaux publics tels que la gestion des déchets.
CAPITAL HUMAIN	Education	CNTE	Centre national des technologies en éducation : le centre développe et intègre les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif tunisien.
		CIFIP	Centre international de formation des formateurs et d'innovation pédagogique : Le centre offre une multitude d'activités diversifiées de formation y compris des formations à distance.
	Formation professionnelle	CENAFFIF	Centre national de formation de formateurs et de l'ingénierie de formation : Le centre élabore et implémente des programmes de formation et de perfectionnement des formateurs et autres acteurs de formation.

Groupe sectoriel	Secteur	Institution	Institution
CAPITAL HUMAIN	Formation professionnelle	ATFP	Agence tunisienne de la formation professionnelle : L'agence assure la formation initiale des jeunes et des adultes selon les besoins économiques et sociaux du pays.
		ONFP	Office national de la famille et de la population : l'office met en œuvre la politique nationale en matière de population, de planification familiale et de santé de la reproduction, dans un cadre institutionnel bien structuré.
			ONTH
	Santé	CIMS	Centre informatique du ministère de la Santé : Le centre est un acteur majeur dans le domaine de la technologie sanitaire et de l'e-santé en Tunisie ; il développe et déploie les systèmes d'information hospitaliers SIH et assure une assistance technique et une formation continue.
		INSP	Institut national de santé publique : L'institut assiste techniquement les organismes publics ou privés dans le domaine de la santé publique.
		INNTA	Institut national de nutrition et technologie alimentaire : L'institut assure la formation de techniciens dans le domaine de la Nutrition et des Sciences de l'Alimentation.
		SMEDI	Service médical international : Cette institution (secteur privé) a une expertise dans la réalisation, l'extension, la mise à niveau et l'exploitation de structures de soins.
		NADI AL BASSAR	NADI AL BASSAR : ONG médicale, scientifique, éducationnelle et sociale qui lutte à l'échelle nationale et internationale, contre la cécité et le handicap visuel.
	Affaires Sociales	UTSS	L'Union tunisienne de solidarité sociale : ONG sociale œuvrant pour le développement du concept de solidarité et d'entraide et réalisant des programmes sociaux d'aide de secours et de développement au profit des démunis
		OTE	Office des Tunisiens à l'étranger : L'office offre des services d'appui aux Tunisiens résidents à l'étranger (services administratifs, médiation sociale et interculturelle, activités éducatives et animation culturelle).

**Profils des centres
de ressources**

Chapitre 5



Groupe sectoriel
AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

Secteurs

- ▶ **AGRICULTURE & DÉVELOPPEMENT RURAL**
- ▶ **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE TUNISIE (INRAT)



Introduction

L'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie (INRAT) est un établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Créé en 1913, c'est le premier institut spécialisé dans la recherche agronomique et le plus ancien du pays. En 2017, il a obtenu le prix national du meilleur institut en recherche scientifique et technologique.

Site Web	www.inrat.agrinet.tn
Directeur Général	Bouزيد Nasraoui
Adresse postale	Rue Hedi Karray, 1004 El Menzah, Tunis
Téléphone	+216 71230239 / +216 71230024

Mission et principales activités

L'INRAT a pour principale mission le développement et la mise à disposition des utilisateurs (agriculteurs, éleveurs, etc.) de solutions capables d'impacter et d'améliorer la productivité et la résilience des différents systèmes de production agricole. D'une manière générale, il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire du pays et de satisfaire les besoins et les préférences des consommateurs en matière de produits agricoles.

Les principales activités de l'institut couvrent la création variétale et l'amélioration génétique des espèces végétales et des races animales (élevage des ruminants) ainsi que la protection des végétaux. L'institut s'intéresse également aux techniques de la biotechnologie appliquée à l'agriculture ainsi qu'à l'économie et au développement.



INRAT en 1935

Domaines d'expertise

L'INRAT veille à organiser, exécuter et publier des travaux de recherche et d'expérimentation agricoles, notamment concernant la création de variétés végétales et l'amélioration des races animales adaptées aux conditions tunisiennes. Il est également chargé d'effectuer toute recherche à caractère biophysique, économique et sociologique intéressant le milieu rural et son environnement, afin d'améliorer les systèmes de production agricoles à travers le transfert de technologie, la vulgarisation et la formation diplômante.

Réalisations

Les recherches entreprises par l'INRAT depuis des années ont généré de nombreux acquis et technologies dont une bonne partie a été transférée et appliquée à l'échelle de l'exploitation agricole, selon une démarche participative avec les parties prenantes.

L'INRAT a réussi à créer plus d'une centaine de nouvelles variétés de céréales, légumineuses, maraîchères, fourragères et d'arboricultures. L'institut a aussi travaillé à l'identification de nouveaux porte-greffes d'agrumes tolérants à la maladie de la tristeza et adaptés aux conditions climatiques de la région du Cap Bon.

Par ailleurs, l'INRAT a contribué aussi à l'innovation en production animale par le développement de nouvelles techniques permettant d'augmenter la production, d'améliorer la qualité nutritionnelle des produits d'origine animale (lait et viande) et de réduire l'apport en aliment

concentré à travers l'amélioration de la production fourragère et l'utilisation de ressources alimentaires alternatives.

Encadrement

L'INRAT compte environ 300 employés dont 81 chercheurs statutaires, 16 ingénieurs, 36 techniciens et une dizaine d'agents administratifs et personnels d'appui. De plus, l'institut accueille chaque année plus de 100 étudiants pour effectuer des stages et travaux de recherche dans le but d'obtenir des diplômes (doctorats, masters ou projets de fin d'études).

Par ailleurs, un grand nombre des chercheurs de l'institut assurent des cours académiques dans différents établissements d'enseignement. Son réseau de coopération, très diversifié, intègre des organismes internationaux (Food and agriculture organization, United Nations development programme, United States agency for international development, Advanced cognitive systems and data science...) et des centres de recherche (International center for agriculture research in the dry areas, International maize and wheat improvement center, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Centre de recherches pour le développement international...).



Coopération internationale

L'INRAT a toujours été et continue d'être très actif dans des consortiums internationaux réunissant aussi bien des institutions de recherche que des acteurs du développement et ce, dans le cadre des programmes cadres H2020, PRIMA, ENI-CBCMED, FP7...

Cette mobilisation a permis de mettre en œuvre des dizaines de projets dont les plus récents sont :

- Le projet « Développement et pilotage des modèles d'affaires pour atteindre un impact à grande échelle avec un hachoir mécanisé de fourrage en Tunisie » (2018-2020), financé par le Centre de recherches pour le développement international.
- Le projet « Traits et technologies pour stimuler l'autosuffisance en protéines en Afrique du Nord » (Beans4NAFRICA2017-2020), financé par BBSRC/GCRF (UK) et mis en œuvre par l'Université de Reading (Royaume-Uni) en partenariat avec l'INRAT.
- Le projet de coopération transfrontalière « Développement d'interventions innovantes sur les cépages des vignes autochtones pour l'intégration italo-tunisienne » (DIVIN, 2014-2016).



INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES EN GÉNIE RURAL, EAUX ET FORÊTS (INRGREF)



Introduction

L'Institut national de recherches en génie rural, eaux et forêts (INRGREF), a été créé par la loi de finances du 29/12/1995. Il découle de la fusion de l'Institut national de recherches forestières (INRF), créé par la loi de finances du 29/12/1966 et du Centre de recherches en génie rural fondé en 1970.

Site Web	www.iresa.agrinet.tn
Directeur Général	Zouhaier Nasr
Adresse postale	Rue Hédi Karray, El Menzah 4, Tunis
Téléphone	+216 71230039

Secteur et principales activités

Les activités de l'institut sont multiples et couvrent les domaines de l'agriculture, de l'eau, du génie rural et des forêts. Elles englobent la conservation des ressources naturelles et leur valorisation : eaux usées, eau salée, besoins en eau, hydrologie, biodiversité, biosurveillance des forêts, énergies renouvelables, machinisme agricole, adaptation au changement climatique, impact environnemental, production.

Domaines d'expertise

L'établissement contribue à l'élaboration de la politique de recherche dans les domaines « eau, forêts et génie rural », et à l'analyse et la valorisation des résultats obtenus dans le cadre des formations doctorales et mastères.

L'institut veille aussi à la valorisation des eaux usées traitées, des eaux salées et des boues d'épuration et à la gestion des risques climatiques sur la consommation en eau des cultures.

L'INRGREF a réussi à favoriser le partenariat dans le domaine de la recherche scientifique et à participer à des expertises au service de l'économie, notamment par l'appui à la gestion des systèmes irrigués en fonction des contraintes technico-économiques et environnementales, la gestion intégrée des bassins versants et la valorisation des ouvrages hydro-agricoles.

L'institut possède une bonne expérience dans la valorisation des ressources forestières, les produits forestiers non ligneux, la gestion forestière, la génétique des forêts et la biodiversité.

Réalisations

L'INRGREF a assuré la formation de nombreux étudiants à la préparation des brevets, des documents et des fiches techniques pour les agriculteurs ainsi qu'à la publication d'ouvrages scientifiques. Entre 2016 et 2019, l'institut a publié plus que 400 articles scientifiques.

De nombreuses expertises sanitaires ont été effectuées au bénéfice de la Direction générale des forêts (DGF) dans plusieurs régions telles que Béja (pin, pignon, eucalyptus), Nabeul, Kébili, Béja et Bizerte (eucalyptus), Borj Cédria (arbres forestiers et d'ornement), Ain Draham (chêne liège), Mahdia, Monastir, Zaghouan et Jendouba (pin d'Alep).



De plus, l'INRGREF peut compter à son actif la participation à l'élaboration de la Stratégie nationale sur la désertification et le changement climatique pour le compte du ministère de l'Environnement, le transfert technologique en matière de machinisme agricole au profit de la société Solagri, l'avis scientifique sur les problèmes hydrauliques au profit de la Direction générale de génie rural (ministère de l'Agriculture), l'évaluation technologique formation des groupes cibles organisée par la FAO (Food and Agriculture Organization) et la formation des formateurs en mécanisme agricole au profit de l'AVFA (Agence de la vulgarisation et de la formation agricole).

Encadrement

L'INGREF compte 247 salariés dont 16 administratifs et support (RH, finances, IT...), de production et 59 dédiés à la recherche (experts techniques, chercheurs, etc.).

L'encadrement des chercheurs de l'institut se manifeste auprès des étudiants en projets de fin d'études (PFE), mastères, doctorats et aussi des agriculteurs, des techniciens et des ingénieurs du ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime. Entre 2016 et 2018, l'INRGREF a encadré 26 thèses, 103 mastères et 98 PFE et a organisé plusieurs sessions de formation.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés, notamment la mise

à disposition de chercheurs tunisiens de nouvelles technologies afin de participer à des recherches de haut niveau et la collaboration avec plusieurs structures internationales de recherches (Institut de recherche pour le développement, International center for agricultural research in the dry areas, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Arab organization for agricultural development, Arab centre for the studies of arid zones and dry lands, Food and Agriculture Organization, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes, Centre d'étude du machinisme agricole et du génie rural des eaux et forêts, INRA-France, INIA-Portugal, FUSAG-Belgique, Université Cagliari Italie, CSIC Madrid, Univ-Autonome de Barcelone, UE, INRF Alger, ENFI et IAV Hassan II Maroc).

L'INRGREF a aussi développé une coopération bilatérale avec la France, la Belgique, le Portugal, le Maroc et l'Égypte, ainsi qu'une coopération interrégionale avec l'Inde, la Corée du Sud et les États-Unis...

Plusieurs projets ont également été exécutés dans le cadre de la coopération multilatérale et financés par des organismes étrangers dans les domaines du développement durable, de l'eau, de l'irrigation, des environnements arides, de la salinisation des sols, de la déforestation, de l'innovation agricole, et de différentes cultures végétales...



OFFICE DE L'ÉLEVAGE ET DES PÂTURAGES (OEP)



Introduction

L'Office de l'élevage et des pâturages (OEP) a été créé par le décret-loi n°66-2 du 24 septembre 1966, ratifié par la loi n°66-69 du 28 novembre 1966. Ses attributions ont été amendées par la loi n°93-23 du 8 mars 1993 et son statut a été également modifié d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) à établissement public à caractère non administratif (EPNA). L'OEP est chargé de promouvoir et de développer le secteur de l'élevage.

Site Web	www.oep.nat.tn
Directeur Général	Habib Nabli
Adresse postale	30, Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Téléphone	+216 71782960

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'office sont l'amélioration génétique des animaux d'élevage, le développement des ressources fourragères et pastorales, ainsi que le développement et la promotion des techniques d'élevage.

Domaines d'expertise

Les domaines d'expertise de l'entreprise sont principalement axés sur les aspects d'encadrement des éleveurs avec des approches adaptées aux différents types d'exploitation et d'espèces animales (approche par filière).

L'OEP contribue à l'amélioration de la production et de la productivité de l'élevage laitier par une approche de conseil technique personnalisée et basée sur la valorisation des données du contrôle laitier et des résultats d'analyse des fourrages. L'OEP a été le premier



organisme à initier le développement de la filière lait par l'implantation d'un réseau national de collecte du lait et la mise à disposition des équipements nécessaires (citerne, camions de collecte, matériels de laboratoire). De même, il a initié le froid à la ferme et le paiement du lait à la qualité. Actuellement, l'entreprise travaille sur les aspects innovants en rapport avec les chaînes de valeur lait dans le cadre de projets de partenariats avec différents organismes.

En matière d'amélioration génétique des animaux d'élevage, l'OEP est l'opérateur principal à l'échelle nationale. En effet, il est chargé de piloter et d'exécuter tous les programmes en rapport avec l'amélioration génétique, allant de l'identification des animaux d'élevage au contrôle des performances (contrôle laitier et contrôle des croissances) à l'insémination artificielle (bovine et ovine) jusqu'à l'évaluation génétique des animaux de reproduction.

L'OEP est membre du Comité international du contrôle des performances (ICAR), chargé d'arrêter les procédures et la réglementation en rapport avec le contrôle des performances des animaux. A travers ses programmes, il contribue à l'amélioration de la productivité des animaux d'élevage et de leur potentiel génétique et met à la disposition des éleveurs des semences animales de haute valeur génétique.

L'OEP œuvre pour le développement des cultures fourragères par l'introduction de nouvelles espèces et techniques culturales pour augmenter les rendements. De

même, il contribue à mieux valoriser les sous-produits agro-industriels par la promotion des techniques de valorisation telles que le traitement de la paille à l'urée et la technique des blocs alimentaires.

Conscient de l'importance des systèmes d'information pour le développement du secteur et la promotion de l'investissement, l'OEP a mis en place un système d'information sectoriel et une base de données relative aux activités de l'entreprise. Ce système est partagé avec tous les partenaires et les données sont exploitées pour le suivi du secteur et pour réaliser des études en collaboration avec les instituts de recherche.

Réalisations

Parmi ses réalisations en matière d'amélioration génétique, il y a principalement l'identification (168 920 têtes de bétail), le contrôle laitier (16 171 échantillons) et l'insémination artificielle (bovins : 301375, ovins : 505, caprins : 290), l'encadrement des éleveurs (effectif bovin contrôlé : 3 505 têtes (PME) + 9 090 têtes (GTL), le développement des ressources fourragères (nombre d'ha plantés en cactus inerme : 1 477,5).

Encadrement

L'OEP compte 711 salariés, dont 97 administratifs (RH, finance, IT...), 386 chargés de production et 228 cadres.



Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été menés dans le passé, à l'instar des projets tuniso-luxembourgeois et tuniso-belge sur la filière lait bovin. D'autres sont en cours. L'OEP maintient des relations avec les organisations internationales et régionales dans le cadre de conventions bilatérales ou de projets de développement. Récemment, l'office a développé une coopération avec l'agence de coopération allemande pour mener à bien un projet intitulé « Innovation pour l'agriculture et l'agro-alimentaire »(IAAA) dans les gouvernorats du Centre-Ouest (Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan). Ce projet vise le développement de la filière lait et s'étend sur les années 2015-2023.

Un autre projet (2018-2021) est en cours d'exécution dans le cadre d'un partenariat avec une organisation non gouvernementale italienne (TAMAT). Il a pour objectif le « Développement de l'élevage ovin comme action de résilience des jeunes générations de Sidi Bouzid pour lutter contre la pauvreté et la migration ».



AGENCE DE LA VULGARISATION ET DE LA FORMATION AGRICOLES (AVFA)



Introduction

L'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles (AVFA) est un établissement public à caractère administratif créé en vertu de la loi n°99-31 du 5 avril 1999 et du décret n°99-2826 du 21/12/1999. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime. Elle veille à la réalisation des programmes afférents aux plans de développement économique et social, essentiellement en matière de formation et de vulgarisation.

Site Web	www.avfa.agrinet.tn
Directeur Général	KhemaiesZayani
Adresse postale	30, rue Alain Savary, Tunis
Téléphone	+216 71797086

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'agence sont la formation initiale et continue, diplômante et certifiante des agents et des responsables de la vulgarisation dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Elle assure également la formation des femmes rurales, des promoteurs souhaitant lancer des projets agricoles, des jeunes des zones défavorisées et des jeunes délinquants. L'agence assure le développement des compétences dans le cadre de structures professionnelles publiques et privées, avec un réseau de travers 31 centres de formation professionnelle agricole et 8 autres centres dédiés à la pêche. Un institut national pédagogique et de formation continue agricole est chargé de la formation des formateurs et de l'ingénierie de formation.

Domaines d'expertise et réalisation

L'AVFA travaille sur le renforcement des capacités productives des agriculteurs à travers la formation professionnelle et la mise en œuvre de projets pilotes, tout en intégrant les impératifs du développement durable. L'agence promeut, en même temps, le renforcement des capacités du secteur privé agricole à adhérer aux programmes de financement national basés sur des modèles de production durable. Il veille d'autre part, à développer l'esprit entrepreneurial dans le milieu rural, à travers des approches innovantes, notamment l'approche BUS (agriculteur/entrepreneur/formation), orientée vers la promotion de l'entrepreneuriat rural. Cette approche vise le renforcement et la diversification des services agricoles ainsi que la valorisation des acquis de la recherche dans



le domaine agricole. Elle se base sur la dissémination des résultats aux agriculteurs et aux pêcheurs, via la mise en œuvre de nouvelles approches de conseil comme le Living-Lab., les écoles des champs, etc.

Encadrement

L'AVFA compte 1 204 salariés, dont 362 administratifs et personnels de support (RH, finances, IT...), 608 personnels de production, 234 formateurs, 228 cadres et une personne chargée de la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'agence travaille au renforcement des capacités des cadres et agents de développement africains, maliens, burkinabés, entre autres, via des missions de formation,

dans le cadre d'une approche et une vision stratégique Sud-Sud.

Plusieurs projets ont ainsi été mis en œuvre, notamment Programme de formation et d'intégration professionnelle (2016-2020) et le Programme pour une agriculture durable (2014-2019)(PAD I et PAD II). Ces réalisations ont été menées en intégrant des approches innovantes, notamment l'utilisation des TIC.

De plus, l'agence a développé une coopération avec l'Italie pour mettre en œuvre le projet « Oasis agricoles pour le développement durable des entreprises (2016-2019) ». Ce projet visait à renforcer les capacités productives des agriculteurs et des horticulteurs à travers la formation professionnelle et la mise en place de projets pilotes.



INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE DE TUNISIE (INAT)



Introduction

L'Institut national agronomique de Tunisie (INAT) est un établissement d'enseignement supérieur tunisien fondé le 17 octobre 1898 sous le nom d'Ecole coloniale d'agriculture de Tunis (ECAT). C'est la plus ancienne école d'ingénieurs de Tunisie et d'Afrique.

Aujourd'hui, l'INAT est placé sous la double tutelle du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il abrite une école doctorale et héberge six laboratoires et deux unités de recherche travaillant sur des thématiques stratégiques et produit, notamment des publications scientifiques à l'usage des secteurs de la production agricole et de l'agro-industrie.

Site Web	www.inat.tn
Directeur Général	Fayçal Ben Jeddi
Adresse postale	43, Avenue Charles Nicolle, 1082 Mahrajène, Tunis
Téléphone	+216 71840270

Secteur et principales activités

L'INAT offre trois types de formation ingénieurs, master et doctorat. Ces formations sont conçues en partenariat avec de nombreux scientifiques et professionnels à l'échelle nationale et internationale.

L'institut veille à la production et à la diffusion de connaissances et de savoir-faire (recherche et développement) en partenariat avec des organismes de recherche et centres techniques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Tunisie. De même, il assure une formation



bi-diplômante, en partenariat avec de grandes écoles d'ingénieurs européennes. De plus, l'INAT accueille tous les ans des étudiants français pour valider des enseignements semestriels ou dans le cadre de stages professionnels.

Domaines d'expertise

Les principaux domaines d'expertise de l'INAT recouvrent notamment la gestion des ressources naturelles, la modélisation hydrogéologique et hydrologique, l'environnement marin et terrestre, la biodiversité végétale et animale, la gestion de la pollution et des déchets, la santé végétale, les produits de terroir, l'économie et la gestion des systèmes de production, le changement climatique et physique de l'environnement, l'agriculture intelligente en rapport avec les systèmes de production innovants.

Réalisations

Parmi ses réalisations, l'INAT a élaboré un modèle de gestion et de planification de l'eau dans le bassin de Nebhana-Kairouan, en coopération avec l'institut de recherche allemand (Bundesanstalt für Rohstoffe und Geowissenschaften – BGR).

Par ailleurs, l'INAT a participé à la formation de cadres

africains sur « La gestion de l'eau dans les conditions de changement climatique » avec la collaboration de l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) et l'agence de coopération japonaise (JICA). Elle a également dispensé des formations sur la télédétection, la gestion de l'irrigation et les systèmes d'information géographique (SIG).

Par ailleurs, l'institut a développé une application d'aide au suivi et à la gestion de la sécheresse baptisée « MEDI » et installée sur le site de l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI).

Encadrement

L'INAT compte 223 salariés, dont 103 enseignants chercheurs permanents, reconnus à l'échelle internationale sur plusieurs thématiques, 7 ingénieurs, 21 techniciens (laborantins et informaticiens), 4 surveillants, 13 administratifs (RH, comptabilité et finances) et 75 ouvriers de divers niveaux.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale,

plusieurs projets ont été menés :

- Le projet « Valorisation Scientifique des Bio ressources en Zones Arides et Semi-arides pour le Développement Régional » sur les bioressources, avec le Japon;
- Le projet «Euro-Mediterranean Cooperation Joint Activities and Beyond », avec le Maroc, la France, la Libye, l'Allemagne et la Grèce ;
- Climate Change in Agriculture (CLICHA), avec la Grèce, l'Italie et Latvia ;
- Le projet de « Renforcement Des Capacités En Géomatique Appliquée À l'Agriculture Et à l'Environnement » avec la France et l'Espagne ;
- Le projet « Horizon 2020 », avec l'Espagne, le Maroc, la France et le Niger ;
- Le projet européen « Coast to Coast Network COCONET » sur l'activité marine ;
- Le projet «Partnerships for Enhanced Engagement in Research (PEER)» traitant de l'agroécologie.



INSTITUT DES RÉGIONS ARIDES (IRA)



Introduction

L'Institut des régions arides (IRA) de Médenine a été créé en vertu de la loi n°76/6 du 7 janvier 1976 et est placé sous la tutelle du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime

Site Web	www.ira.agrinet.tn
Directeur Général	Gouider Atta Allah (intérim)
Adresse postale	Route du Djorf, Km 22.5 - 4119
Téléphone	+216 75 633 121 / +216 75 633 005

Secteur et principales activités

L'institut a pour principale mission la réalisation des recherches nécessaires au développement du secteur agricole, à la protection et la conservation des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification dans les régions arides et désertiques.

L'IRA assure aussi une formation et des stages de perfectionnement des techniciens et chercheurs spécialisés en agriculture et lutte contre la désertification.

L'institut mène des efforts considérables pour la participation à la vulgarisation et à l'encadrement technique du secteur agricole en vue de la conservation des ressources naturelles et de leur protection contre le risque de désertification.

Cette tâche est menée à bien à travers l'élaboration de projets de développement intégré dans le Sud tunisien



et l'animation et la coordination des divers organismes intervenant dans les régions arides.

Domaines d'expertise

L'établissement possède une large expertise dans la recherche et développement à travers ses cinq laboratoires : éremologie et lutte contre la désertification, arido-cultures et cultures oasiennes, écosystèmes pastoraux et valorisation des plantes spontanées et des micro-organismes associés, élevage et faune sauvage, économie et sociétés rurales.

Réalisations

Parmi ses réalisations, l'institut compte la lutte contre l'ensablement, la conservation des eaux et de la biodiversité, l'amélioration des sols et la maîtrise des problèmes phytosanitaires et des techniques culturales. L'IRA vise aussi la domestication et la valorisation des plantes aromatiques et médicinales.

Il garantit l'amélioration de la productivité de l'élevage camelin et caprin par des études d'impacts socioéconomiques et le développement d'outils d'aide à la décision.

L'IRA organise plusieurs plans de formation et de développement des capacités via des stages de perfectionnement et sessions nationales et internationales de formation, au profit des différentes catégories. Il assure l'encadrement des étudiants de différents niveaux (technicien, licence, ingénieur, mastère, doctorat, etc.).

L'établissement contribue en même temps à plusieurs programmes d'enseignement supérieur (universités de Gabès, Sfax, Sousse, Carthage, etc.).

Encadrement

L'IRA compte 440 salariés, dont 63 administratifs et support, 181 techniciens et ingénieurs, 68 dédiés à la recherche, 128 ouvriers, 254 chercheurs et une personne dédiée à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'IRA a conduit les projets suivants :

- Climate Hub for Southern Tunisia (2018-2020), financé par le USAID et mis en œuvre en collaboration avec le USDA et l'UC Davis ;
- Projet SATREPS I « Valorization of Bio-resources Based on Scientific Evidence Semi and Arid Land for Creation of New Industry », avec plusieurs partenaires:

Japan Science and Technology Agency (JST), Japan International Cooperation Agency (JICA), University of Tsukuba (UT), Center of Biotechnology of Borj Cédria (CBBC), Institute of Arid Land (IRA), Center of Biotechnology of Sfax (CBS), National Engineering School of Sfax (ENIS) ;

- Projet SATREPS II « Land use policies and sustainable development in developing countries LUPIS (2007-2011) avec plusieurs partenaires: Agricultural Economics Research Institute, University of Oslo, Centre for Development and the Environment Wageningen University, Centre for Agricultural Landscape Research, etc.

Un autre projet a aussi été mené: Improvement of Native Perennial Forage Plants for Sustainability of Mediterranean Farming Systems PERMED (2004-2008), avec plusieurs partenaires: INRA Montpellier Research Center (France) ; INRA-A (Algeria), etc.



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT (ONAS)



Introduction

L'Office national de l'assainissement (ONAS) a été créé en vertu de la loi n° 73/74 en date du 3 août 1974, avec pour mission d'assurer la gestion du secteur de l'assainissement.

Cette loi a été amendée par une autre, la loi n°93/41, datée du 19 avril 1993, en vertu de laquelle l'ONAS est passé du rôle de gestionnaire du réseau d'assainissement à celui de principal intervenant dans le domaine de la protection du milieu hydrique et de la lutte contre toutes les sources de pollution.

Site Web	www.onas.nat.tn
Président Directeur Général	Abdelmajid Bettaieb
Adresse postale	32, Rue HédiNouira, 1001 El Omrane -Tunis
Téléphone	+216 71 343 200

Secteur et principales activités

La principale activité de l'ONAS est la production d'études pour établir les plans directeurs d'assainissement des villes et des gouvernorats. L'office produit également des études de faisabilité, des études prospectives et des études d'exécution relatives aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration et de pompage.

L'ONAS effectue plusieurs types de travaux pour la réalisation des projets d'assainissement et contrôle des projets établis par d'autres intervenants, notamment les promoteurs immobiliers, publics ou privés.

L'ONAS veille à l'exploitation et à l'entretien des réseaux et des ouvrages d'assainissement en intervenant directement dans toutes les zones couvertes par décret.



Elle fournit aussi une assistance technique et des conseils aux collectivités locales et à d'autres organismes publics ou privés concernés par la lutte contre la pollution hydrique.

L'ONAS a également établi son Programme d'efficience énergétique des stations d'épuration en Tunisie pour une optimisation de la consommation d'énergie et a pu lancer un programme d'assainissement rural.

De plus, l'office continue à mettre en place des normes environnementales, sociales et de sécurité pour accompagner toutes ses activités ainsi qu'un partenariat public-privé (projet de concession) de 15 stations d'épuration sur une période de 10 ans.

Parmi ses autres réalisations importantes, il faut citer la mise en œuvre d'un programme d'assainissement des quartiers populaires, depuis 1989.

Il assure également des formations sur l'exploitation et la maintenance des stations d'épuration et organise des tables rondes sur le traitement mécanique des boues d'épuration et leur destination, la santé et la sécurité professionnelle et la gestion environnementale de la pollution industrielle.

Domaines d'expertise

L'ONAS a développé une solide expertise dans le traitement des eaux et des boues, le traitement

des émissions de gaz provenant des ouvrages d'assainissement et la réutilisation des eaux traitées.

Réalisations

L'ONAS a réalisé 120 stations d'épuration dont 10 avec digestion anaérobie des boues et valorisation de biogaz pour une autoproduction (biogaz + énergie thermique et énergie électrique). Il veille à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion des boues, notamment en promouvant la valorisation agricole et énergétique des boues.

Encadrement

L'ONAS compte 3 396 salariés, dont 922 administratifs et support, 1 714 techniciens d'exécution, 271 cadres techniques et 7 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'ONAS a fourni une assistance pour la création et le

démarrage de l'ONAS Sénégal, inspiré du modèle tunisien. Il en est découlé le jumelage des deux institutions et la mise en place d'une convention de partenariat cadre pour la mise en œuvre des différentes missions de coopération dans les domaines identifiés.

Les missions ont démarré en 1998 et se poursuivent à travers la mise à disposition d'experts et l'organisation de sessions de formation pour les cadres et techniciens de l'ONAS Sénégal.

De plus, l'ONAS a fourni une assistance technique au Bénin en mobilisant deux cadres tunisiens afin d'élaborer un Business Plan en vue de la mise en œuvre d'un plan d'action à court terme (2009-2011) de la Stratégie d'assainissement au Bénin.

L'ONAS a enfin développé une coopération triangulaire dans le domaine de l'assistance technique, impliquant la Tunisie et l'Irak et financée par l'agence de coopération japonaise JICA. Enfin, une convention de partenariat SWIM (mécanisme de gestion intégrée durable) a été conclue avec l'université britannique de Swansea.



CENTRE INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT DE TUNIS (CITET)



Introduction

Le Centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET) est un établissement public à caractère non administratif (EPNA), créé en 1996 à la suite des recommandations internationales issues du Sommet de Rio (1992).

Le centre a pour mandat le développement des capacités des pays en développement et l'appui au transfert de technologies écologiquement plus rationnelles. Il est placé sous la tutelle du ministère des Affaires Locales et de l'Environnement.

Site Web	www.citet.nat.t
Directrice Générale	Kmaira Ben Jannet
Adresse postale	Boulevard du Leader Yasser Arafat, 1080 Tunis
Téléphone	+216 71 206 629

Secteur et principales activités

Le CITET est l'un des principaux acteurs de la construction de la politique environnementale tunisienne et de la mise en œuvre de l'économie verte, concernant autant les activités industrielles que les services.

Les principales activités du centre sont le développement de compétences tunisiennes pour assurer un transfert de technologies écologiquement rationnelles et adaptées au contexte local, national et international. Le CITET développe des compétences nationales pour une meilleure maîtrise des technologies environnementales afin d'assurer un développement durable en Tunisie et dans la région arabe et méditerranéenne.

Le CITET joue notamment un rôle fondamental dans la

mise à niveau environnementale des entreprises via une panoplie de services d'assistance technique permettant de satisfaire aux exigences des normes nationales et internationales et d'améliorer leur compétitivité. Pour renforcer les capacités de la Tunisie dans le domaine du contrôle et de l'analyse des contaminants dans l'environnement, le CITET a notamment fourni des prestations d'analyses bactériologiques et physico-chimiques concernant les matrices eau, sol, sédiments, air, boues des stations d'épuration, déchets solides et ce, conformément aux normes nationales et internationales.

Domaines d'expertise

Le CITET a développé une large expertise dans le domaine de la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.

Réalisations

Le centre a développé la technique de traitement des eaux usées par macrophytes, adaptée à de petites agglomérations rurales, une technologie qui a été brevetée en 2005. La première station implantée par le CITET est celle de Jougar (gouvernorat de Zaghouan), une agglomération rurale de près de 1 000 équivalents habitants avec un débit journalier de l'ordre de 24 m3/jour. A la suite de cette expérience réussie, le CITET l'a dupliqué dans les différentes régions du pays, pour tester son efficacité sous des climats différents.



De plus, le CITET veille à la valorisation des déchets organiques par compostage. Il a procédé à la réalisation de plusieurs essais et expérimentations pour valoriser différents types de déchets organiques notamment pailles et fientes de volailles, les sous-produits des industries d'huile d'olive et plantes aquatiques marines, les déchets verts, les boues des stations d'épuration et les déchets des industries agroalimentaires. Il a aussi assuré l'assistance technique de certaines municipalités, notamment celle de Bizerte. Il y a valorisé ses déchets verts résultant de l'entretien des jardins publics par compostage afin d'éviter leur mise en décharge et d'obtenir un compost de bonne qualité.

D'autre part, le CITET a développé des programmes de formation visant le renforcement des capacités nationales et internationales, en matière de gestion et de maîtrise des nouvelles techniques et technologies de l'environnement et dispose de 210 modules de formation et d'un réseau d'experts nationaux et internationaux.

Ces actions de formation et de sensibilisation sont menées au profit de nombreux intervenants économiques (acteurs publics, entreprises, bureaux d'études, jeunes diplômés...). A ce jour, le centre a formé plus de 200 cadres publics, 500 cadres privés et 700 jeunes diplômés.

Encadrement

Le CITET compte 130 employés, dont plus de 50% de cadres techniques, administratifs (RH) et financiers. Les cadres techniques sont des ingénieurs, des personnels dédiés à la recherche (experts techniques, chercheurs, etc.), des ingénieurs et des techniciens de laboratoire et de recherche. Considérant que l'activité de coopération internationale est une activité d'appui aux structures techniques, d'autres cadres des directions techniques et administratives y contribuent à travers la formation, la gestion de projets, la communication, entre autres. Le CITET aussi fait appel à des ressources externes, notamment des experts nationaux et internationaux spécialisés dans les thématiques éco-innovantes.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, le CITET a mené plusieurs projets, notamment le Projet de production propre tunisien (PPPT) 2011-2015,

cofinancé par le secrétariat d'Etat à l'Economie suisse (SECO) et le CITET. Le PPPT s'inscrit dans une démarche développée par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) avec le soutien technique de la Suisse, le Plan mondial de surveillance des polluants organiques persistants dans les pays d'Afrique (2016-2020), cofinancé par le Programme des Nations unies pour l'Environnement, le Programme Environnement Energie (PEE) (2011-2015), financé par l'UE dans le cadre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), et le Programme de formation dans le cadre du projet PEV-UNOPS (2017), financé par la BID et mis en œuvre par l'UNOPS.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, plusieurs actions de formation et de renforcement des capacités ont été menées avec des pays d'Afrique francophone, à l'instar de l'atelier régional sur la Mise à niveau environnementale au profit des pays africains francophones, organisé en 2016 avec l'appui de l'ATCT et de la BID, l'atelier de renforcement des capacités dans les pays africains francophones sur la lutte contre la pollution industrielle, avec l'appui de la BADEA (2014) ainsi que des actions de formation et de développement des compétences d'experts de 29 pays francophones d'Afrique, dans le cadre du Programme Economie verte en Afrique avec l'appui de l'IFDD.



BANQUE NATIONALE DE GÈNES (BNG)



Introduction

La Banque nationale de gènes (BNG) est un établissement public à caractère administratif, créée en 2003 par le décret n°2003-1748 du 11 août 2003. Elle est chargée de l'évaluation et de la conservation des ressources génétiques locales, acclimatées et exotiques, et notamment celles qui sont rares, menacées et celles qui présentent un intérêt économique, écologique, et/ou médicinale.

Site Web	www.bng.nat.tn
Directeur Général	Mbarek Ben Naceur
Adresse postale	Boulevard du Leader Yasser Arafat Charguia 1, 2035 -Tunis
Téléphone	+216 71 771 756

Secteur et principales activités

Les principales activités de la banque de gènes comprennent la collecte, la sélection et l'identification de la provenance des ressources génétiques et leur contrôle sanitaire. Elles englobent aussi l'identification, l'évaluation et la valorisation des ressources génétiques. Enfin, elle assure la coordination entre tous les établissements scientifiques, les organismes publiques et tous les intervenants dans le domaine des ressources génétiques.

La BNG veille à l'élaboration d'un programme national définissant les priorités de la conservation et son actualisation. A cela s'ajoute le rapatriement des espèces existantes dans les banques étrangères de gènes et ce conformément aux normes en vigueur.



La banque est aussi chargée de l'instauration et de l'amélioration des mécanismes visant la protection des caractéristiques des ressources génétiques, ainsi que de l'élaboration des mécanismes d'échange des ressources génétiques sur le plan national et international.

Elle assure l'échange d'informations concernant les ressources génétiques et contribue à la formation et au renforcement des capacités nationales dans le domaine de la conservation des gènes aux niveaux national et international.

La BNG garantit aussi l'élaboration des mécanismes d'échange des ressources génétiques sur le plan national et international.

Enfin, elle contribue à la formation et au renforcement des capacités nationales dans le domaine de la conservation des gènes au niveau national et international et encourage les activités visant la conservation des ressources génétiques.

Domaines d'expertise

Les principaux domaines d'expertise de la BNG sont la conservation de la biodiversité agricole, la détection des organismes génétiquement modifiés (OGM), la documentation des ressources génétiques, la préparation des inventaires, la collecte et l'évaluation des ressources génétiques, et le stockage, le conditionnement et la classification des ressources génétiques des principales plantes cultivées et des espèces sauvages apparentées.

Réalisations

La BNG conserve actuellement plus de 44 000 accessions dans ses chambres froides avec plus de 7 000 accessions caractérisées morphologiquement.

Elle a réussi à établir un Programme de conservation (à la ferme) des ressources phyto-génétiques locales ainsi que des missions de prospection, de collecte et de multiplication des ressources phyto-génétiques (RPG) locales.

L'évaluation et la valorisation des RPG locales vial'installation de parcelles de démonstration dans les différents étages bioclimatiques et sous différents stress, sont destinées à l'étude de leur adaptation et aux ateliers de sélection. La banque vise une coordination continue avec les intervenants (CRDA, agriculteurs, ONG...) dans le domaine de la conservation in situ (à la ferme) et intervient dans la distribution des semences locales aux agriculteurs dans le cadre d'un projet de réhabilitation des variétés autochtones.

La BNG a également réussi à créer un système de documentation des ressources génétiques GrinGlobal et a jusqu'ici contribué à l'installer dans quelques centres de pays arabes et africains.

Enfin, la BNG assure l'échange d'informations, le transfert de technologies et le renforcement des capacités en matière de collecte, de conservation et d'utilisation des RPG locales par l'organisation de réunions et de journées d'information sur l'importance des variétés



autochtones, ainsi que par des formations d'agriculteurs à la sélection participative et à l'encadrement de stagiaires sur la conservation des variétés autochtones.

Encadrement

La BNG compte 55 salariés, dont des administratifs (RH, Finance, IT...) et des employés dédiés à la recherche (experts techniques, chercheurs, etc.). Pour chaque projet de coopération internationale, un seul responsable est chargé du suivi.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, la BNG a participé à des projets financés par différents bailleurs de fonds internationaux (FAO, Global Crop Diversity Trust, BID, Bureau fédéral pour l'agriculture et l'alimentation allemand, Programme de coopération transfrontalier (un instrument européen de voisinage...) et continue à rechercher des financements pour de nouveaux projets, la promotion de nouvelles initiatives, la coordination et la planification dans le secteur de la conservation des ressources génétiques.



AGENCE NATIONALE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ANPE)



Introduction

L'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) est un établissement public à caractère industriel et commercial, créé en vertu de la loi n°88-91 du 2 août 1988. Elle est chargée de l'élaboration de la politique générale du gouvernement en matière de lutte contre la pollution et de protection de l'environnement, et à sa mise en œuvre par des actions spécifiques et sectorielles ainsi que des actions globales s'inscrivant dans le cadre du plan national de développement.

Site Web	www.anpe.nat.tn
Directeur Général	Mohamed Bouden
Adresse postale	Centre urbain nord, 15 rue 7051, Cité Essalem, 1080 Tunis
Téléphone	+216 71781023

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'agence couvrent :

- L'approbation d'études d'impact sur l'environnement de toute unité industrielle, agricole ou commerciale dont l'activité présente des risques de pollution ou de dégradation de l'environnement,
- Le contrôle de l'efficacité et du rendement des installations de traitement ou de destruction des rejets polluants, par un suivi continu,
- L'instruction des dossiers d'agrément des investissements concernant tout projet visant à concourir à la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement,
- La promotion de toute action de formation, d'éducation, d'étude et de recherche en matière de lutte contre la pollution et de protection de l'environnement.



Domaines d'expertise

L'ANPE a développé une large expertise en matière d'études d'impact sur l'environnement ou de dépollution. Elle contrôle les activités polluantes, instaure le développement d'une réglementation environnementale et veille à la sensibilisation et à l'éducation environnementale, ainsi qu'à la surveillance de la qualité de l'air et la gestion scientifique des écosystèmes naturels.

Réalisations

Parmi les réalisations de l'agence, on peut citer la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique générale du gouvernement en matière de protection de l'environnement par des actions spécifiques, sectorielles et des actions globales s'inscrivant dans le cadre du plan national de développement.

L'ANPE présente des propositions aux autorités compétentes destinées à assurer la mise en œuvre de la politique environnementale de l'Etat et la lutte contre toutes les sources de pollution et toutes les formes de dégradation de l'environnement.

L'agence intervient dans l'instruction des dossiers d'agrément des investissements dans tous les projets visant à concourir à la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement.

Elle assure le contrôle et le suivi des rejets polluants et des installations de traitement desdits rejets, ainsi que le suivi de l'évolution des recherches de nature scientifique, technique et économique dans le domaine de l'environnement.

Encadrement

L'ANPE compte 410 employés, dont 115 administratifs et support, 295 techniciens et une équipe de 6 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'ANPE a mené plusieurs projets, notamment le Projet relatif à la mise en place d'une plateforme multi-acteurs pour le soutien à la gouvernance de la ressource en eau sur le bassin versant de la Medjerda, dans le cadre de la coopération bilatérale Wallonie Bruxelles-Tunisie.



Avec le soutien de l'Union européenne, elle a aussi réalisé le Projet de gouvernance de la qualité de l'air dans le gouvernorat de Gabès.

Il faut également mentionner le Programme de renforcement des capacités institutionnelles relatif aux activités d'immersion des déchets en mer, dans le cadre de la coopération tuniso-italienne, le Programme de protection de l'environnement avec la coopération tuniso-allemande et le Projet de gestion de la qualité de l'air dans les zones urbaines et industrielles, avec l'AFD.

Groupe sectoriel
INDUSTRIE, ENERGIE ET SERVICES

Secteurs

- ▶ **Industrie**
- ▶ **Commerce & investissement**
- ▶ **Technologies de l'information**
- ▶ **Energie**



AGENCE DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION (APII)



Introduction

L'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII) est un établissement public créé en 1972 et placé sous la tutelle du ministère l'Industrie, de l'Energie et des Mines. Elle assure la mise en œuvre la politique de l'Etat relative à la promotion du secteur industriel et de l'innovation, en tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs, à partir de l'idée du projet jusqu'au développement de l'activité.

Site Web	www.tunisieindustrie.nat.tn
Directeur Général	Omar Bouzouada
Adresse postale	63, rue de Syrie, 1002 Tunis Belvédère
Téléphone	+216 71 781 023

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'agence sont la formation et le coaching des promoteurs pour concrétiser des idées de projets et assurer la gestion du réseau national de pépinières d'entreprises.

L'agence veille à la facilitation des procédures administratives visant la constitution juridique des sociétés, par l'intermédiaire d'un interlocuteur unique. Elle assure aussi la gestion des avantages financiers et l'octroi de dotations pour le financement des nouveaux projets.

De plus, l'APII fournit une assistance aux PME afin d'améliorer leur compétitivité par le renforcement des capacités à innover et la mise en place d'un système de management de l'innovation et de suivi des projets. Aussi, l'agence élabore des études stratégiques et sectorielles pour soutenir le développement des secteurs

stratégiques et renforcer les activités économiques des PME tunisiennes. Elle organise des manifestations et des salons thématiques et sectoriels en Tunisie et à l'étranger.

Domaines d'expertise

L'APII possède une large expertise en matière de facilitation des procédures administratives dans le domaine de l'investissement. Elle intervient également dans la gestion des incitations financières accordées aux promoteurs et aux entreprises.

Elle dispose d'une large expérience dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise, notamment pour promouvoir des projets innovants. Elle intervient aussi dans la gestion de l'information industrielle et la veille économique et technologique.

Réalisations

L'APII assure la gestion des guichets uniques pour la constitution juridique des sociétés : 28 697 sociétés se sont ainsi constituées durant les 5 dernières années.

Depuis 2018, l'agence a pu mettre en place un interlocuteur unique (à la place du guichet unique) en tant que seul vis-à-vis dans le processus de constitution juridique de l'entreprise (front office). En 2018, 3 094 sociétés se sont constituées à travers les services de l'interlocuteur unique. De plus, l'agence a accordé des avantages financiers à 1 387 projets, au cours des 5 dernières années.

Par ailleurs, l'APII gère le réseau national de pépinières d'entreprises, qui sont au nombre de 28. L'agence a

ainsi réalisé des performances importantes : elle a en effet hébergé 420 nouvelles entreprises innovantes durant les 5 dernières années et accompagné 3 610 projets pour l'élaboration de leur plan d'affaires.

L'APII a aussi assuré l'accompagnement de 1 242 entreprises dans 282 missions de networking à l'étranger en marge des événements et salons sectoriels spécialisés. Enfin, elle a mis en place le baromètre de l'APII (2017), dédié à sonder le climat des affaires en Tunisie.

Encadrement

Le personnel de l'APII est composé de 319 salariés, répartis au sein du siège central (126) et 193 dans les différentes représentations régionales (dont 171 cadres) et 4 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'APII a réalisé plusieurs projets, notamment :

- Le projet d'amélioration de l'environnement des affaires pour les MPME, mené dans le cadre du Small Business Act. Ce projet visait l'appui à l'internationalisation et à l'inclusion financière des PME ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat féminin dans la région sud de la Méditerranée ;
- Le projet « The Next Society » qui a pour objectif de renforcer les écosystèmes d'innovation, de développer la création de valeurs et de faire émerger des solutions concrètes pour une prospérité partagée en Méditerranée et en Afrique ;
- Le Programme de renforcement des compétences des entreprises en matière d'innovation (PRCI), qui s'intègre au cadre du Programme européen pour la recherche et l'innovation (Horizon 2020), avec pour objectif l'évaluation et le renforcement des capacités et des performances de gestion de l'innovation dans les entreprises.



CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES (CETIME)



Introduction

Le Centre technique des industries mécaniques et électriques (CETIME) a été créé par la loi 45-82 du 25 mai 1982 et placé sous la tutelle du ministère l'Industrie, de l'Énergie et des Mines. Il est chargé de fournir des moyens et des compétences aux entreprises du secteur des industries mécaniques, électriques et électroniques.

Site Web	www.cetime.tn
Directrice Générale	Amel Ben Farhat
Adresse postale	GP7, Zone Industrielle Ksar Saïd 2010 Manouba
Téléphone	+216 70 146 000

Secteur et principales activités

Le CETIME veille à résoudre les problèmes techniques des entreprises du secteur des industries mécaniques, électriques et électroniques et à améliorer leur compétitivité. Il exerce dans les domaines d'activité suivants : mécanique, électricité, électronique, énergie électrique, photovoltaïque et fournit aussi un service de conseil.

Domaines d'expertise

Les domaines d'expertise du centre sont multiples, notamment l'assistance technique dans les domaines suivants : productivité, soudage, assistance énergétique, implantation de systèmes de management environnemental selon les normes ISO 14001, Système de management qualité (ISO 9001). Le CETIME est chargé des analyses, des essais et des contrôles appliqués



aux produits, composants et équipements électriques et mécaniques. Il assure l'évaluation de conformité des produits importés : essais mécaniques des produits plastiques, conformité et étiquetage énergétique des produits électriques et électrodomestiques. Il réalise aussi des expertises en conseil technique d'équipements, de systèmes et d'outils de production et effectue des audits énergétiques et des études techniques générales, sectorielles et de positionnement de branche.

Réalizations

Le CETIME a contribué aux grands programmes nationaux au profit des entreprises du secteur des industries mécaniques et électriques tels que le Programme national de formation continue (PRONAFOC), le Programme de mise à niveau de l'industrie (PMN), le Programme de modernisation industrielle (PMI), le Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès au marché (PCAM) et le Programme national de la qualité (PNQ). Le centre a aussi créé et organisé le Salon international de la pièce de rechange et des services industriels (SAPRI) de 1986 à 2007.

Encadrement

Le CETIME compte 132 employés, dont 49 administratifs, 83 techniciens et 2 chargés de recherche.

Coopération internationale

Dans le cadre de ses activités, le CETIME a géré plusieurs programmes de coopération internationale au

profit des entreprises du secteur des IME, notamment avec le Canada (formation de formateurs et veille), la Belgique (maintenance industrielle), l'Allemagne (soudure, laboratoire d'essais photovoltaïques, innovation et veille...), l'Espagne (environnement industriel) et le Japon

(productivité). De plus, il a assuré des formations en métrologie, soudure et la mise en place d'un laboratoire de contrôle et d'essais électriques en Arabie saoudite avec l'Agence de contrôle technique internationale (APAVE Tunisie).



TECHNOPOLE DE BORJ CÉDRIA (ECOPARK)



Introduction

La Technopole de Borj Cédria (Ecopark) est destinée à regrouper, à un niveau de compétence scientifique et technologique élevé, des activités de recherche et développement, des activités industrielles innovantes et des activités de formation autour de l'impératif stratégique de promotion d'un potentiel économique national lié aux énergies renouvelables et au développement durable.

Site Web	www.ecopark.tn
Président Directeur Général	Ridha Klai
Adresse postale	BP 174, 1164 Hammam Chatt, Borj Cédria, Tunisie
Téléphone	+216 79 326 170

Secteur et principales activités

La Société de gestion de la technopole de Borj Cédria (SGTBC) a été créée pour promouvoir la technopole auprès des industriels et créer des liens de collaboration dans un cadre gagnant-gagnant. Elle a pour principales activités l'assistance administrative et technique nécessaire aux entreprises, aux investisseurs résidents ou voulant résider dans l'Ecopark, la veille technologique et l'écoute stratégique, l'organisation de séminaires et de colloques, l'animation scientifique et le renforcement de la synergie entre les différentes composantes de l'Ecopark, l'élaboration d'études de faisabilité, la formation professionnelle supérieure postuniversitaire, l'exécution des travaux relatifs à l'aménagement, la construction de locaux, la location de terrains et des locaux, la gestion et l'exploitation de l'espace de production, de la pépinière

d'entreprises, du centre vie et des salles de conférences et de réunions.

Domaines d'expertise

En ce qui concerne la biotechnologie, Ecopark effectue l'évaluation de la viabilité des semences et l'analyse minérale et organique des fourrages et aliments énergétiques du bétail ainsi que l'analyse des antioxydants naturels (composés phénoliques) et l'évaluation de leurs propriétés biologiques. Il peut aussi pratiquer des analyses de la diversité génétique des plantes à l'aide d'outils phénotypiques, biochimiques et moléculaires et des analyses moléculaires fines.

Le centre intervient dans l'évaluation de la capacité des plantes (céréales, agrumes, vigne, légumineuses, plantes fourragères...) à tolérer les contraintes abiotiques (salinité, sécheresse et déficiences nutritionnelles) et biotiques (attaques fongiques en particulier), et effectue une évaluation agronomique des ressources hydriques non conventionnelles (impact sur les cultures et facteurs de risque).

En ce qui concerne l'énergie, Ecopark a développé une grande expertise dans le domaine des semi-conducteurs utiles à la conversion photovoltaïque (PV) de l'énergie solaire. De même, elle pratique aussi des expertises dans les technologies des cellules PV à base de silicium cristallin. Concernant le secteur de l'eau, Ecopark mène des études sur la recharge artificielle des nappes et travaille sur la caractérisation géophysique

et géologique des réservoirs géologiques. Il couvre les études sur le traitement de l'entartrage des eaux potables et géothermale industrielle et de la pollution des gaz.

Réalizations

Parmi les réalisations d'Ecopark, figure le développement des compétences dans le domaine des énergies renouvelables et la réalisation d'une étude socioéconomique sur les régions du Sud tunisien pour le compte de la compagnie pétrolière italienne ENI.

De plus, il assure une assistance au profit de la Société de promotion du lac de Tunis (SPLT) en matière de choix des solutions technologiques permettant une meilleure réutilisation des eaux usées pour l'irrigation des espaces verts, l'introduction des énergies renouvelables, le choix des plantes et ce, dans le cadre du projet d'aménagement du lac de Tunis (Perle1), ainsi qu'une assistance technique dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Encadrement

Le centre compte 15 employés dont 13 administratifs, 3 personnes dédiées à la recherche et une personne dédiée à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés, notamment les projets transfrontaliers Italie-Tunisie entre 2014 et 2020 « Efficacité et valorisation des eaux d'irrigation à travers des actions pilotes en Sicile et Tunisie », le projet pour

minimiser la consommation d'énergie des bâtiments écologiques (European neighbourhood instrument, Cooperation across borders in the mediterranean program), et le projet de collaboration avec l'Université de Tillabéry du Niger pour la réalisation d'études pour l'électrification photovoltaïque des bâtiments de l'Institut universitaire de technologie de l'Université de Tillabéry.

Il faut aussi mentionner la convention de collaboration avec la compagnie pétrolière italienne ENI qui a pour objet le développement de la production des biocarburants en Tunisie.

De plus, Ecopark a signé plusieurs conventions notamment avec le réseau de l'Institut méditerranéen des énergies renouvelables (IMEDER) en France, le Pôle de compétitivité (DERBI) (France), Toulon Var Technologies Innovation (France), le ministère de l'enseignement supérieur et de l'innovation (Niger), EBN (Programme soft landing), l'Université de Catane (Italie), et des institutions et organismes nationaux (Agence nationale de maîtrise de l'énergie ANME, Société tunisienne d'électricité et de gaz STEG, Chambre syndicale nationale des énergies renouvelables CSNER, Centre international des technologies de l'environnement de Tunis CITET, Agence de promotion de l'industrie API, Agence de promotion de l'investissement extérieur FIPA, Centres techniques...), Il a aussi conclu un partenariat avec le Luxembourg Institut of Science and Technology pour la mise en place d'un centre de valorisation tuniso-luxembourgeois dédié à l'environnement au sein du Technopark de Borj Cédria.



CENTRE TECHNIQUE DE L'EMBALLAGE ET DU CONDITIONNEMENT (PACKTEC)



Introduction

Le Centre technique de l'emballage et du conditionnement (PACKTEC) a été créé en 1996 pour accompagner les entreprises du secteur industriel dans leurs efforts de mise à niveau afin de garantir l'adaptation de leurs produits aux exigences des marchés à l'export.

Site Web	www.packtec.tn
Directeur Général	Abdelkarim Hamdaoui
Adresse postale	Cité El Khadra BP64-1003 Tunis
Téléphone	+216 71 772 755

Secteur et principales activités

PACKTEC vise l'amélioration de la compétitivité du secteur industriel à travers des prestations d'assistance, de conseil et de services techniques liés à l'emballage, au transport, à la logistique et à l'impression.

L'offre de PACKTEC s'adresse à tous les opérateurs concernés par l'emballage : les fabricants, les utilisateurs, les distributeurs, les transporteurs, les exportateurs et les recycleurs. Les principales activités de PACKTEC sont les analyses et les essais sur tous les types d'emballages (papier et carton, plastique, métal, verre...), l'assistance technique aux entreprises du secteur de l'emballage, ainsi que la formation et le coaching.

PACKTEC offre le design Packaging Conception et développement des emballages par destination cible pour un meilleur positionnement par rapport à la

concurrence, conception graphique, conception des volumes, écoconception des emballages...

PACKTEC offre également un service de veille stratégique et de promotion à travers la diffusion d'une information pointue et actualisée au profit de tous les opérateurs du secteur, l'organisation du Concours national du meilleur emballage « Tunisia Star Pack » et du Concours junior de l'emballage et l'organisation des « Journées PACKAGING » qui est un événement de renommée internationale, devenu au fil des années un lieu de rencontre d'experts nationaux et internationaux.

Domaines d'expertise

PACKTEC a développé une grande expertise dans les analyses et les essais sur les matériaux d'emballage au profit des entreprises manufacturières utilisatrices d'emballage et des entreprises fabricantes d'emballage, par l'évaluation des performances chimiques, physiques et mécaniques des matériaux d'emballage (papier, carton, plastique, métal, verre, bois). Le centre vise aussi la vérification de l'aptitude au contact alimentaire des matériaux et des emballages finis en conformité avec la réglementation nationale et internationale.

PACKTEC assure des sessions de formation professionnelle une assistance technique au profit des entreprises du secteur de l'emballage et de l'imprimerie. Il accompagne ces entreprises du secteur de l'emballage et de l'imprimerie pour mettre en place des systèmes de

management de la qualité, de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail.

Réalizations

PACKTEC compte de nombreuses réalisations, notamment la mise en place de systèmes qualité, l'assistance à la mise en place de laboratoires d'essais homologués, la finalisation de projets de recherche et développement et de brevets, l'amélioration de la date limite de consommation (DLC) des fruits et légumes emballés dans un matériau à base de cellulose à pouvoir adsorbant accru, la caractérisation et étude des propriétés physico-chimiques des emballages métalliques, et l'évaluation de leur aptitude au contact alimentaire, et la valorisation du polyéthylène téréphtalate (PET) régénéré en vue de sa réutilisation pour des applications spécifiques à rapport qualité/prix amélioré.

Encadrement

Le personnel de PACKTEC se compose de 54 salariés dont 27 administratifs, 27 chargés de production, 4 chargés de recherche et une personne travaillant en collaboration avec toutes les directions.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés comme, par exemple, le projet d'assistance technique pour la mise en place d'un Centre technique de l'emballage au Liban, avec un financement de l'ONUDI. A cela s'ajoute un projet d'assistance technique pour la mise en place d'un laboratoire d'emballages alimentaires en Tanzanie au sein de l'institut de normalisation TBS, toujours avec un

financement de l'ONUDI).

PACKTEC a aussi assuré l'organisation d'ateliers de formation théorique et pratique sur les méthodes de conditionnement des produits alimentaires avec la Saudi Food and Drug Authority et a mené une étude de faisabilité pour la mise en place d'un centre technique de l'emballage en Jordanie (financement USAID), ainsi que l'étude de faisabilité d'un Centre technique de l'emballage en Egypte. Par ailleurs, un projet de diagnostic et formation « La maîtrise des équipements des laboratoires et des matériaux d'emballages » a été réalisé au profit de la société MULTIPRINT du Cameroun (Douala). PACKTEC a aussi accompagné la mise en place de centres techniques, laboratoires et référentiels qualité, à travers la réalisation d'étude de faisabilité, de formations, d'assistance technique et d'élaboration de cahiers des charges pour l'achat d'équipements dans plusieurs pays.



CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION (TUNAC)



Introduction

Le Conseil national d'accréditation (TUNAC) est un établissement public à caractère non administratif créé en 1994 et placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines. Il est géré par un Conseil d'entreprise représentant les ministères concernés, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), l'Organisation tunisienne de défense du consommateur (ODC), ainsi qu'un membre représentant les organismes d'évaluation de la conformité (OEC).

Site Web	www.tunac.tn
Directeur Général	Yassine Wali
Adresse postale	7, Rue du Dr Alphonse Laveran, 1002 Tunis Belvédère
Téléphone	+216 71 782 367

Secteur et principales activités

Les principales activités de cet établissement public sont principalement l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité OEC et la promotion de la reconnaissance mutuelle entre les OEC exerçant en Tunisie et leurs homologues étrangers.

Domaines d'expertise

TUNAC a travaillé sur l'accréditation des laboratoires d'analyses, d'essais, d'étalonnage, des organismes d'inspection et des organismes de certification selon les standards nationaux et internationaux en vigueur.

Ses domaines d'accréditation comprennent l'analyse biologique et biochimique de différents types de produits : produits agricoles y compris les aliments pour bétail, produits chimiques produits cosmétiques y compris



les engrais et la peinture, échantillons environnementaux, air, eau, sol et déchets, et dispositifs médicaux.

TUNAC effectue aussi des analyses chimiques, y compris la chimie analytique notamment sur : les textiles, le cuir et les produits d'habillement, les produits du tabac, les bois, les jouets, les équipements sportifs et de loisirs, les papiers, cartons et matériaux d'emballages.

Il accorde les certifications des systèmes de management et celles des produits, notamment : l'électricité, le gaz et l'air conditionné, l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et des services d'assainissement, les constructions, le commerce de gros et de détail, le transport et stockage, les services de restauration et hébergement, les services de communication et d'information, les assurances et services financiers, les services professionnels et techniques, les services d'enseignement, les spectacles et les loisirs.

Réalisations

Parmi les réalisations de TUNAC, on peut citer l'accréditation de 155 organismes d'évaluation de la conformité en Tunisie dont 138 laboratoires (essais, étalonnages et analyses), 5 organismes de certification et 12 organismes d'inspection.

Encadrement

TUNAC compte 27 salariés dont 14 administratifs (RH, Finances, IT...), 13 chargés de production et 350 collaborateurs externes dédiés à la recherche.

Coopération internationale

A l'étranger, TUNAC a procédé à l'accréditation de 30 OEC : 7 en Côte-d'Ivoire, 3 au Cameroun, 6 en Mauritanie, 4 au Mali, 1 au Soudan, 1 en RDC et 8 en Arabie saoudite. Elle a aussi assuré la mise en place d'un système d'accréditation au Soudan (formation, coaching, assistance technique).

Par ailleurs, TUNAC a créé un système d'accréditation en Arabie saoudite et dans les 8 pays de l'UEMOA : le « Système ouest-africain d'accréditation (SOAC). TUNAC a aussi assuré l'organisation de plusieurs sessions de formation et des forums au profit d'évaluateurs, d'experts techniques et d'organismes d'évaluation de la conformité conformément aux normes internationales de la série 17000 et, enfin, la qualification d'une cinquantaine d'évaluateurs qualité et techniques.

Dans le cadre des activités de coopération internationale, un système d'accréditation pour les pays de l'UEMOA

a aussi été mis en place : le système ouest-africain d'accréditation « SOAC » selon la norme ISO/CEI 17011 (qualification de leurs évaluateurs et experts).

De même, au Soudan, TUNAC a mis en place un système d'accréditation selon la norme ISO/CEI 17011 : 2017 (formation et qualification de leur évaluateurs et experts). TUNAC a aussi réussi à réaliser l'évaluation et l'accréditation d'une trentaine d'organismes d'évaluation de la conformité entre laboratoires et organismes d'inspection. De plus, il a établi une coopération avec le SADCAS, l'organisme d'accréditation multi-économie de l'Afrique australe.

La coopération entre TUNAC et le SADCAS a permis à ce dernier d'être reconnu par les instances internationales d'accréditation notamment l'ILAC. De même pour le SOAC, qui est Peer Evaluation depuis fin 2019.



CENTRE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (CEPEX)



Introduction

Le Centre de promotion des exportations (CEPEX) est un établissement créé en 1973 et se trouve placé sous la tutelle du ministère du Commerce et du Développement des Exportations. Il a développé un savoir-faire dans l'accompagnement des entreprises exportatrices. Grâce à une riche panoplie de services et un réseau professionnel international, le CEPEX ambitionne de positionner et valoriser la marque Tunisia Export sur les marchés internationaux.

Site Web	www.tunisiaexport.tn
Président Directeur Général	Chiheb Ben Ahmed
Adresse postale	Centre Urbain Nord, BP 225, 1080 Tunis Cedex
Téléphone	+216 71 130 320

Secteur et principales activités

Le CEPEX a pour mission de promouvoir les exportations tunisiennes. Il est chargé d'informer, conseiller et orienter les exportateurs tunisiens vers les opportunités d'échanges à l'international et de développer des partenariats commerciaux grâce à un système d'information et de veille concurrentielle.

Le centre intervient pour appuyer les acteurs économiques dans le processus d'exportation, en les soutenant administrativement et financièrement. Il accompagne les exportateurs sur les marchés extérieurs en organisant des actions promotionnelles, des rencontres avec des partenaires et des missions de prospection.

Le centre œuvre à la promotion du catalogue export des produits et services tunisiens auprès des cibles étrangères.



Domaines d'expertises

Le CEPEX s'emploie à fournir aux exportateurs les informations commerciales dont ils ont besoin, notamment : des informations sur les marchés et les secteurs porteurs, des études stratégiques par produit ou par marché, des études de veille réglementaire, des informations sur les foires et les salons internationaux, les mesures d'encouragement à l'export, les atouts et le potentiel à l'exportation de la Tunisie, les répertoires des exportateurs tunisiens et les statistiques sur le commerce extérieur.

Le centre assure l'assistance technique et financière par le coaching à l'export en organisant périodiquement des sessions de formation à travers la Tunisie. Ces séminaires et ateliers de travail visent à transmettre aux exportateurs des connaissances utiles sur le commerce international.

Le CEPEX dispose d'un fonds baptisé FOPRODEX, financé par le budget de l'Etat, dont le principal rôle consiste à encourager les exportations tunisiennes et à appuyer les entreprises qui s'orientent vers les marchés extérieurs. Il gère aussi un programme de participation collective aux foires multisectorielles et salons professionnels à l'échelle internationale.

De plus, le centre organise des missions de prospection sur les nouveaux marchés et des rencontres d'affaires. Il intervient aussi à la promotion de l'offre tunisienne à l'international « Made in Tunisia » par des campagnes

de communication institutionnelle autour de la marque « Tunisia Export ». Enfin, il travaille à l'organisation de la participation tunisienne aux expositions universelles et internationales.

Réalisations

Les principales réalisations de CEPEX sont la promotion de l'image des produits et services tunisiens sur les marchés internationaux, le développement de programmes et mécanismes visant à soutenir les PME par des actions à caractère promotionnel et de networking ou des activités qui renforcent la fonction export au sein de l'entreprise, et l'assistance directe aux PME en s'associant aux actions du programme annuel du CEPEX ou par l'intermédiaire d'un appui financier.

Encadrement

Le CEPEX compte 172 salariés dont 72 administratifs et support, 81 spécialistes métiers, 4 chargés de la coopération internationale et 19 employés divers.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets sont mis en œuvre, notamment :

- La coopération CEPEX/SIPPO (Programme suisse de promotion de l'importation) 2018-2020 et le Programme de renforcement des compétences des institutions d'appui au commerce afin d'assurer l'accès des entreprises tunisiennes prêtes à l'export aux nouveaux marchés (Suisse, Allemagne, UE) ;
- Le Projet de soutien aux PME pour l'accès aux marchés européens dans les secteurs des ingrédients naturels pour le cosmétique et l'alimentation et les produits agroalimentaires transformés dans le cadre de la coopération avec l'Import Desk (IPD) 2019-2021 .
- Un projet de coopération avec l'ambassade du Royaume-Uni (2018-2020) pour l'amélioration des capacités du centre et des exportateurs tunisiens à établir des relations d'affaires avec le Royaume-Uni ;
- Le projet pour la promotion des activités d'export créatrices d'emplois vers de nouveaux marchés africains 2017-2020, en soutenant des PME pour pénétrer l'accès de nouveaux marchés en Afrique, en renforçant les offres d'appui conformes aux besoins et des initiatives et consortiums d'export.



AGENCE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR (FIPA-TUNISIA)



Introduction

L'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA-Tunisia) est un organisme public créé en 1995, sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances, et de l'appui à l'Investissement. Elle est chargée d'apporter le soutien nécessaire aux investisseurs étrangers et de promouvoir l'investissement extérieur en Tunisie.

Site Web	www.investintunisia.tn
Directeur Général	Abdelbasset Ghanmi
Adresse postale	Rue Salaheddine El Ammami, 1004 Tunis
Téléphone	+216 70 241 500

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'agence couvrent la promotion de l'investissement en Tunisie et à l'étranger, l'identification des créneaux compétitifs d'investissement ainsi que l'organisation des manifestations de promotion générale et sectorielle sur l'investissement et le partenariat. La FIPA travaille à rapprocher les investisseurs des opérateurs publics et privés et à les mettre en contact avec les milieux d'affaires.

Domaines d'expertise

L'agence veille à la prospection préliminaire et assure des missions de contacts spécifiques afin de répondre aux besoins des investisseurs et de présenter l'offre tunisienne aux entreprises qui souhaitent intégrer le marché international.

Elle fournit des informations sur les opportunités d'investissement en Tunisie et ses atouts majeurs, susceptibles d'attirer les investissements directs étrangers (IDE). Elle renseigne aussi les investisseurs sur l'économie tunisienne, les ressources humaines, l'infrastructure et les mesures d'incitation à l'investissement et ce, en différentes langues.

L'agence assure le conseil sur les conditions de réussite des projets, les régions d'implantation, les régimes d'investissement et les modes de financement.

Elle accompagne les investisseurs dans leurs visites de prospection en Tunisie et les différentes phases de réalisation de leurs projets. De plus, elle appuie les projets par un suivi personnalisé et permanent auprès des différentes administrations concernées et des autorités régionales.

Réalizations

La FIPA réalise des études afin d'identifier les créneaux d'investissement les plus compétitifs grâce à des études prospectives commandées à des bureaux d'études de renommée mondiale et/ou des institutions tunisiennes spécialisées.

L'agence organise aussi des manifestations de promotion générale et sectorielle sur l'investissement et le partenariat, pour rapprocher l'investisseur des opérateurs publics et privés et le mettre en contact avec les milieux d'affaires. Elle représente ainsi une banque de données sur l'environnement économique tunisien, la réglementation,

les terrains et locaux et les partenaires potentiels.

Grâce à cette banque de données, la FIPA exécute l'accueil et l'encadrement des investisseurs durant leurs voyages d'affaires, en préparant les contacts adéquats avec les administrations publiques et privées et en organisant des visites de terrain afin d'identifier les meilleurs sites d'implantation disponibles au meilleur prix. L'agence assure enfin des formations sur le cadre législatif de l'investissement et des formations au profit d'organismes étrangers. Elle est certifiée ISO 9001 (2003) et a un système de management qualité conforme aux exigences requises par ISO 9001 (2015).

Encadrement

La FIPA compte 87 employés dont 4 sont dédiés à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale et avec l'appui de l'USAID (2016), la FIPA conduit le programme de renforcement des capacités « Presentation of the US Automotive and Aerospace Sectors », animé par un expert américain et réalisé au profit des équipes sectorielles dédiées aux secteurs de l'automobile et de l'aéronautique concernées par le démarchage direct.

En 2016-2017, l'agence a également réalisé, dans le cadre de la coopération avec la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (AHK), un programme d'appui au profit de ses cadres. Ce programme consistait en une série d'ateliers de travail

animés par un expert allemand autour de différents thèmes, notamment : la gestion de projet, le management, le démarchage direct et le ciblage des entreprises lors des salons professionnels.

Par ailleurs, un programme de renforcement des capacités a été réalisé au profit des cadres de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI Gabon). Il a été conçu par la FIPA et l'ATCT, avec l'appui institutionnel de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et a bénéficié à une trentaine de cadres gabonais.

Des visites de travail ont également été organisées dans différentes institutions et régions du pays. De plus, la coopération avec la BADEA a été renforcée à travers l'accueil, en novembre 2019, d'une délégation de représentants institutionnels du Mali, du Burkina-Faso et du Niger.

Enfin, un programme de formation (2017) dédié aux cadres de FIPA a été lancé en partenariat avec la Banque mondiale (IFC) et le cabinet international AVTEQ, avec pour objectif de revoir la proposition de valeur de la Tunisie et de former les cadres FIPA à l'approche Lead Generation.

Enfin, le projet « Innovi-EU4Innovation » s'inscrit dans le cadre de la convention de financement signée entre l'Union européenne et le gouvernement tunisien. L'objectif général du projet est de contribuer au développement économique durable et inclusif de la Tunisie, à travers le renforcement, la structuration et la pérennisation de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat.



CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CERT)



Introduction

Créé par la loi n°88-145 du 31 décembre 1988, le Centre d'études et de recherches des télécommunications (CERT) est un établissement public pluridisciplinaire placé sous la tutelle du ministère des Technologies de la Communication, qui offre des services dans le domaine des TIC.

Site Web	www.cert.tn
Directeur Général	Naoufel Ben Said
Adresse postale	Parc technologique des communications - Route de Raoued - Km 3,5 BP 111 -2088 El Ghazala - Ariana
Téléphone	+216 70 835 000

Secteur et principales activités

Depuis sa création, le CERT a diversifié ses activités pour couvrir des prestations de service dans les domaines de l'économie numérique. Il a bâti un savoir-faire confirmé et une équipe de consultants reconnus à l'échelle nationale et internationale. Il fournit des prestations de consulting TIC, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, d'expertise et réception technique, de recherche, innovation et développement, d'essais de conformité des terminaux de télécommunication ainsi que des formations spécifiques.

Réalizations

Parmi ses réalisations, le CERT a développé une expertise dans la supervision et le pilotage des travaux de câblage fibre optique et dans le suivi et le déploiement des sites radio. Il opère aussi sur l'élaboration des cahiers

des charges, l'assistance au dépouillement, le suivi et réception technique des travaux d'installation ainsi que la mise en service des systèmes de vidéosurveillance.

Le CERT a aussi assuré le pilotage et le suivi des travaux de génie civil pour le déploiement des réseaux fibres optiques (FO) de l'opérateur Ooredoo.

Dans le cadre de ses activités de consulting en TIC, le centre intervient dans la réception technique de la couverture des zones blanches par le réseau de télécommunications haut débit et veille au respect des conditions de mutualisation des sites BTS des réseaux mobiles. Il effectue des études pour la planification et l'optimisation des réseaux mobiles ainsi que le contrôle du spectre radioélectrique.

Encadrement

Le CERT compte 170 salariés dont 50 administratifs, 120 chargés de production et 5 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Depuis quelques années, le CERT a initié une stratégie d'ouverture sur le marché international, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. Il a ainsi établi et consolidé des références auprès d'acteurs majeurs, en particulier les régulateurs des télécommunications et certains ministères en Algérie, au Bénin, au Cameroun, en RDC, en République du Congo, au Burundi, au Niger, en Mauritanie, au Burkina Faso, etc.

Le CERT compte de nombreuses réalisations :

- Un benchmarking de la QoS des réseaux 2G/3G/4G au Rwanda ;
- L'étude des perspectives d'introduction de l'IoT et une autre étude relative à la réorganisation des bandes de fréquences 700, 900 et 1800 MHz au Bénin ;
- L'élaboration, en Algérie, de la cartographie de couverture des réseaux GSM, d'une stratégie pour la connexion haut débit, d'un plan d'action et d'outils de régulation pour la mise en œuvre et la modernisation du système de communication et de collaboration du ministère des Finances ;
- La réalisation d'une étude économique et technique en vue de l'extension du réseau IP/MPLS national en Côte d'Ivoire ;

- L'élaboration des spécifications techniques d'un réseau radio pour Amanat Makka en Arabie saoudite ;
- L'élaboration du cahier des charges pour le câblage et l'interconnexion des sites régionaux du ministère des Finances au Niger ;
- L'étude de faisabilité de la composante du projet de la Dorsale à FO d'Afrique centrale (CAB), qui comprend la pose de la fibre optique sur certains tronçons identifiés, la mise en place d'un centre national de données (Datacenter), d'un centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques (CSIRT) et d'une infrastructure à clé publique (PKI) au Gabon.



OFFICE NATIONAL DES POSTES (ONP)



Introduction

Après l'indépendance de la Tunisie, les activités postales étaient gérées par le ministère chargé des postes, du téléphone et du télégraphe. Après la séparation du secteur des télécommunications en 1995, l'Office national des postes a été créé le 1er janvier 1999 en tant qu'établissement à caractère industriel et commercial, puis reclassé en tant qu'établissement public à caractère non administratif (décret n°2004-2265 du 27 septembre 2004).

Site Web	www.poste.tn
Président Directeur Général	Sami Mekki
Adresse postale	Rue Hédi Nouira, 1030 Tunis
Téléphone	+216 71 353 545

Secteur et principales activités

Les principales activités de la poste couvrent les services financiers (chèques postaux, épargne...), les services postaux (collecte, transport et distribution du courrier, production et vente de timbres), le commerce électronique, la logistique et l'inclusion financière.

Domaines d'expertise

La Poste tunisienne est l'un des leviers de croissance des services financiers en Tunisie. Au diapason des nouvelles tendances mondiales, elle continue de réinventer ses services financiers en privilégiant un partenariat gagnant-gagnant avec les FinTech, qui a contribué au développement d'offres 100% digitales. L'adoption des nouvelles technologies de paiement était révolutionnaire dans le pays.



Cette nouvelle stratégie de la Poste tunisienne s'appuie sur l'usage des TIC comme levier de développement économique de la Tunisie et non pas comme un simple outil de développement.

L'intégration des TIC a couvert la recherche sur la dématérialisation du courrier recommandé et l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la qualité du service. La Poste tunisienne vise aussi à réinventer les produits philatéliques.

A cela s'ajoute le développement des moyens et solutions de paiements digitaux pour la promotion de l'inclusion financière en Tunisie. Pour atteindre cet objectif, la Poste s'appuie sur son vaste réseau couvrant l'ensemble du territoire national et une large gamme de services financiers, notamment les services de paiement et de transfert électronique et mobile.

Réalizations

Parmi ses réalisations, la Poste tunisienne a développé des solutions d'encaissement de crédits et de recouvrement de créances pour toutes les institutions de microfinance en Tunisie. Elle a aussi lancé la carte sociale au profit des bénéficiaires du Programme national d'aide aux familles nécessiteuses et a assuré la digitalisation de l'inscription scolaire et l'inclusion financière des étudiants ainsi que le lancement des applications mobiles basées sur la technologie « Wallet » et QRCode.

De plus, pour accompagner l'effort national de decashing et la promotion de l'inclusion financière, la Poste tunisienne a développé un moyen moderne et convivial de gérer facilement et à tout instant les opérations financières de sa clientèle. Ainsi, la nouvelle application mobile D17 pour smartphone permet d'effectuer des paiements en toute sécurité et rapidité. D'autres services développés par la Poste tunisienne en partenariat avec l'Union postale universelle ont permis la facilitation des procédures d'exportation des marchandises des PME (produits artisanaux et de terroir) via le projet Easy Export, qui consiste à créer un guichet unique pour abriter les différentes formalités, en partenariat avec les intervenants du ministère du Commerce et du Développement des Exportations, la douane, etc.

Encadrement

La Poste tunisienne compte 9 330 employés dont 4 295 administratifs, 4 995 chargés de production, 40 experts techniques et 3 experts dédiés à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, le projet Diagnostic stratégique auprès de la société mauritanienne des postes (MauriPost) a visé le transfert d'expertise dans le domaine de la réhabilitation des ressources humaines à MauriPost ainsi que l'activation du centre de formation postal en Mauritanie.

De plus, la Poste tunisienne a élaboré un partenariat stratégique avec la Poste de Libye à travers la réalisation d'une mission de diagnostic stratégique auprès de la poste libyenne pour la mise en place d'un système de

transfert express de mandats et d'un système de gestion des boîtes postales, l'organisation de plusieurs sessions de formation pour les cadres de la poste libyenne et le transit en dépêches closes libyennes de la Tunisie vers le Maroc.

La Poste tunisienne a également instauré un partenariat stratégique avec la poste de Côte d'Ivoire et la poste du Mali, à travers la mise en place du système mandat express « IFS domestique » en Côte d'Ivoire et de systèmes de mandat minute, système de gestion de trésorerie et système de change manuel auprès de la Poste malienne.



AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (ANSI)



Introduction

L'Agence nationale de la sécurité informatique (ANSI) est une entreprise publique à caractère non administratif créée en vertu de la loi n°2004-5 du 3 février 2004 et placée sous la tutelle du Ministère des Technologies de la Communication.

Site Web	www.ansi.tn
Directeur Général	Naoufel Frikha
Adresse postale	49, Avenue Jean Jaurès, 1000 Tunis
Téléphone	+216 71 846 020

Secteur et principales activités

L'ANSI a pour mission le contrôle général des systèmes informatiques et des réseaux relevant des divers organismes publics et privés tunisiens. Elle est chargée de plusieurs missions pour veiller à l'exécution des orientations nationales et de la stratégie générale en systèmes de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux.

Elle prend en charge le suivi de l'exécution des plans et des programmes relatifs à la sécurité informatique dans le secteur public à l'exception des applications particulières à la défense et à la sécurité nationale et assure la coordination entre les intervenants dans ce domaine. L'agence a établi des normes spécifiques à la sécurité informatique, élaboré des guides techniques et procédé à leur publication.

L'ANSI a participé à la consolidation de la formation et du recyclage dans le domaine de la sécurité informatique

et veille à l'exécution des réglementations relatives à l'obligation de l'audit périodique de la sécurité des systèmes informatiques et des réseaux.

Domaines d'expertise

L'ANSI assure l'évaluation technique des applications nationales et la certification des auditeurs, ainsi que l'évaluation des rapports d'audit réalisés par différents organismes. Elle assure aussi le traitement des incidents cybernétiques, la récupération des données et la supervision du cyberspace face aux malwares.

L'agence organise, de plus, des événements cybernétiques et sensibilise différents types d'utilisateurs aux vulnérabilités des systèmes. Elle travaille sur le renforcement des compétences et assure des formations dans le domaine de la sécurité informatique et de l'assistance à l'installation des Computer Emergency Response Team (CERT) en Afrique.

Réalisations

L'ANSI a assuré l'assistance à l'installation d'un CERT national en Afrique du Sud (ECS-CSIRT) et au Nigéria (NgCERT), ainsi que l'assistance à la création d'un CERT social national (SOCIALTN-CERT), équipe opérationnelle chargée de gérer les incidents de sécurité informatique pouvant impacter le ministère des Affaires sociales et les établissements sous tutelle.

Elle a aussi participé à la création d'un CERT bancaire national, Financial CERT, une entité collaborative de cybersécurité, créée au sein de l'APTBEF. Ce mécanisme fournit un cadre de lutte contre les cyberattaques pour les différentes parties prenantes

afin de renforcer leur niveau de sécurité tout en appuyant les efforts des différents organismes de régulation, notamment la BCT et l'ANSI.

Ce cadre jette des bases favorables au partage d'informations liées à des attaques ciblées visant les infrastructures du secteur financier. D'autre part, il permet le partage d'expérience et d'expertise technique entre les différents acteurs.

A la suite de l'actualité récente en relation avec des mouvements activistes, l'ANSI a récemment élevé le niveau d'alerte nationale et appelé à plus de vigilance de la part de tous les internautes et des responsables des systèmes d'information.

Encadrement

L'ANSI compte 74 employés dont 18 chargés de production, 21 ingénieurs et 20 analystes.

Coopération internationale

L'agence a gagné une reconnaissance internationale grâce à son expertise en matière logiciel libre (open source) et à ses efforts continus d'amélioration et d'innovation.

Dans le cadre de ses activités de coopération internationale, l'ANSI a assuré l'assistance à l'installation d'une équipe d'intervention informatique d'urgence (Computer Emergency Response Team/CERT) en Afrique du Sud et au Nigéria.

L'ANSI a aussi réalisé un projet dans le cadre de la coopération avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information de la République française.



CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATIQUE (CNI)



Introduction

Le Centre national de l'informatique (CNI) est un établissement public à caractère non administratif créé par la loi n°75-83 du 30 décembre 1975 et placé sous la tutelle du ministère des Technologies de la Communication. Ses missions sont fixées par le décret n°2007-1359 du 4 juin 2007.

Site Web	www.cni.tn
Directeur Général	Kamel Saadaoui
Adresse postale	17, rue Belhassen Ben Chaabane, El Omrane - 1005 Tunis
Téléphone	+216 71 783 055

Secteur et principales activités

Le CNI apporte un appui aux structures publiques dans la réalisation, l'installation et l'exploitation de leurs systèmes d'information. Il assiste et accompagne ses clients, depuis l'idée du projet jusqu'à sa réalisation et sa mise en œuvre. Il a acquis une grande expertise dans le développement et le déploiement des applications de gestion de l'état civil et des applications communes. Aussi, a-t-il une grande expérience en matière de sauvegarde et de gestion du réseau national intégré de l'administration.

Domaines d'expertise

Le centre a développé une expertise en maîtrise d'ouvrage déléguée et de pilotage de projets. Il a ainsi effectué des études et du conseil en système d'information, des audits de système d'information, des études d'opportunités préalables et organisationnelles,

l'élaboration de schémas directeurs informatiques, de termes de référence, de cahiers des charges et de plans d'action, ainsi que de l'assistance au dépouillement des offres.

Ses domaines d'expertise couvrent aussi les réseaux et la sécurité par l'exécution des activités suivantes : études, assistance à la réception et à l'installation de réseaux, élaboration de cahiers des charges réseaux et sécurité, assistance au dépouillement, conseil et avis techniques.

Le CNI a une expérience considérable dans l'hébergement des systèmes d'information, des serveurs, des applications et des données avec ou sans exploitation et veille à la sauvegarde et à la continuité de l'activité pour assurer la poursuite du fonctionnement des applications nationales en cas de sinistre, la continuité des services rendus aux utilisateurs, l'assistance à des institutions pour la mise en place de solutions de sauvegarde et la fourniture de services de conseil pour l'élaboration de plans de continuité d'activité (PCA), la gestion du réseau national intégré de l'administration et la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité pour l'échange de données entre les systèmes d'information des organismes de l'Etat.

Réalizations

Les réalisations du CNI sont le développement, la gestion et l'hébergement des grandes applications de l'Etat, notamment :

- INSAF pour la gestion intégrée des ressources humaines et de la paie du personnel de l'Etat ;

- RACHED pour la gestion et le suivi des missions à l'étranger à travers l'automatisation des procédures relatives aux missions effectuées par les agents de l'administration, des établissements publics administratifs, des collectivités publiques locales et des entreprises publiques ;
- INJAZ pour le suivi et l'évaluation des programmes et des projets publics, cette application étant adaptée aux normes de suivi des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Banque Islamique de Développement) et à la réglementation tunisienne ;
- Intranet gouvernemental pour le développement des applications communes comme la gestion des biens mobiliers, des stocks, des courriers, du contentieux, du parc roulant, du bureau d'ordre électronique...

Encadrement

Le CNI compte 193 employés, dont 163 personnels administratifs (Ressources humaines, Finance, Informatique...), 30 personnes de production, 20 experts et techniciens et 3 dédiés personnes à la coopération internationale.

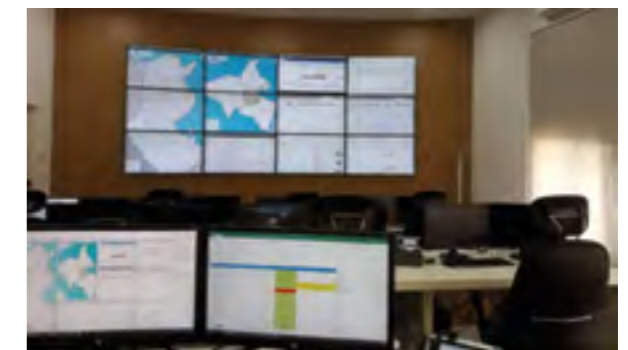
Coopération internationale

Le CNI a travaillé à l'exportation de services dans le domaine de la formation dans plusieurs pays européens et africains.

Des projets ont été réalisés dans le cadre de la coopération internationale avec la Commission européenne, notamment les projets euro-méditerranéens le projet Méditerranée de la société de l'information" (MED-IST) et EU-Mediterranean ICT Research Network(JOIN-MED).

Aujourd'hui, le CNI est partenaire plusieurs projets, notamment :

- Le projet MOSAIC « Cooperation with Mediterranean Partners to build Opportunities around ICT and Societal and Industrial Challenges of Horizon 2020 » est une initiative financée par la Commission européenne, visant à améliorer la coopération en matière de recherche industrielle et scientifique entre les pays partenaires méditerranéens (PPM) et l'Union européenne (UE) dans le domaine des Technologies d'Informations et de Communication. Ce projet consiste dans la mise en place de deux plateformes technologiques, l'une au Maghreb regroupant le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye et l'autre au Moyen-Orient, regroupant la Jordanie, l'Egypte, le Liban, la Syrie et la Palestine ;
- Le Projet des plateformes technologiques européennes qui a pour objectif de promouvoir des projets collaboratifs en tenant compte des besoins et priorités de l'industrie en matière de recherche, de développement et d'innovation dans le secteur des Télécommunications.



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)



Introduction

L'Institut National de la Statistique (INS) est un établissement public créé en 1969 et placé sous la tutelle du Ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement. C'est l'organisme central du système national de la statistique.

Site Web	www.ins.tn
Directeur Général	Adnen Lassoued
Adresse postale	70 rue Echem, 1002 Tunis
Téléphone	+216 71 780 504

Secteur & Principales activités

L'institut est le principal producteur des statistiques officielles du pays dans les domaines économique et social, il assure les majeures opérations de collecte, traitement et la diffusion de l'information statistique. De plus l'INS est responsable de la coordination technique des activités statistiques publiques.

Domaines d'expertises

L'INS mène les grandes opérations statistiques du pays : les recensements, les enquêtes démographiques et sociales auprès des ménages (enquête consommation, enquête emploi, les statistiques de l'état civil, la méthodologie d'enquête à indicateurs multiples « MICS », l'enquête Panel et condition de vie et les statistiques des salaires ...) et les enquêtes économiques auprès des entreprises.

Il assure aussi l'élaboration des comptes de la nation selon ses différentes dimensions (nationale, trimestrielle) ainsi que l'élaboration des indicateurs de conjoncture économique et assurer le suivi et l'analyse de la conjoncture.

L'INS intervient dans l'appui technique aux autres structures en termes de tirage d'échantillon et réalisation d'enquêtes ainsi que pour le renforcement des capacités d'autres structures dans le domaine statistique de plus l'INS est responsable de la documentation statistique nationale en rassemblant les données produites par les structures du système national de la statistique.

De même l'INS est responsable de la coopération internationale dans le domaine statistique et intervient dans le renforcement de la coopération sud-sud.

Réalizations

L'INS mène les grandes opérations statistiques du pays, il est le principal producteur des statistiques officielles et assure la coordination technique de tout le système statistique national.

Les travaux de l'INS sont diffusés sur support papier et sur le site, les publications téléchargeables à partir du site portant sur les publications générales : Bulletin mensuel en ligne, annuaire statistique de la Tunisie, principaux indicateurs statistiques sur la Tunisie (dépliant) et des publications spécifiques selon les enquêtes menées.

L'INS assure d'autres services au public et aux différentes catégories d'utilisateurs comme le soutien aux exportateurs, la réponse aux courriers électroniques ou ordinaires, l'appui

méthodologique à des institutions et organismes publics en matière de conduite d'enquête ou l'élaboration d'études.

Encadrement

L'INS compte 968 personnes dont 63 cadres supérieurs, plus que 341 cadres supérieurs (Techniciens en statistiques techniciens en informatiques, gestionnaires) et 373 en tant que personnels de soutien.

Coopération Internationale

L'INS est responsable de la coopération internationale dans le domaine statistique, il gère différents programmes de coopération comme ceux avec le Programme des Nations Unies pour le développement(PNUD), Fonds des Nations Unies pour la population(UNFPA), Union arabe(UA), Banque africaine de développement(BAD)...

De même plusieurs enquêtes ont été menées en coopération avec différents bailleurs de fonds, comme celle avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Enquête sur le travail des enfants avec le Bureau international de travail(BIT).

De plus l'INS a réalisé plusieurs sessions de formation en Mauritanie, Jordanie, Sénégal, Libye dans le cadre de renforcement des capacités statistiques.

Différents projets pilotes ont été lancés en coordination avec l'INS comme le projet de mise en place de la plateforme Dot stat en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Projet pilote en Tunisie pour la mise en place de la plateforme de diffusion « Access Ingénierie Hébergement » (AIH) et le projet d'utilisation des technologies mobiles pour la collecte de données en coopération avec la Commission européenne des affaires (CEA).



SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ (STEG)



Introduction

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) est une société tunisienne de droit public à caractère non administratif. Créée en 1962, elle a pour mission la production et la distribution d'électricité et de gaz naturel sur le territoire tunisien.

Site Web	www.steg.com.tn
Président Directeur Général	Hichem Anane
Adresse postale	BP 190, 1080 Tunis cedex
Téléphone	+216 71 341 311

Secteur et principales activités

La STEG, leader tunisien en énergie, a pour principales activités la planification, l'étude, la réalisation des projets et la maintenance et l'exploitation des ouvrages de production.

La STEG travaille aussi sur le transport et la distribution de l'électricité et du gaz. De plus, elle assure la maîtrise de l'énergie, la formation et le développement des compétences.

Domaines d'expertise

La STEG a développé une large expertise dans les études se rapportant à la production, au transport et à la distribution de l'électricité et du gaz.

Elle couvre aussi l'engineering financier électrique, la conception et fourniture d'équipements et la réalisation de projets, notamment les projets clé en main de STEG-IS, filiale de la STEG.



Réalizations

La STEG n'a enregistré aucun incident grave perturbant l'alimentation de sa clientèle en électricité, alors que durant la saison estivale 2019, elle a culminé à 4 247 MW.

De plus, elle assure l'approvisionnement en gaz naturel via l'achat de gaz naturel algérien, qui représente 65% du total des approvisionnements.

De plus, la STEG continue à étendre la couverture du pays en gaz naturel par la mise en gaz de ville de Médenine, de la zone industrielle de Métaoui et de la ville de Sakiet Sidi Youssef, à partir de l'Algérie.

Il faut aussi mentionner la mise en service du poste blindé 90/33 kV de Ben Arous et le montage de ses 3 transformateurs de puissance, l'entrée en exploitation des nouvelles centrales TAC et à cycle combiné à Mornaguia et Radès C et la mise en exploitation de la centrale PV Tozeur I d'une capacité totale de 10 MW.

Encadrement

La STEG compte 13 063 employés dont 258 administratifs, 15 chargés de recherche et 1 396 personnels de production.

Coopération internationale

En 2006, la STEG a fondé la filiale STEG International Services pour valoriser, de façon structurée et professionnelle, son expérience et son savoir-faire à l'échelle internationale. Elle vise à se faire connaître et à mettre à la disposition des entreprises clientes, ses capacités en matière d'infrastructure et ses prestations de

haute qualité dans ses domaines métiers et le secteur de la formation, notamment auprès des pays arabes et africains. Dans le cadre de la coopération internationale, la STEG et ses filiales ont réalisé plusieurs projets, notamment :

- Le projet de Mise en place d'un nouveau système de télé-conduite du réseau de distribution MT-Madagascar, un projet d'étude et de planification qui consiste à réaliser l'étude de mise en place d'un nouveau Système de télé-conduite des réseaux de distribution MT (35, 20 et 5 kV) pour la ville d'Antananarivo à Madagascar.
- Le projet de Contrôle et supervision pour la construction d'un poste HT/MT au Togo, qui consiste au contrôle et à la supervision des travaux de construction du poste 161/66/20 kV de Sokodé, la deuxième ville du pays ;
- Le projet d'électrification/réhabilitation et extension des réseaux MT/BT à Freetown en Sierra Leone,

un projet clé en main de distribution d'électricité et d'électrification rurale, qui consiste à la fourniture, l'installation et la mise en service de matériels électriques pour la réhabilitation, le renforcement et l'extension des réseaux MT/BT à Freetown ainsi que la fourniture de compteurs à prépaiement pour la région ouest du pays. Plus précisément, la mission consiste en la réalisation clé en main de 80 km de ligne MT, 130 km de ligne BT, 88 postes MT/BT et en la fourniture de 10 200 compteurs prépayés ;

- La mission « Maintenance industrielle et efficacité énergétique » endossée par la STEG IS, qui a eu pour tâche l'assistance technique à la construction et à l'installation de 4 turbines à gaz de type GE FR 7 (4x75 MW) pour la centrale Subiya au Koweït et ce, pour le compte de ministère de l'Electricité et de l'Eau koweïtien.



AGENCE NATIONALE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ANME)



Introduction

L'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME), créée en 1985, est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines. Elle est chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, à travers la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables.

Site Web	www.anme.nat.tn
Directeur Général	Fathi Hanchi
Adresse postale	1, Avenue du Japon –Cité Administrative, 1073 Montplaisir
Téléphone	+216 71 906 900

Secteur et principales activités

L'ANME réalise des études stratégiques, prospectives et sectorielles sur la maîtrise de l'énergie et des études sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie.

Domaines d'expertise

L'agence a développé une large expertise en matière d'assistance technique dans les domaines suivants : le développement d'un cadre réglementaire et institutionnel (Fonds de transition énergétique, avantages fiscaux), le cadre réglementaire, la maîtrise de l'énergie, la réglementation thermique des bâtiments, la certification et l'étiquetage des appareils ménagers et le chauffage de l'eau par énergie solaire.

L'ANME veille à améliorer le niveau d'efficacité énergétique et à diversifier les sources d'énergie dans

le cadre de la politique de l'Etat, notamment à travers la participation à l'élaboration et à l'exécution des programmes nationaux de maîtrise de l'énergie.

Elle travaille à élaborer des études, notamment la Stratégie nationale de maîtrise de l'énergie concernant les énergies renouvelables (ER) et l'efficacité énergétique (EE), la Feuille de route pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le Plan d'action pour la maîtrise de l'énergie (EE/ER) à court et moyen termes et l'évaluation des impacts des plans d'action ER/EE.

L'ANME assure la gestion de la mise en œuvre et le suivi de projets solaires thermiques collectifs ainsi que la création de marchés, le développement et le suivi des programmes et mécanismes financiers.

Ses activités couvrent des projets stratégiques spécifiques (lignes de crédit améliorées), notamment le chauffage solaire thermique à basse et moyenne température (secteurs résidentiel, industriel et tertiaire), PROSOL résidentiel, PROSOL tertiaire et industriel et l'électrification rurale.

L'ANME est également chargée des audits énergétiques sur plan, de l'audit énergétique solaire et de l'audit énergétique périodique (tertiaire, industries...). Elle intervient lors de l'identification et de la mobilisation de financements. L'agence supervise aussi le volet relatif au changement climatique (inventaire des gazes à effet de serres, base de données spécifique, empreinte carbone...) et assure la gestion de projets internationaux

(Union européenne, Programme des Nations unies pour le développement, Banque mondiale, Agence française de développement, Société allemande pour la coopération internationale GIZ). Elle travaille aussi sur la communication et la sensibilisation en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

L'ANME assure enfin des sessions de formation et de renforcement des capacités des acteurs clés (auditeurs énergétiques périodiques tertiaire, industries, hôteliers, municipalités, industriels, laboratoires, bureaux d'études, ministères, etc.), ainsi que la formation à la norme ISO 50001 et à la conception et au dimensionnement des installations thermiques solaires.

Réalisations

Les principales réalisations de l'agence concernent essentiellement l'efficacité énergétique. L'ANME a conclu environ 1 400 contrats-programmes dans les secteurs de l'industrie, du transport, du résidentiel et du tertiaire.

Elle a aussi lancé et supervisé l'étiquetage énergétique des réfrigérateurs, climatiseurs et machines à laver le linge ainsi que l'interdiction de la commercialisation des réfrigérateurs et des climatiseurs énergivores (classes 8 à 4).

Encadrement

L'ANME compte 191 employés.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'ANME a lancé plusieurs programmes, notamment :

- Le Programme « Objectif de transition énergétique en Tunisie, qui appuie la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transition énergétique (efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables) en Tunisie », en coopération avec l'Union européenne ;
- Le projet NAMA « Appui au plan solaire tunisien », un projet qui vise à atteindre une transition énergétique 30/30 : 30% d'électricité d'origine renouvelable et 30% de réduction de la demande d'énergie à l'horizon 2030, en coopération avec le PNUD ;
- Le projet de « Renforcement du marché solaire en Tunisie », dont le but est l'amélioration des conditions et des prestations de service de manière durable pour favoriser les investissements dans le marché photovoltaïque (Coopération allemande) ;
- Le projet d'appui à la Promotion de l'efficacité énergétique en Tunisie, visant la promotion des prestations de services et des technologies permettant une utilisation efficace et rationnelle de l'énergie (Coopération allemande).
- Le Projet SUNREF « Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance in Tunisia », pour la construction et l'approfondissement de l'offre de finance verte promue par les institutions financières tunisiennes (Coopération française/AFD).



ENGINEERING PROCUREMENT & PROJECT MANAGEMENT (EPPM)



Introduction

Engineering Procurement & Project Management (EPPM) est une société privée d'ingénierie et de réalisation de projets pétroliers, industriels et environnementaux, créée en 1993.

Site Web	www.eppm.com.tn
Président Directeur Général	Hafedh Daoud
Adresse postale	Immeuble Fatma, Rue de l'Argent, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
Téléphone	+216 71168100

Secteur et principales activités

EPPM exerce des activités dans le secteur pétrolier et gazier, le traitement de l'eau (dessalement des eaux, épuration des eaux usées, potabilisation, séparation des huiles, etc.) et les installations industrielles (chimie, pétrochimie, régénération des huiles usagées, ...) ainsi que dans les énergies conventionnelles et renouvelables.

Domaines d'expertise

EPPM a acquis une grande expertise dans le dessalement et la potabilisation des eaux. La société couvre les activités des énergies traditionnelles (centrales électriques, gaz) et des énergies renouvelables (photovoltaïque, récupération de gaz dissous, biomasse). Elle travaille aussi sur les industries extractives (pétrole et gaz, phosphates, mines) et assure la gestion des déchets et la dépollution.

L'expertise d'EPPM se déploie dans le Centre d'études multidisciplinaires (génie des procédés, études générales, génie civil, mécanique, électricité, instrumentation,

automatisme, etc.), totalisant une capacité annuelle de production de 500 000 heures à des coûts concurrentiels et avec une qualité d'expertise internationale.

A cela s'ajoute un système de réalisation des projets, doté d'experts et de procédures de gestion de projets adéquates, respectant les exigences du Project Management Institute (PMI). EPPM dispose aussi de moyens matériels conséquents : équipements, bases de vie à proximité des sites pétroliers en Algérie, Irak et Angola.

EPPM bénéficie aussi d'un système d'informations performant pour assurer la gestion des processus à travers des applications développées en interne et un système de gestion des approvisionnements. Il s'appuie sur des systèmes de gestion de la qualité et hygiène-sécurité-environnement (HSE), avec une équipe d'experts expérimentés d'un niveau reconnu à l'échelle internationale (management et opérationnel) et une direction Recherche et développement pour développer de nouvelles activités et alimenter des études.

Réalizations

EPPM assure la formation du personnel de ses clients en matière d'adaptation aux nouvelles techniques et technologies introduites par le projet. Elle travaille sur plusieurs axes de recherche, en collaboration avec certaines universités et des centres de recherche publics.

Un pool d'ingénieurs seniors EPPM est qualifié en tant qu'experts des études complexes, notamment : l'analyse des risques et de sécurité des opérations, le SIL (niveau d'intégrité de sécurité), la réglementation d'atmosphères

explosives), etc.

EPPM a construit une unité de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 12 000 m³/j au profit de d'une société en Tunisie et a réhabilité la station d'épuration 8 à Jubail en Arabie saoudite au profit de la société Power & Water.

Encadrement

EPPM compte plus que 1 000 employés déployés sur les divers sites d'implantation. Les équipes sont constituées majoritairement de jeunes ingénieurs et encadrés par des experts et des seniors, spécialisés dans les domaines de connaissances et métiers.

Coopération internationale

Plus que 90% de l'activité d'EPPM est effectuée à l'international. Dans ses différents pays d'intervention, EPPM s'est implantée par la création de filiales et/ou de succursales. Elle est active en Afrique et au Moyen-Orient.

Ainsi, et mise à part la structure dédiée au développement de l'activité de l'entreprise, près de 50% du personnel du groupe est mobilisé pour le développement à l'international.

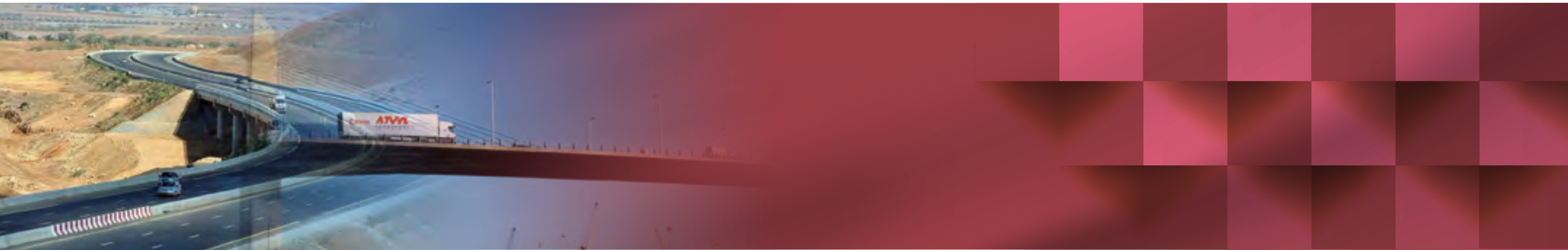
La société travaille avec plusieurs partenaires internationaux. Elle a notamment réalisé avec General Electric un projet en ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 12 000 m³/jour, pour le compte d'un client en Tunisie.

EPPM a réalisé plusieurs autres projets, notamment un projet en Tunisie pour : étude, fourniture et installation d'une station de dessalement d'eau de mer à Sousse d'une capacité de 50 000 m³/jour ; Un projet en Arabie saoudite (remplacement de conduite d'eau potable en ciment amianté à Jubail) ; Un projet en Irak (ingénierie, approvisionnement et construction pour la production et l'expansion d'un système d'assemblage associé à la zone de contrat.



Groupe sectoriel
INFRASTRUCTURES

Secteur
**EQUIPEMENT, HABITAT &
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



OFFICE DE LA TOPOGRAPHIE ET DU CADASTRE (OTC)



Introduction

L'Office de la topographie et du cadastre (OTC) est une entreprise publique créée en vertu de la loi n°74-100 du 25 décembre 1974 modifiée par la loi n°2009-26 du 11 mai 2009..

Site Web	www.otc.nat.tn
Président Directeur Général	Kamel Mzoughi
Adresse postale	Avenue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique, 1003 Tunis
Téléphone	+216 71 772 898

Secteur et principales activités

L'Office de la topographie et du cadastre réalise des travaux techniques d'immatriculation de la propriété foncière et du cadastre et exécute les programmes du cadastre en collaboration et coordination avec le tribunal foncier ainsi que les travaux nécessaires à l'implantation et à la conservation d'un réseau géodésique.

L'OTC entreprend des études et recherches dans ses domaines de spécialité et les domaines annexes ou connexes. Il fournit aussi des formations dans son domaine d'activité.

L'office intervient d'autre part dans les travaux topographiques de délimitation des domaines publics, des terres domaniales et des circonscriptions administratives.

Domaines d'expertise

L'OTC a une large expertise dans l'exécution et le contrôle des travaux techniques d'immatriculation. Il prend aussi

en charge les travaux nécessaires à l'implantation et à la conservation de réseaux géodésiques et de réseaux de nivellement de précision sur tout le territoire tunisien.

L'office intervient, d'autre part, dans les travaux topographiques de délimitation des domaines publics, des terres domaniales et des circonscriptions administratives.

Réalisations

L'OTC a réalisé et exécuté 80% du cadastre du territoire tunisien et la mise en place d'un système de navigation. Il a travaillé à l'unification de la géodésie tunisienne et réalisé les études d'un projet de mise en place de la géométrisation.

L'office a participé au projet de néotectonique en collaboration avec l'Office national des mines ainsi qu'à la gestion de l'information foncière. De plus, il a veillé à l'assainissement de la situation foncière du bassin minier et de la région d'Eddhiba.

Encadrement

L'OTC compte 961 salariés, dont 256 administratifs, techniques et ouvriers, 463 chargés de production, 242 ouvriers et 2 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'OTC a signé en 2016 plusieurs conventions, notamment avec la République islamique de Mauritanie, la République du Cameroun et la République de Corée (MOU) dans le domaine de la numérisation du foncier.

L'OTC a aussi réalisé le montage du projet TLIS (Tunisian Land Information System) dédié à la numérisation des archives techniques foncières en coopération avec la Corée (étude, plan directeur, étude de faisabilité). Ce projet a permis de doter l'OTC et la Tunisie d'un système foncier numérisé, de faciliter l'activité économique et d'inciter à l'investissement.

L'OTC a aussi réalisé le projet NLCBM (National Land Capacity Building Model), financé par la Banque

mondiale et le projet NGIS (National Géo Spatial International System) financé par la société coréenne LX Corporation.

L'OTC est aussi membre du projet Doing Business, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le MDICI.



AGENCE DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION URBAINE (ARRU)



Introduction

L'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU) est une entreprise publique à caractère industriel et commercial créée par la loi n°81-69 du 1er août 1981.

Elle est chargée de l'exécution de la politique de l'Etat dans les domaines de la réhabilitation et de la rénovation urbaines, sous la tutelle du ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Infrastructure, pour le compte de l'Etat et des collectivités publiques, principalement les communes.

Site Web	www.arru.nat.tn
Président Directeur Général	Hassan Chebbi
Adresse postale	19 Rue André Ampère 2080 Ariana
Téléphone	+216 71 703 711

Secteur et principales activités

L'ARRU intervient au niveau du secteur de la réhabilitation et de la rénovation urbaine (construction, habitat, infrastructure), dans un cadre contractuel avec les collectivités publiques locales titulaires du projet, qui se chargent d'assurer les financements nécessaires.

Domaines d'expertise

L'agence assure l'identification des besoins nationaux dans le domaine de la réhabilitation et leur classification selon les besoins.

Elle travaille sur la proposition de programmes et de modes de financement, l'élaboration de marchés publics et le suivi des études et travaux.

Réalisations

L'ARRU a réalisé plusieurs programmes, notamment le Programme national de réhabilitation des quartiers populaires (PNRQP), le Programme de développement urbain intégré (PDI), le Programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers (PRIQ), le Programme de promotion des quartiers populaires dans les grandes villes (PPQPGV), et le Programme national de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche.

Encadrement

L'ARRU compte 201 employés dont 2 personnes dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'ARRU a effectué une visite d'étude en juin 2010, organisée à la demande de l'Agence française de développement (Afd) en Syrie, pour étudier la possibilité de s'inspirer du modèle tunisien afin d'aider le ministère de l'Administration locale syrien à mettre en place un fond national de réhabilitation de l'habitat informel. Un projet de coopération tuniso-syrien est envisagé pour les années à venir.

En mai 2016, une délégation constituée du directeur général de l'achat électronique et d'experts Coréens, a effectué une visite en Tunisie dans le cadre des efforts de

coopération internationale afin de découvrir l'expérience tunisienne, en tant que leader national de la mise en place et de l'exploitation du système d'achat public en ligne TUNEPS.

L'ARRU a participé au 3ième Congrès sur l'habitat et le développement urbain durable (Habitat III), organisé par l'Organisation des Nations unies à Quito en octobre 2016. L'ARRU a présenté l'expérience tunisienne en matière de réhabilitation des quartiers populaires informels. Des séquences de cette présentation ont été sélectionnées dans le documentaire de couverture de l'évènement, réalisé par l'Union européenne ;

Durant la période 2015-2017, l'ARRU a occupé le poste de vice-président de l'association Réseau Habitat et Francophonie (RHF), dont elle est un membre actif ;

L'agence a accueilli en novembre 2017, une délégation du Programme participatif pour l'amélioration des bidonvilles du Kenya, du Cameroun, du Niger, du Sénégal et du Cap Vert et des représentants Du Programme des Nations unies pour les établissements

humains (ONU-Habitat), afin de découvrir l'expérience tunisienne en matière d'outils de cofinancement des projets de développement urbain.

En 2017, l'ARRU a présenté l'expérience tunisienne en matière de réhabilitation et de rénovation urbaine à de nombreuses délégations étrangères, notamment venant de Libye, d'Algérie, de Mauritanie Et du Soudan. Elle a aussi participé au Sommet de la coopération arabo-turque de la construction et de l'investissement immobilier, à Istanbul en Turquie.

En septembre 2019, l'agence a organisé et reçu la visite d'une délégation représentant le Programme Tunisia Accountability, Decentralization, and Effective Municipalities, initié par l'Agence de coopération internationale des Etats-Unis 'USAID', qui œuvre à améliorer la participation des citoyens dans le processus de gouvernance et la capacité du gouvernement à fournir des services de qualité à tous les citoyens y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.



SOCIÉTÉ TUNISIE AUTOROUTES(STA)



Introduction

La Société Tunisie Autoroutes(STA) a été créée le 12 mai 1992 et est chargée de la gestion des autoroutes nationales.

Site Web	www.tunisieautoroute.tn
Présidente Directrice Générale	Sihem Mbarki Ben Soltane
Adresse postale	Rue Baya Rahhal, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis
Téléphone	+216 71 960 606, +216 70 555 790

Secteur et principales activités

La STA est une entreprise publique dont la principale activité est la construction et l'exploitation des autoroutes.

Domaines d'expertise

La STA a développé une expertise dans la construction et la mise à péage des autoroutes avec toutes ses composantes. Elle a travaillé sur la plantation des espaces verts, des terre-pleins centraux et la protection de l'environnement. Elle intervient aussi sur les sous-concessions des aires de repos et de service et sur l'installation et l'exploitation des fibres optiques.

Réalisations

Parmi ses réalisations, on note la construction des autoroutes dans toutes ses composantes, notamment : chaussées, ouvrages hydrauliques, passages inférieurs, passages supérieurs, glissières de sécurité, réseaux d'appel d'urgence, bâtiments civils, systèmes de péage,



plantation d'espaces verts, terre-pleins centraux et protection de l'environnement, sous-concession des aires de repos et de service, installation et exploitation des fibres optiques.

A ce jour, 739 kilomètres d'autoroutes, dont 356 de km à péage, sont construits et exploités. De plus, 383 kilomètres d'autoroutes supplémentaires (18 lots gérés simultanément) sont en cours de construction.

L'exploitation des autoroutes à péage a commencé 1997 et est régi par deux systèmes : un système de péage ouvert sur une longueur de 140 km (3 barrières pleines voies et 3 gares sur échangeurs) et un système de péage fermé sur une longueur de 216 km (4 barrières pleines voies et 11 gares sur échangeurs).

La STA a également mis à la disposition de ses usagers un système d'abonnement basé sur des badges de télépéage, dont le taux d'utilisation atteint 30%.

Ces badges sont chargés dans les points de vente disponibles, sur internet et sur téléphone mobile. Les détenteurs de badges de télépéage bénéficient d'une remise de 10%.

La STA a aussi sous-concédé des aires de repos et de service. Ce système concerne 12 stations de service dans 12 aires de repos et de service et l'installation de 10 nouvelles stations-service, ce qui portera le total à 22 stations-service d'ici fin 2020.

La société intervient aussi sur l'installation et l'exploitation des fibres optiques : toutes les autoroutes sont équipées de fourreaux pour l'installation de ces fibres.

A ce jour, l'autoroute Hammam-Lif/Sfax est équipée en fibre optique ainsi que le prolongement de l'autoroute jusqu'à la frontière libyenne (Sfax-Ras Jdir), les travaux devant être achevés en 2022.

Encadrement

La STA compte 1 400 employés administratifs, 1 150 employés d'exploitation et 50 pour les grands travaux.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés, notamment l'autoroute A4 Tunis-Bizerte, l'autoroute A3 Tunis-Medjez El Bab-Oued Zarga et Oued Zarga-Bousalem (FADES), l'autoroute A1 Msaken-El Jem et Sfax-Gabès (BEI), l'Autoroute A1 El Jem-Sfax et Gabès-Médenine (JICA) et l'Autoroute A1 Médenine-Ras Jdir (BAD).

Pour valoriser le potentiel humain de Tunisie Autoroutes, faire fructifier son savoir-faire et alléger les charges de personnel de la société à la suite de l'achèvement des travaux de construction, Tunisie Autoroutes étudie

l'opportunité de créer (période avancée) la Société Tunisie Autoroutes International.

La mission principale de la Société Tunisie Autoroutes International serait alors la prestation de service d'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, d'études et de pilotage des projets en Tunisie et à l'étranger.

Ses activités porteraient sur le suivi et la supervision des projets, le suivi et le contrôle de la réalisation des projets routiers au service des maîtres d'ouvrage, l'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle de la gestion autoroutière, l'assistance technique aux maîtres d'ouvrage pour la réalisation des projets routiers, l'aide à la mise en place d'un système tarifaire et la gestion et exploitation des autoroutes (conseils, contrôle, péage).

A cela s'ajoute l'assistance administrative et juridique lors de l'établissement des cahiers des charges des concessions et la formation dans plusieurs domaines, notamment les domaines d'exploitation de l'autoroute obéissant à des programmes bien planifiés.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES DE MATÉRIEL ET DE TRAVAUX (SOMATRA-GET)



Introduction

La Société générale d'entreprises de matériel et de travaux (SOMATRA-GET) a été créée en 1971 et est leader dans le domaine du bâtiment, des travaux maritimes, voirie et réseaux divers (VRD), barrages, routes et ouvrages d'art.

Site Web	www.somatra-get.com.tn
Président Directeur Général	Tarek Saidi
Adresse postale	Place Erroussafi, Mutuelleville, B.P 69 Tunis Cedex 1080
Téléphone	+216 70 131 270

Secteur et principales activités

SOMATRA-GET est une entreprise générale intervenant dans différents secteurs du bâtiment et travaux publics sur tout le territoire tunisien et qui s'ouvre aux opportunités d'affaires avec des partenaires ponctuels ou durables.

Elle établit des contacts réguliers à l'échelle nationale et internationale avec des partenaires potentiels, en vue d'éventuelles réalisations communes de projets de grande envergure.

Domaines d'expertise

SOMATRA-GET a développé une large expertise dans la construction des autoroutes, routes, ouvrages d'art ainsi que des barrages et transfert des eaux.

Elle intervient sur la restructuration et la construction des ports, la réhabilitation des infrastructures des aéroports et les travaux de voirie et réseaux divers (VRD).



Réalisations

Parmi ses réalisations, SOMATRA-GET a construit la première tranche du réseau ferroviaire rapide du Grand Tunis (ligne E), le barrage Moula (25 millions de m3), une salle de sport multidisciplinaire à Rades, et un tronçon de l'autoroute Mahrés-Ghraiba (lot 3) de 25 km.

Encadrement

SOMATRA-GET compte 1 509 salariés, dont 157 administratifs (RH, Finances, IT...) et 1 352 chargés de production.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, SOMATRA-GET a réalisé plusieurs projets :

- Le projet Taparura à Sfax, en partenariat avec la société luxembourgeoise Jan De Nul (Belgique) ;
- Une salle de sport multidisciplinaire à Rades, en coopération avec la société Lanik (Espagne).
- L'autoroute Mahrés-Ghraiba, réalisée en coopération avec la Société Astaldi (Italie).



GRUPE SORUBAT (SOCIÉTÉ DE ROUTES ET DE BÂTIMENTS)



Introduction

Le Groupe SORUBAT (Société de routes et de bâtiments), créé en 1974, est spécialisé dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (routes, autoroutes, ouvrages d'art, VRD, aéroports...) et développe, dans le cadre de cette entreprise, des activités de fondations profondes et la production de produits des carrières.

Site Web	www.groupesorubat.com
Président Directeur Général	Noureddine Hachicha
Adresse postale	34, 36 Avenue de la Gare Mégrine Riadh, 2014-Ben Arous
Téléphone	+216 71 433 120

Le groupe développe une stratégie visant à promouvoir ses activités hors frontières et son implantation dans les pays de la région. Il compte actuellement 15 filiales.

Grâce au savoir-faire de son équipe, SORUBAT a réussi un ensemble de projets en Tunisie et en Afrique, qui ont permis d'améliorer l'infrastructure locale et contribué à l'essor économique et sociale de la région.

SORUBAT est pionnier dans le domaine de la construction routière en Tunisie ; il est aussi impliqué dans d'autres activités de travaux publics tels que la gestion des déchets, le drainage et les infrastructures, la construction de routes et de bâtiments.

Secteur et principales activités

Active dans le développement d'infrastructures routières et du bâtiment, SORUBAT est devenue une entreprise d'envergure internationale impliquée dans l'espace



maghrébin et africain, avec une forte responsabilité sociétale. En Tunisie, 2 filiales sont spécialisées en promotion immobilière : l'Immobilière du Sud et la Foncière tunisienne, une filiale (Best Béton) dédiée à la préfabrication des produits en béton (pavé, bordures, caniveaux, dalots, buses, poutrelles en béton précontraint, entrevous, plancher en dalle alvéolée et béton prêt à l'emploi). Une autre filiale la « Société d'Équipement Transport de Tunisie (SETT), est spécialisée dans le domaine du transport et de la location d'engins de chantier. De plus, le groupe compte 3 sociétés dans le domaine agricole, à savoir la Société Tunisienne d'Agriculture Moderne « SOTAM », la Société Hachicha d'Agriculture Moderne « SOHAM » et la Société de mise en Valeur et de Développement Agricole « SMVDA EPI ».

Domaines d'expertise

SORUBAT exerce des activités dans les domaines du Bâtiment et des Travaux Publics « BTP », de la commercialisation de produits des carrières, de la production de béton prêt à l'emploi et d'éléments préfabriqués, le transport, la promotion immobilière, l'agriculture et la distribution, ainsi que la recherche et le développement.

Réalisations

Parmi ses réalisations, on compte par exemple :

- Les travaux d'élargissement et de bitumage de la voie Latrille - pont 7ième et 9ième tranches et le bitumage

en 2x2 voies vers l'hôpital d'Angré, dans la commune de Cocody en Côte d'Ivoire ;

- Les travaux du lot n°1 et la réhabilitation de l'autoroute du Nord Abidjan-Singrobo (Lot S1 (20 km)) ;
- Les travaux de construction de l'autoroute Gabès-Médénine - section Gabès-Kettana.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, SORUBAT a travaillé en Algérie, Libye, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Togo, Tchad, Cameroun et Bénin.

Le groupe a établi plusieurs partenariats notamment avec la Société de Gestion des Carrières « SOGECAR » en Côte d'Ivoire, la Société Africaine de Matériels et d'Équipements « SAME » située en Côte d'Ivoire et au Burkina-Faso et la Société Africaine des Dérivés de Pétrole Ivorienne « SADEP ».

L'entreprise a aussi mené les travaux de prolongement de l'autoroute du Nord de la Côte d'Ivoire (87 km).

Depuis 1999, le groupe SORUBAT a lancé des activités sur le continent africain par la création de filiales, principalement dans le secteur des travaux publics (routes, autoroutes et ouvrages d'art), notamment en Algérie, Libye, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Togo, Tchad, Cameroun et Niger.

Les images présentées ici témoignent de quelques réalisations dans le domaine routier et autoroutier, notamment 175 km de route au Bénin, 450 km de route à Burkina Faso, 160 km d'autoroute et 250 km de route en Côte d'Ivoire, environ 110 km de route au Togo, ainsi que 200 km d'autoroute en Tunisie, y compris échangeurs et ouvrages d'art. Depuis 1974, le groupe est intervenu sur environ 3 000 km de routes et autoroutes en mobilisant 3 200 engins, unités de transport et matériel de chantier et 11 000 collaborateurs.



Groupe sectoriel
CAPITAL HUMAIN

Secteurs

- ▶ **Education**
- ▶ **Formation professionnelle**
- ▶ **Santé**
- ▶ **Affaires sociales**



CENTRE NATIONAL DES TECHNOLOGIES EN ÉDUCATION (CNTE)



Introduction

Le Centre national des technologies en éducation (CNTE) est placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation et a pour mission de développer et d'intégrer les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif tunisien.

Site Web	www.cnte.tn ; www.edunet.tn ; www.education.gov.tn
Directrice Générale	Wala Turki
Adresse postale	Rue Essamouel, Lotissement Nord Hilton, Notre Dame Mutuelleville, 1002 Tunis
Téléphone	+216 70 017 021

Secteur et principales activités

Parmi ses principales activités, le CNTE opère dans le développement, la mise en place et l'exploitation du Système d'information éducatif, le développement et la production de contenus pédagogiques numériques et le développement des compétences en matière de TIC. Le centre a aussi pour mission l'innovation numérique pédagogique.

Domaines d'expertise

Le CNTE est l'acteur principal de l'élaboration, de l'exécution et du suivi de la Stratégie nationale du numérique et de l'intégration des TIC dans le système éducatif.

Il possède une large expertise dans le développement du Système d'information éducatif global et intégré, tout en fournissant des services techniques, pédagogiques et de formation à distance, afin de créer un environnement

scolaire et administratif qui s'adaptent aux nouveaux besoins de l'enseignement à l'ère du numérique, y compris les services internet sécurisé et à haute disponibilité.

Le centre contribue au développement des compétences des ressources humaines du secteur de l'éducation en matière d'intégration des TIC.

Il réalise des études et analyses convergeant vers l'exploitation des TIC pour améliorer la performance du système éducatif. Cette veille technologique vise la rationalisation de l'exploitation des réseaux, des équipements et des applications informatiques pédagogiques au sein des établissements éducatifs.

Le CNTE organise aussi des ateliers et des manifestations scientifiques et pédagogiques dans le domaine de l'intégration technologique.

Il œuvre enfin à la promotion de la coopération et de la conclusion de conventions avec des organismes nationaux et internationaux. En 2019, le CNTE a été sacré meilleur organisme gouvernemental fournissant des services numériques aux citoyens, lors de l'évènement Tunisia Digital Summit en 2019.

Réalizations

Le CNTE a réalisé la connexion WAN Educatif qui vise à assurer la connectivité et la mise en œuvre des technologies haut débit (plus de 4 Mo), fixes et mobiles (FO, FH, ADSL, 3G/4G) au profit de l'ensemble des établissements éducatifs. Le centre a également dématérialisé l'inscription des élèves.

Ainsi, l'inscription à distance est obligatoire pour tous les élèves tunisiens du primaire, du préparatoire et du secondaire via la plateforme d'inscription, mettant en relation le système de paiement à distance (via internet et mobile) et la base de données de l'état civil (une première en Tunisie).

Le centre continue à assurer la gestion de la scolarité (gérer les élèves, les classes, le personnel éducatif et les établissements scolaires), ainsi que la publication de contenus numériques pour les élèves et le corps pédagogique.

A cela s'ajoute le développement des compétences professionnelles par la mise en place de plateformes de gestion de la formation, de formation à distance (MOOC et IMS) et de certification.

Encadrement

Le CNTE compte 146 employés dont 14 RH, 7 financiers, 54 techniciens, 65 développeurs et analystes et 6 technico-pédagogues.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés par le CNTE avec des centres et organismes analogues de différents pays, notamment :

- Un projet d'échange d'expertise en matière de TIC avec le Sultanat d'Oman, les Emirats arabes unis (madrassa.org), l'Algérie (CNIIPDTICE) et la France (Réseau Canopé) ;
- Le projet eTwinning, lancé en 2013 dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et ERASMUS+ ;
- Un projet d'éducation numérique en vue de favoriser l'intégration des TIC dans les établissements primaires situés dans des zones non couvertes par internet, avec la fondation Orange, en Tunisie et dans 5 autres pays africains ;
- Un projet de plateforme pour l'échange de ressources éducatives libres entre les pays arabes via une plateforme dédiée, en collaboration avec l'ALESCO et dans le cadre du projet Open Education Ressources ;
- Le projet APIQIT qui vise à diagnostiquer et mettre en place un cadre de référence TIC pour le programme d'amélioration de la qualité de l'éducation dans 12 Etats arabes ;

Le CNTE a enfin conclu une convention avec la société HUAWEI qui vise à renforcer l'éducation digitale et l'intégration de l'intelligence artificielle.



CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES FORMATEURS ET D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE (CIFIIP)



Introduction

Le Centre international de formation des formateurs et d'innovation pédagogique (CIFIIP) est un établissement public à caractère non administratif placé sous la tutelle du ministère chargé de l'Éducation. Il a été créé par décret gouvernemental n°2016-716 du 6 juin 2016, à la suite de la fusion du Centre national de formation des formateurs en éducation (CENAFFE) et du Centre national d'innovation pédagogique et de recherches en éducation (CNIPRE).

Site Web	www.cifiip.tn
Directeur Général	Tahar Mathlouthi
Adresse postale	Rue de la Bourse 1053, Les Berges du Lac 2, Tunis
Téléphone	+216 70 248 260, +216 70 248 261

Secteur et principales activités

Le CIFIIP a pour mission principale d'assurer la formation des formateurs dont a besoin le système éducatif, la formation continue, le développement de l'ingénierie de formation et la promotion de l'enseignement des langues ainsi que la documentation et les études en rapport avec la formation des formateurs et l'innovation pédagogique. Le centre est notamment chargé de participer à l'exécution des programmes du ministère de l'Éducation, notamment en matière de formation, ainsi qu'en toute autre demande formulée par des structures nationales ou internationales.

Le centre se charge aussi d'organiser des cycles de formation et des stages en Tunisie et à l'étranger au profit des formateurs chargés de la formation des cadres, dans divers domaines : méthodes d'éducation, gestion

administrative et financière, vie scolaire et élaboration d'outils.

A cela s'ajoute la participation aux appels d'offres internationaux relatifs à l'assistance technique et à la formation des formateurs et des cadres dont a besoin le système éducatif, et ce, en matière de méthodes d'éducation et gestion administrative et financière dans les pays étrangers. Il se charge également de mettre en place une plateforme de formation à distance au profit des formateurs et d'intensifier les relations de coopération avec les centres et organismes similaires au niveau national et international, en vue d'échanges d'expertise.

D'autre part, le CIFIIP veille à fournir des services payants de formation présentielle et à distance, promouvoir les voies d'accès à l'apprentissage des langues étrangères dans le cadre de partenariats régionaux et internationaux, réaliser des études prospectives et comparées afin d'identifier les incidences économiques, sociales et technologiques sur le système éducatif, et créer des partenariats avec d'autres universités, instituts de recherche et centres de langues.

Réalizations

Le CIFIIP a organisé des cycles de formation et des stages en Tunisie et à l'étranger au profit des formateurs chargés de la formation des cadres éducatifs dans les domaines des méthodes d'éducation, de la gestion administrative et financière et de la vie scolaire.

Il participe à des appels d'offres internationaux relatifs à l'assistance technique et à la formation des formateurs et produit des modules de formation dans les différents domaines éducatifs.

Il propose des référentiels pour l'enseignement des langues en se référant aux expériences des systèmes éducatifs développés et continue à nouer des relations étroites avec les universités et les instituts de recherche dans le domaine de l'apprentissage des langues. Le centre fournit également des services de conseil dans le domaine des langues pour promouvoir les voies d'accès à l'apprentissage des langues étrangères dans le cadre de partenariats régionaux et internationaux et développe des activités de traduction en coopération avec diverses institutions nationales et internationales.

Dans le domaine des études et de l'innovation pédagogique, le centre a réalisé des recherches pédagogiques et des études prospectives et comparées afin d'identifier les incidences économiques, sociales et technologiques sur le système éducatif et d'explorer des moyens innovants de développer les pratiques éducatives. D'autre part, il a évalué tous les aspects du système éducatif et particulièrement ceux relatifs à sa

rentabilité, ses coûts et son organisation, ainsi que les programmes d'enseignement, les manuels scolaires, les acquis des élèves, les examens, la vie scolaire et les enseignants.

Coopération internationale

Le CIFIIP a développé la coopération et les partenariats internationaux avec des centres et institutions étrangères, notamment des projets d'expertise.

Il s'agit, entre autres, de projets réalisés au Gabon pour l'éducation et la formation, en Libye pour la formation d'enseignants en langue française, à Djibouti pour la formation d'inspecteurs (2010-2017). D'autres actions ont visé des cadres de l'enseignement au Tchad (2017-2020) et des cadres du ministère des Services civils au Sultanat d'Oman. Par ailleurs, le CIFIIP a conclu des conventions de partenariat avec des organisations internationales (UNESCO, ALESCO, ISECO, UNICEF en Tunisie) et d'autres institutions étrangères, notamment l'Institut français de coopération, le Centre national d'éducation à distance de Poitiers (France), le Centre national d'études pédagogiques/CIEP (Sèvres- France) et le Centre national d'étude et de formation pour l'enfance inadaptée (France).



CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE FORMATEURS ET DE L'INGÉNIERIE DE FORMATION (CENAFFIF)



Introduction

Le Centre national de formation de formateurs et de l'ingénierie de formation (CENAFFIF) est un organisme public à caractère non administratif créé en 1993, sous la tutelle du ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle. Le CENAFFIF est leader dans la conception, l'actualisation et la mise en œuvre des programmes et référentiels de formation. Il a un rôle majeur dans le développement des compétences des acteurs de la formation professionnelle, pédagogique, technique ou fonctionnelle.

Site Web	www.cenaffif.nat.tn
Directrice Générale	Sana Darmoul
Adresse postale	6, Rue de France, 2040 Radès, Ben Arous
Téléphone	+216 71443 994

Secteur et principales activités

Le CENAFFIF opère principalement dans le domaine de l'ingénierie de formation, l'ingénierie pédagogique et le développement des compétences des acteurs de formation. Il offre des prestations de conception et de mise en œuvre des formations pédagogiques, techniques et spécialisées.

Domaines d'expertise

Le CENAFFIF a développé une large expertise dans la réalisation d'études dans le domaine de la formation (études stratégiques, études d'opportunité, études de faisabilité, études de diagnostic, analyses de contexte, études sectorielles, études préliminaires, études d'impact...).



Il travaille sur la conception et le développement des référentiels nécessaires à la formation initiale et continue (référentiel métier, référentiel de compétences, référentiel de formation, guides d'accompagnement, normes de formation, référentiel de certification...) ainsi que sur la conception et le développement des dispositifs de formation, des diplômes, des certifications et des ressources didactiques.

Il a aussi assuré la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs de formation et l'élaboration des plans de formation.

A cela s'ajoute la formation des acteurs de la formation (formateurs, personnel d'encadrement, etc.) et la conception et le développement de nouvelles approches et méthodologies. Aussi, le CENAFFIF continue-t-il à veiller à la mise en œuvre de divers modes de formation (alternance, apprentissage, formation à distance).

Réalizations

Le CENAFFIF a pour mission principale l'élaboration, l'adoption et la contextualisation des méthodologies relatives aux différents domaines de l'ingénierie de formation et à la réalisation des moyens didactiques. Il élabore et actualise des programmes, des référentiels, des normes de formation couvrant tous les secteurs économiques, des plans de formation technique, pédagogique et fonctionnelle visant la qualification et le recyclage des personnels de formation relevant des secteurs public et privé.

Il produit aussi des moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à une bonne application des programmes de formation. Il fait de la recherche appliquée à l'ingénierie et à l'innovation pédagogique dans les domaines de la formation et assiste des établissements de formation dans l'implantation d'organisations et modes nouveaux et, enfin, œuvre à l'intégration de l'usage des TIC dans le contexte de formation et d'apprentissage.

Encadrement

Le CENAFFIF compte 155 employés dont 28 administratifs (RH, Finances, IT...), 65 cadres conseillers en ingénierie de formation, 10 cadres dédiés à la recherche (experts techniques, chercheurs, etc.) et 62 personnels de soutien et support.

Coopération internationale

Le CENAFFIF a établi des échanges permanents d'expertise et des partenariats avec les organismes de coopération concernés par ses domaines d'activité, aux plans national et international, notamment :

- Un projet de coopération triangulaire tuniso-yéménite-japonaise conclu en vue de la préparation et de la

mise en œuvre de sessions de formations techniques et pédagogiques selon l'approche par compétences, au bénéfice de formateurs yéménites dans le secteur de la mécanique automobile ;

- Une collaboration avec l'OIF pour le renforcement de la réforme de la formation professionnelle dans les pays francophones : cette initiative a principalement concerné les programmes exploités dans les politiques de la formation professionnelle et de la formation sur l'entrepreneuriat et le travail indépendant, la pédagogie mobilisée ayant été l'approche par compétence ;
- Un projet de coopération bilatérale tuniso-belge sur le renforcement de l'apprentissage de la langue française « ciblée métiers » dans les parcours de formation ;
- Une coopération tuniso-allemande pour la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi en Tunisie, visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes en adaptant la formation professionnelle initiale et continue aux besoins des entreprises. Le projet a touché principalement neuf centres dans les secteurs électromécaniques et habillement, mécanique auto, hôtellerie et énergies renouvelables.



AGENCE TUNISIENNE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ATFP)



Introduction

L'Agence tunisienne de la formation professionnelle (ATFP) est une agence créée en vertu de la loi 93-11 du 17 février 1993 et placée sous la tutelle du de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration Professionnelle.

Site Web	www.atfp.tn
Directeur Général	Zied Rouissi
Adresse postale	21 Rue de Libye, Lafayette, 2001 Tunis
Téléphone	+216 71 833 337

Secteur et principales activités

L'ATFP est active dans le secteur de la formation professionnelle.

Elle réalise une formation de base pour les jeunes et les personnes âgées, compte tenu des besoins économiques et sociaux. L'ATFP Travaille aussi pour répondre aux demandes de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre des orientations données par l'autorité de tutelle. Elle exécute les programmes de formation assignés par l'autorité de tutelle pour les réaliser et évalue périodiquement les activités de formation qui ont lieu au sein de ses institutions subsidiaires.

Domaines d'expertise

Les principales activités de l'agence couvrent les études et le choix des stratégies et des politiques de promotion de la formation professionnelle ainsi que l'ingénierie de

formation professionnelle. Elle travaille principalement à la mise en œuvre des programmes, des plans et des actions de formation et de perfectionnement techniques et professionnelles, initiales et continues.

L'agence assure aussi la supervision et la maîtrise de la planification, de la gestion de l'organisation et du fonctionnement des établissements de formation professionnelle.

Elle possède une solide expertise dans la réalisation matérielle des établissements de formation professionnelle et dans l'organisation d'évènements et de salons nationaux, régionaux, locaux et sectoriels de la formation professionnelle. A cela s'ajoute la gestion des services d'hébergement, de restauration et d'animation culturelle et sportive au profit des stagiaires résidents.

Réalizations

L'ATFP a réalisé et mis en œuvre des programmes de formation élaborés selon l'approche par compétences, construit des relations de partenariat dans le cadre de la formation avec l'entreprise (alternance et apprentissage) et développé des modes de formation en relation avec les entreprises. L'agence assiste aussi les centres pour mettre en place leur organisation administrative et pédagogique et veille à leur bon état.

De plus, l'ATFP assure l'identification des besoins en formation du personnel pédagogique et administratif et l'élaboration des plans de formation ou de perfectionnement technique, pédagogique et fonctionnel. Elle assiste aussi les centres intervenants en

leur fournissant l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'une démarche conforme aux référentiels métiers et/ou ISO.

D'autre part, elle organise les audits des centres de formation selon la norme ISO 9001 et a élaboré le référentiel national de qualité de la formation professionnelle.

Encadrement

L'ATFP compte 7 566 employés dont 3 566 administratifs et 4 000 cadres pédagogiques et formateurs.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, plusieurs projets ont été réalisés, notamment :

- Le Projet de développement des compétences pour la croissance (PRODEC) au Niger, financé par la Banque mondiale. Ce projet a pour objectif l'amélioration de l'efficacité de la formation technique et professionnelle formelle, ainsi que le développement des compétences et de formation à court terme dans les secteurs prioritaires (cuir et chaussures, BTP et hôtellerie et tourisme) ;

- Le Projet Emploi des jeunes et développement des compétences (PEJDC), mis en œuvre au Burkina Faso et financé par la Banque mondiale : ce projet visait à doter le personnel enseignant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer une formation de qualité des apprenants en vue de les préparer à une bonne insertion sur le marché de l'emploi. Il a aussi permis aux gestionnaires du centre de s'approprier les capacités requises pour la gestion d'un établissement de formation basé sur le partenariat avec le secteur privé, l'autonomie et les contrats de performance.

- Le projet de formation des enseignants stagiaires de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle, dans le cadre du projet de formation des enseignants et conseillers pédagogiques de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (FECOP/EFTP), financé par la coopération autrichienne et luxembourgeoise ; ce projet a permis à 149 enseignants stagiaires des établissements d'enseignement et de formation technique et professionnelle d'acquérir les compétences techniques nécessaires à leurs pratiques pédagogiques.



OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION (ONFP)



Introduction

L'Office national de la famille et de la population (ONFP) est un établissement public créé en 1973 et régi par la loi n°87-70 du 6 août 1984. C'est une institution publique placée sous la tutelle du Ministère de la Santé chargée de mettre en œuvre la politique nationale en matière de population, notamment en planification familiale et en Santé de la Reproduction.

Site Web	www.onfp.tn
Président Directeur Général	Habib Ghadira
Adresse postale	7, Rue HattabBouchnek, Centre Urbain Nord, 1002 Tunis
Téléphone	+216 70 728 931

L'ONFP s'appuie sur un réseau de centres de santé fixes et mobiles pour fournir ses services médicaux et d'IEC à l'ensemble des catégories sociales à l'échelle nationale et régionale notamment 4 centres spécialisés : le Centre de formation internationale et de recherche (CeFIR), le Centre de production audiovisuelle et imprimerie, le Centre de documentation, des archives et des publications (CEDAP), le Centre d'assistance psychologique aux femmes victimes de violence (CAP), 24 délégations régionales de PF/SR, 22 espaces jeunes, 37 centres PF/SR, 3 cliniques mobiles, 9 centres de conseil et de dépistage anonyme et gratuit (CCDAG), 6 unités de cytologie, 3 cliniques mobiles et une unité de mammographie.



Secteur et principales activités

La mission de l'ONFP est d'exécuter la politique du gouvernement en matière démographique et de mettre à la disposition des citoyens les moyens d'information, d'éducation et d'intervention appropriés.

L'ONFP entreprend également des études et effectue des recherches à caractère économique, social et démographique, visant à améliorer l'information sur les questions de population et sur les relations existantes entre la croissance démographique et le développement économique et social, au niveau de la famille et de la collectivité.

Domaines d'expertise

L'ONFP a développé de l'expertise dans les domaines du planning familial, du suivi prénatal, de la santé sexuelle et reproductive (SSR) des adolescents et des jeunes, des IST/SIDA. Il gère aussi les problèmes de l'infertilité, de la prévention de la violence envers les femmes, des cancers féminins (col de l'utérus, sein) et autres. Il aspire à dispenser ses services à travers des approches novatrices et des services médicaux et éducatifs gratuits et accessibles à toutes les couches sociales et sur tout le territoire.

Réalizations

Depuis sa création, l'ONFP œuvre au développement du programme national de planning familial, lancé en 1966. Ce programme a connu d'importants changements en

vue de s'adapter aux mutations sociodémographiques, socio-économiques et sanitaires, qui imposent au pays de nouveaux besoins et de nouvelles priorités.

De ce fait, depuis sa création en 1973, l'ONFP a élargi ses domaines d'action et ses prérogatives. De simple programme de limitation des naissances dans les années 70, il est devenu un programme de santé familiale dans les années 80 puis, à partir de 1994, un organe de promotion du concept de santé de la reproduction.

Encadrement

L'ONFP est doté d'un personnel qualifié et multidisciplinaire œuvrant pour la réalisation de ses services médicaux et éducatifs :

- Médecins, paramédicaux, pharmaciens, psychologues, sociologues, démographes, communicateurs, gestionnaires, informaticiens, administrateurs,...

Coopération internationale

L'ONFP est reconnu depuis 1994, aux niveaux national, régional et international en tant qu'institution de référence fournissant une assistance technique à travers la coopération Sud-Sud et qui partage son expertise et son expérience avec les pays en développement.

Chaque année, l'ONFP reçoit des décideurs, des leaders religieux, des dirigeants, des gestionnaires de programmes et des professionnels de santé venant des pays du Sud. Ces intervenants sont accueillis en Tunisie dans le cadre de formations et de visites d'études et d'observation, en vue de se familiariser avec le



Programme national de santé de la reproduction et de planification familiale et d'établir des relations de coopération et d'échange d'expertise.

Ainsi, plusieurs accords bilatéraux et protocoles d'entente ont été signés au fil des ans et ont contribué au renforcement de la coopération entre l'ONFP et plusieurs pays du Sud et ce, avec l'appui de partenaires du développement :

L'ONFP a également participé à divers projets de coopération triangulaire dans les domaines de la santé reproductive et du planning familial avec la Banque mondiale, la France, l'Espagne, le Tchad, la Mauritanie, Djibouti, le Mali...

Grâce à ces expériences réussies, l'ONFP a pu élargir ses activités aux zones les plus défavorisées et cibler des groupes de population vulnérables, notamment les jeunes, qui ont ainsi bénéficié de la création d'espaces amis des jeunes.

L'ONFP a également été reconnu à l'échelle internationale par diverses distinctions en matière de population, de santé reproductive et de planning familial tels que le prix de la JICA en reconnaissance de sa coopération exemplaire (2008), le prix du PNUD pour les résultats du projet triangulaire Tunisie-France-Niger en SR/PF (2008) et le prix du meilleur indice des droits sociaux des femmes de l'Union africaine en reconnaissance de ses efforts en matière de promotion de la place de la femme, d'appui à ses droits et de l'égalité entre les sexes (2016).



INSTITUT NATIONAL DE NUTRITION ET DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE (INNTA)



Introduction

L'Institut national de nutrition et de technologie alimentaire (INNTA) a été créé par le décret n°69-178 du 19-05-1969 et placé sous la tutelle du ministère de l'Education avec pour principale mission la formation des techniciens dans le domaine de la nutrition et des sciences de l'alimentation.

En 1971, il a été placé sous la double tutelle du ministère de l'Education et du ministère de la Santé. Actuellement, il ne relève plus que de ce dernier.

Site Web	www.institutdenutrition.rns.tn ; www.surventunisie.rns.tn ; www.nutrition.rns.tn
Directeur Général	Noureddine Ben Nacef
Adresse postale	11, Rue Jebel Lakdhar, Bab Saadoun - 1007 Tunis
Téléphone	+216 71150 552

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'INNTA couvrent tous les travaux, études, actions de vulgarisation et information relevant du domaine de la nutrition et de l'alimentation humaine.

Il participe à l'éducation nutritionnelle par des moyens audiovisuels (radio, télévision, journaux, séminaires...), aux commissions nationales de normalisation, de planification, d'enseignement et de recherche ainsi qu'aux différentes commissions techniques nationales afférentes à la nutrition, à l'alimentation et aux disciplines et sciences apparentées. Il est aussi partie prenante de la réalisation des programmes de recherche alimentaire intéressant les différents secteurs de la vie économique et

sociale du pays et aux programmes visant l'amélioration de l'environnement.

Il vise, de plus, aussi à cerner l'état nutritionnel de la population, à identifier les pathologies nutritionnelles et à assurer leur prévention et leur traitement, tout en veillant au contrôle alimentaire des collectivités.

Ses activités couvrent également le contrôle de l'état sanitaire et de la qualité des produits alimentaires.

Domaines d'expertise

L'INNTA est chargé de réaliser des recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la nutrition et de son impact sur la santé. Il prend en charge les maladies métaboliques liées à la nutrition (obésité, maigreur, diabète, dyslipidémie, hypertension artérielle...) et effectue des analyses alimentaires/biologiques.

Réalisations

L'INNTA prend en charge la planification alimentaire et nutritionnelle, l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'obésité, ainsi que l'élaboration de la table de composition des aliments et plats tunisiens, à l'usage des professionnels de la santé et du citoyen.

L'institut mène aussi des activités de recherche scientifique dans le domaine de la nutrition et de la santé et vise le renforcement de la recherche scientifique

par des structures hébergées en son sein. L'INNTA est classé « Centre collaborateur OMS » depuis septembre 2019, en reconnaissance des activités de recherche menées dans le cadre de la concrétisation des objectifs de développement mondiaux et de ses programmes d'éducation nutritionnelle.

Encadrement

L'INNTA compte 278 employés dont 146 administratifs, 117 de fonction médicale, juxta-médicale et paramédicale et 15 personnels dédiés à la recherche.

Coopération internationale

Dans le cadre de ses activités de coopération internationale, l'INNTA a conduit plusieurs projets, notamment :

- Le Programme ENI CBC MED: Development of a Transcultural social-ethical-care model for dependent population in Mediterranean basin (TEC-MED) (2019-2021). Applicant: University of Seville (Spain).

- Le projet IDRC call on Food Systems Research for Non-communicable Diseases Prevention: Tackling school and community drivers of children's unhealthy diets (2019-2021); Applicant: American University of Beirut (Lebanon).

- Le projet Medical Research Council Programme: Analyzing the policy and governance environment for NCD control and identifying potential policy options (2017-2019). Applicant: University College London.

- Le projet de mise en place de la surveillance alimentaire et nutritionnelle en Tunisie, en partenariat avec CIHEAM-AM Montpellier, IRD Montpellier, Cirad Montpellier, le service études et planification de l'INNTA (coopération franco-tunisienne) ;

- Le programme national d'éducation nutritionnelle pour les femmes urbaines et rurales du Maroc et de Tunisie, en partenariat entre le service Etudes et planification de l'INNTA et le département de Nutrition de la Faculté des sciences du Maroc (coopération tuniso-marocaine, 1998-2000).



OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE (ONTH)



Introduction

L'Office national du thermalisme et de l'hydrothérapie (ONTH) est un établissement public à caractère non administratif, créé en juin 1975 (loi n°75-58 du 14 juin 1975 modifiée par la loi n°89-120 du 11 décembre 1989 et complétée par le décret-loi n°2011-52 du 06 juin 2011) et placé sous la tutelle du ministère de la Santé (décret n°2008-2864 du 11 août 2008).

Site Web	www.hydrotherapie.tn
Directeur Général	Rzig Oueslati
Adresse postale	10, Rue de Médine, 1002 Tunis
Téléphone	+216 71 844 566

Secteur et principales activités

L'ONTH a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les secteurs de l'hydrothérapie et des eaux conditionnées. Le secteur de l'hydrothérapie comprend le thermalisme, la thalassothérapie et les soins d'eau douce. Le secteur des eaux conditionnées comprend les eaux minérales naturelles et les eaux conditionnées destinées à la consommation humaine.

Domaines d'expertise

L'ONTH travaille sur le développement des infrastructures de desserte et d'exploitation des ressources en eaux pour le thermalisme : développement, protection et gestion durable des ressources en eaux thermales. Ses activités couvrent la garantie de la qualité dans le secteur de l'hydrothérapie et des eaux conditionnées



et la préservation de l'environnement. Il mène aussi des travaux de classification, normalisation et réglementation des établissements ainsi que de développement des ressources humaines et de recherche scientifique. L'office élabore des études techniques, économiques, financières et de recherche scientifique dans le domaine de l'hydrothérapie et des eaux conditionnées.

Il développe également des programmes de formation dans le secteur de l'hydrothérapie et des eaux conditionnées et les applique aux structures concernées. Il a aussi pour mission l'encadrement et l'assistance aux investisseurs à tous les stades de création et d'exploitation des projets.

L'ONTH optimise l'exploitation des ressources naturelles par l'exécution de programmes de conservation, maintenance et protection des sources d'eaux.

Réalizations

L'ONTH a élaboré des études stratégiques sur le secteur du thermalisme et de la thalassothérapie, des études de mise à niveau des centres thermaux, thalasso et spa, des études d'aménagement des zones thermales et des études hydrogéologiques, un plan directeur de protection des ressources en eaux, des études thérapeutiques sur les bienfaits des eaux thermales, et des études de marché sur le secteur.

De plus, il a mis en place un dispositif réglementaire régissant le secteur de l'hydrothérapie et des eaux

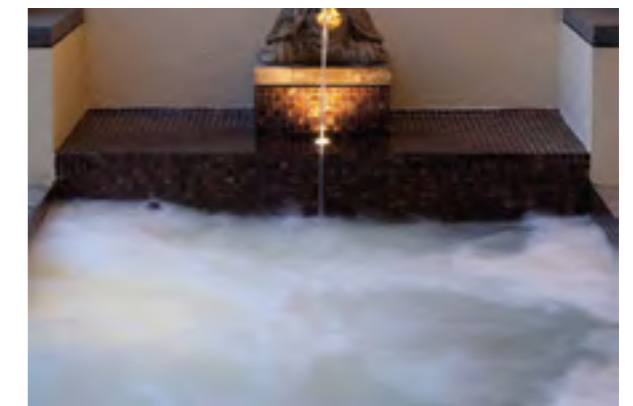
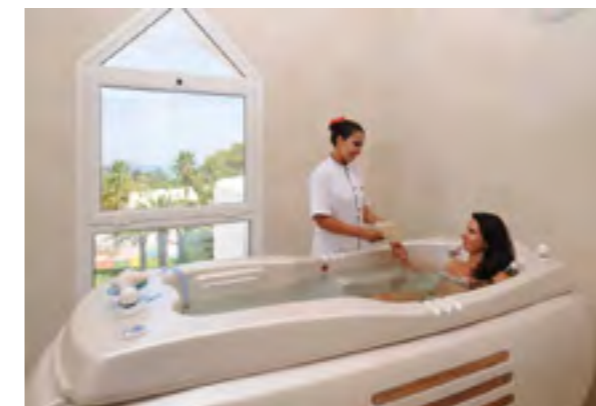
conditionnées et créé un écolabel pour les centres d'hydrothérapie.

Il a aussi contribué à la promulgation de la norme ISO 17680 (tourisme et services connexes) et assuré des missions d'audit à blanc des centres de thalassothérapie afin de les préparer à la certification, avec le concours des organismes publics concernés. Il a également préparé un plan de développement des compétences tout en assurant des initiatives d'encouragement du tourisme durable et des actions visant la diversification de l'offre de service en créant de nouveaux segments et niches.

Enfin, il a développé des synergies entre l'histoire, l'ingénierie énergétique et le tourisme, notamment aux Sources thermales d'Ichkeul et Utique.

Encadrement

L'ONTH compte 94 employés dont des experts (ingénieurs dans différentes spécialités), cadres financiers, personnel IT et juridique.



Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'ONTH a participé à la création d'un centre de formation euro-méditerranéen en hydrothérapie et à l'organisation du concours international sur l'architecture dans le secteur de l'hydrothérapie.

L'ONTH a également assuré un échange académique dans le domaine de l'hydrothérapie et a mené une mission d'expertise dans le domaine de la prospection de sources thermo-minérales dans les pays du Moyen-Orient, une mission d'accompagnement pour la création d'un centre d'hydrothérapie en République populaire de Chine et une mission d'expertise dans le domaine hydrogéologique pour identifier les réserves thermo-minérales en Algérie.

CENTRE INFORMATIQUE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ (CIMS)



Introduction

Le Centre informatique du ministère de la Santé (CIMS) est un établissement public à caractère non administratif créé en vertu de la loi n°92-19 en date du 03 février 1992.

Site Web	www.cims.tn
Directeur Général	Lofli Allani
Adresse postale	1, Rue Liberia 1002 Belvédère, Tunis
Téléphone	+216 73 113 600

Secteur et principales activités

Les principales activités du CIMS sont les études, le développement, l'installation et la maintenance des applications du Système d'information hospitalière (SIH). Le CIMS est le fournisseur de services internet de 280 structures sanitaires et, à ce titre, offre des services collaboratifs, de messagerie électronique et d'hébergement (sites Web, bases de données).

Il assure aussi aux structures sanitaires publiques le développement des compétences dans les domaines d'Internet, de la bureautique et du SIH ainsi que des prestations d'assistance technique et de conseil.

Le CIMS exerce ses activités de développement des infrastructures et plateformes informatiques, tout en assurant la cohérence entre la stratégie du ministère de la Santé et les opportunités technologiques mises en œuvre pour améliorer la qualité des soins.



Domaines d'expertise

Le CIMS est un acteur majeur dans le domaine de la technologie sanitaire et de l'e-santé en Tunisie, ses domaines d'expertise allant du développement jusqu'au déploiement du SIH, y compris l'assistance technique et le conseil. Il a développé une large expertise dans la formation professionnelle et continue du personnel de la santé sur les nouvelles technologies (développement des compétences, bureautique, internet, SIH...) et les applications informatiques, en adéquation avec les nouveaux projets de portée nationale.

Le CIMS vise l'amélioration des prestations de soins tout en assurant l'accompagnement des structures sanitaires publiques dans leurs transformations numériques. Sur le volet des TIC, il réalise des études stratégiques et des études relatives aux applications, à l'administration des bases de données, au développement des applications informatiques, à la planification et programmation stratégique et au suivi des projets innovants.

Réalizations

Parmi les réalisations du CIMS, on peut compter l'étude, le développement et la mise en œuvre du SIH dans les domaines administratifs et de gestion hospitalière (Système d'information administratif), médico-administratif (gestion des rendez-vous, admissions, gestion ambulatoire et soins) et médical (dossier médical informatisé, gestion de l'imagerie médicale, gestion des laboratoires).

Il a développé des services numériques de santé par e-pharmacie (gestion des produits pharmaceutiques

dans les structures de première ligne, les centres de soins de base et les groupements de santé de base) et par une gestion centrale des produits pharmaceutiques. Il gère également le réseau national de la santé (multi-services à haut débit).

Encadrement

Le CIMS compte 190 employés dont 38 personnels administratifs, 122 personnes dédiées à la recherche et 30 agents de service.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, le CIMS a conduit plusieurs projets, notamment :

- L'application Gestion des rendez-vous (2004) entre les structures hospitalières, en partenariat avec l'Agence canadienne de développement internationale et le Fonds de développement du secteur privé ;

- La mise en place d'un système d'information médico-économique, réalisé dans le cadre d'un jumelage avec l'Union européenne, pour la mise à niveau du système d'information hospitalier tunisien. La finalité de ce projet était le développement d'un modèle d'évaluation médico-économique des services hospitaliers par séjour clinique et son installation dans 10 nouveaux sites hospitaliers, après consolidation de l'expérience pilote portant sur six sites pilotes entre 2012 et 2014 ;

- La création d'une plateforme web collaborative e-santé à travers le programme de coopération technique « e-santé » entre l'AFD, le ministère de la Santé et le ministère des Affaires sociales (2017).



INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (INSP)



Introduction

L'Institut national de la santé publique (INSP), renommé Institut national de la santé, a été créé en 1984 (loi n°84 du 31 décembre 1984 portant loi de finances pour l'année 1985).

Site Web	www.insp.rns.tn
Directrice Générale	Hajer Aounallah Skhiri
Adresse postale	5 et 7, Rue Khartoum, Complexe Diplomate, Bloc VI, 10ième étage, Belvédère, 1002 Tunis
Téléphone	+216 71284550 / +216 71284552 / +216 71284558

Secteur et principales activités

Les principales activités de l'INSP sont d'assister techniquement les organismes publics et privés dans le domaine de la santé et de contribuer à la conception de stratégies sanitaires et de modèles d'organisation et de gestion des services de santé et leur évaluation en vue de leur application à large échelle. Il effectue aussi toute étude concernant les problèmes de santé publique dont il pourrait être chargé par le ministre de la Santé.

L'INSP centralise et tient à jour une documentation sur les questions relevant de la compétence de l'établissement. Il fournit aussi une formation postuniversitaire en santé publique aux médecins, pharmaciens et médecins dentistes et organise des cycles de formation continue à l'intention des professionnels de la santé, notamment du personnel paramédical et administratif. De plus, il publie



des travaux d'enseignement et diffuse toutes questions relatives aux problèmes de santé publique.

Domaines d'expertise

Le rôle de l'INSP est important dans le renforcement du système de santé tunisien et l'aide à la décision et ce, à travers la surveillance épidémiologique, la planification, la recherche et le renforcement des capacités des professionnels de santé.

L'INSP est aussi responsable du système d'information national sur les causes des décès et du registre national du cancer.

Réalizations

L'INSP assure la coordination et la réalisation d'enquêtes nationales sur les problèmes de santé prioritaires, notamment l'étude THES 2016, une étude permettant de surveiller la santé de la population tunisienne et de fournir un outil d'aide à la décision en termes de politique de santé et développement des stratégies. La THES est un élément clé dans la politique gouvernementale.

L'INSP a également réalisé la deuxième enquête nationale auprès de 7400 élèves sur l'usage des drogues en milieu scolaire (MedSPAD II) dans le but d'estimer la prévalence des comportements à risque chez les jeunes scolarisés.

De plus, l'INSP a organisé trois congrès internationaux en collaboration avec l'association Africa and Middle East Congress on Addiction et d'autres partenaires. La santé des adolescents et des jeunes est au cœur des priorités de santé publique à l'échelle mondiale et nationale.

En décembre 2009, une conférence internationale s'est tenue sur « La vulnérabilité à toutes les étapes de la vie : de la perception à la stigmatisation » pour mettre l'accent sur les problèmes cruciaux que représente la stigmatisation, cause majeure de vulnérabilité et d'exclusion sociale et entrave importante à l'accès aux soins pouvant entraîner de graves incapacités et une mort prématurée.

L'INSP a notamment participé à l'élaboration de stratégies nationales multisectorielles notamment pour la prévention, la prise en charge et le contrôle des maladies non transmissibles (MNT) 2018-2025, la prévention de l'obésité, la promotion de la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'à l'élaboration des comptes nationaux de santé.

De plus, l'INSP a réalisé un projet pilote d'intervention en milieu scolaire dans le cadre de la promotion du bien-être mental des élèves et de lutte contre l'usage des drogues.

L'INSP a aussi organisé une formation internationale, en tant que point focal du programme Colombo Plan « Curriculum universel de traitement des troubles liés à la toxicomanie » (UTC), un projet mené en partenariat avec

le Centre international d'accréditation et d'éducation des professionnels de la prise en charge de la toxicomanie (ICCE) Colombo Plan et le Bureau chargé de la lutte contre les stupéfiants et de l'application des lois (INL) du département d'Etat des Etats-Unis.

Encadrement

L'INSP compte 20 employés dont une équipe technique (11 membres comprenant 9 chercheurs), 7 personnels administratifs et 2 ouvriers.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, l'INSP a participé à la duplication de l'Enquête nationale de santé tunisienne en Arabie saoudite.

Il a aussi assuré le renforcement des capacités des professionnels de la première ligne en analyse des données sur le logiciel SPSS au Qatar et le renforcement des capacités relatives au remplissage et codage des causes de décès à Djibouti.

Dans le cadre de la collaboration avec l'OMS, l'INSP a conduit un projet ayant pour objectif de tester la 11ème classification internationale des maladies (2019).



SERVICE MÉDICAL INTERNATIONAL (SMEDI)



Introduction

Le Service médical international (SMEDI) est une société privée de services médicaux, créée en 2007 et présente dans de nombreux pays, à travers ses filiales et ses représentants.

Site Web	www.smedi.com.tn
Directeur Général	Ghazi Mej bri
Adresse postale	11 Rue Imam Ibn Hanbal 2037;Menzah 7 Tunis
Téléphone	+216 71 236 771

Secteur et principales activités

Les principales activités de la société couvrent les études, l'ingénierie, la formation, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage dans les domaines du médical et de la santé (management hospitalier, assurance maladie).

Pour chaque activité, SMEDI propose une large gamme de services comprenant le service médical, l'assistance administration, l'accompagnement médical, le transport et l'hébergement.

Domaines d'expertise

SMEDI assure la formation et le développement des compétences et le renforcement des capacités dans les domaines de la santé, du médical et du tourisme médical. SMEDI travaille sur le tourisme médical, les évacuations



sanitaires et le montage de projet médicaux et de santé. Enfin, la société mène des études économiques et stratégiques dans les domaines de la santé et assure la gestion de projets et de parcours de soins.

Réalizations

SMEDI offre des services personnalisés aux patients étrangers, en matière d'évacuation sanitaire et d'accompagnement médical, tout au long de leur séjour et parcours de soins.

À l'étranger, le Centre de dialyse de Libreville CDL assure les activités suivantes : recherche de financement, ressources humaines, management. Le CDL représente actuellement 60% de l'offre nationale gabonaise en matière de prise en charge des insuffisants rénaux.

SMEDI a travaillé sur le management des parcours de soins et des projets de santé des ministères de la Santé du Tchad, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Parmi ses réalisations, on peut citer les programmes et les politiques d'assurance maladie pour la CNAMGS Gabon, la CNPS Tchad, la CNPS mali, l'INAMO Guinée, ASCOMA Gabon et NSIA Gabon.

La société a aussi travaillé sur le cahier des charges des entreprises de tourisme médical et d'assistance santé et de services de santé en Tunisie ainsi que sur la mise en place des programmes d'assistance médicale pour les institutions ERAMET CAMILOG au Gabon, ANAIM de Guinée, UKAG Guinée, etc.

De plus, SMEDI a assuré la construction et le pilotage de résidences médicalisées et de centres de convalescence et de gériatrie en Tunisie.

Encadrement

SMEDI compte 153 employés dont 32 administratifs, 116 en production et 5 dédiés à la recherche.

Coopération internationale

En dix ans, SMEDI est devenue l'un des leaders des solutions de soins à l'étranger avec 33 partenaires. Elle est présente dans divers pays dont les plus importants sont la Tunisie, la France, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Cameroun, le Gabon, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Togo et le Bénin.

La société a notamment réalisé :

- Le projet de Centre médical international de Ntoum au Gabon ;
- Les études et le pilotage de la construction d'un centre de dialyse à l'hôpital de Kamsar en Guinée Conakry, à

travers un partenariat public-privé, qui couvre 100% de la capacité de dialyse dans la région de Bokou ;

- l'étude du projet de création et pilotage de centres de soins pour le groupe Assistance médicale internationale en RDC, qui comprennent un centre de cardiologie, un centre de diagnostic et un centre de dialyse.



NADI AL BASSAR



Introduction

Nadi al Bassar est une ONG médicale, scientifique, éducationnelle et sociale, fondée en 1980, dont les membres luttent contre la cécité et le handicap visuel de façon bénévole.

Site Web	www.nadi-al-bassar.org
Président	Omar Beltaief
Adresse postale	Rue 13 août, 2000 Le Bardo Tunis
Téléphone	+216 22 962 974 / +216 71 663 636

Secteur et principales activités

L'ONG assure la formation d'ophtalmologues et de techniciens en ophtalmologie aux techniques d'intervention chirurgicale à bas coût ainsi que des campagnes de chirurgie ophtalmologique, des campagnes de consultation et de dépistage en ophtalmologie et des campagnes d'information et de sensibilisation.

Elle intervient dans le soutien des basses visions avec appareillage des personnes malvoyantes ou non voyantes, l'assistance à l'intégration scolaire des enfants présentant des troubles de la vision et la rééducation des adultes malvoyants.



Domaines d'expertise

Nadi al Bassar possède une solide expertise en matière de lutte contre la maladie par la mise en place de programmes spécifiques ciblant les principales causes de cécité. A cela s'ajoute le développement des ressources humaines par la formation d'ophtalmologistes et des autres personnels fournissant des soins oculaires. L'association s'emploie aussi à développer des infrastructures et des technologies appropriées pour rendre les soins oculaires plus disponibles et plus accessibles.

Réalizations

Parmi ses réalisations, l'ONG compte la lutte contre la cécité curable par les consultations et les campagnes de chirurgie en Tunisie et à l'étranger. Ces campagnes permettent de détecter précocement les maladies des yeux au sein des populations pauvres et défavorisées et d'opérer gracieusement les cas nécessitant une intervention chirurgicale.

De plus, Nadi al Bassar contribue à la formation scientifique continue des cadres médicaux et paramédicaux en Tunisie et à l'étranger, à travers des cours, séminaires, congrès et ateliers de chirurgie. L'association favorise également les échanges internationaux entre centres ophtalmologiques et contribue à promouvoir la recherche scientifique. Elle

poursuit ses efforts de lutte contre le handicap visuel par la rééducation des enfants et adultes touchés, afin de favoriser leur insertion sociale et scolaire. De plus, elle forme des moniteurs « basse vision ».

Encadrement

Nadi Al Bassar est gérée par une structure composée de son fondateur, un président, deux vice-présidents et plusieurs comités de soutien, (maghrébin et international). Elle compte 10 membres actifs et 4 conseillers.

Coopération internationale

Nadi El Bassar intervient sur l'ensemble du territoire tunisien et dans d'autres pays d'Afrique où les besoins en termes de santé ophtalmologique se font sentir.

L'ONG a réalisé plus de 90 campagnes de chirurgie durant lesquelles environ 30 000 patients ont été opérés et 58 000 consultations ophtalmologiques ont été réalisées auprès de patients de nombreux pays africains et arabes, notamment le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Gabon, le Niger, le Burkina Faso, l'Irak, la Libye, la Guinée et la Côte d'Ivoire.



UNION TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ SOCIALE (UTSS)



Introduction

L'Union tunisienne de solidarité sociale (UTSS) est une ONG tunisienne œuvrant pour le développement du concept de solidarité et d'entraide et réalisant des programmes sociaux, d'aide de secours et d'auto-développement au profit des démunis. Elle est régie par la loi des associations n°2011-88.

Site Web	www.utss.org.tn
Directeur Général	Mounir Hajji
Adresse postale	1, Rue de l'assistance, Cité El Khadhra, 1003 Tunis
Téléphone	+216 71 808 066

Secteur et principales activités

L'action sociétale de l'UTSS couvre l'ensemble de la Tunisie et s'articule principalement autour de programmes sociaux, notamment des programmes de promotion et d'assistance sociale, des programmes relatifs à la création de sources de revenus et à l'auto-développement et des programmes de microcrédit et d'accès à l'auto-emploi.

Domaines d'expertise

Les domaines d'expertise de l'UTSS concernent l'agriculture à travers l'accompagnement technique, la formation, l'irrigation, l'élevage, la conservation des eaux et des sols, l'organisation des agriculteurs en structures de base et l'élaboration de plans de développement communautaire.



L'association fournit aussi des aides occasionnelles, notamment pour la préscolarisation des enfants et l'appui aux personnes âgées, aux handicapés et aux migrants.

L'UTSS intervient aussi à travers une banque de bienfaisance de médicaments et dispense des formations et des financements dans le secteur de l'artisanat.

Réalizations

L'UTSS dispose d'un programme de promotion de l'enfance d'âge préscolaire qui gère plus de 291 jardins d'enfants répartis sur tout le territoire national. Ce programme cible les enfants issus de familles nécessiteuses et rentre dans le cadre la coopération entre l'UTSS et le ministère de la Femme, de la Famille et des personnes âgées. Il est réglementé par des contrats programmes tri-annuels dont le budget est discuté chaque année.

La Banque de bienfaisance des médicaments est un nouveau programme qui consiste en un mécanisme de solidarité sociale dans le domaine de la santé au profit des citoyens défavorisés et qui ne bénéficient pas d'une couverture sociale suffisante.

Elle vise à alléger les charges de soins qui pèsent sur les bénéficiaires qui sont, essentiellement, des personnes possédant des cartes de soins gratuits ou des cartes de soins à tarif réduit, des personnes âgées maintenues à domicile avec l'aide d'équipes mobiles ainsi que des personnes âgées résidant dans les centres de protection. L'UTSS a aussi créé une « Buanderie nationale », qui

fonctionne comme une laverie et permet le stockage de produits après traitement, en vue de les redistribuer aux familles nécessiteuses.

Encadrement

L'UTSS compte 1 857 employés dont 1 178 employés (convention collective sectorielle des établissements de solidarité sociale), auxquels s'ajoutent 717 employés (convention collective sectorielle des jardins d'enfants).

Coopération internationale

Dans le cadre des programmes de développement, l'UTSS a signé plusieurs accords de partenariat avec des structures internationales :

Parmi les projets réalisés par l'UTSS notons :

Le projet Soutien à la création et pérennisation d'activités en Tunisie et au Maroc (SCPA), financé par la Commission européenne, a visé 14 régions défavorisées en Tunisie et au Maroc. Ce projet régional s'est déroulé durant la

période 2011-2016 avec l'Agence de coopération internationale en Méditerranée (ACIM).

Le projet de coopération, Parcours d'inclusion sociale et économique des jeunes femmes et migrants en Tunisie (PISEC) est financé par l'agence italienne de coopération au développement (AICS) et réalisé par l'UTSS et son partenaire italien CIES. Ce projet vise l'organisation et le développement de services aux jeunes et femmes migrants, en créant des synergies entre les différentes structures et programmes actifs en Tunisie.

Enfin, le projet de télécentres réalisé dans le cadre de la coopération avec la GIZ entre 2011 et 2014 et qui concernait la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Égypte, a abouti à la création en Tunisie de 10 télécentres conçus comme des espaces de proximité dans des régions défavorisées. Ce projet permet aux jeunes de s'inscrire dans la base des bureaux d'emploi, de postuler à distance à des concours nationaux et de suivre les offres d'emploi au niveau régional et national.



OFFICE DES TUNISIENS À L'ÉTRANGER (OTE)



Introduction

L'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) a été créé en juin 1988 (loi n° 60-88 du 2 juin 1988) et placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales.

Site Web	www.ote.nat.tn
Directeur Général	Abdelkader Mehadheb
Adresse postale	88-90, Rue Abderrazek Chraïbi, 1000 Tunis
Téléphone	+216 71343665

Secteur et principales activités

L'OTE a pour mission générale d'offrir des services aux Tunisiens résidents à l'étranger (TRE), notamment des services administratifs et de médiation sociale et interculturelle, des activités éducatives et d'animation culturelle et un accompagnement en cas de changement de situation.

Il maintient le dialogue entre les Tunisiens expatriés et les institutions nationales, grâce à son réseau d'attachés sociaux déployés dans les pays d'émigration et ses délégations régionales, qui couvrent tous les gouvernorats tunisiens. L'OTE conçoit et met en œuvre des programmes adaptés aux différentes composantes de la diaspora (femmes, familles, étudiants, générations issues de l'émigration, compétences tunisiennes à l'étranger, etc.).



Il mène des activités dans le secteur social et d'encadrement des TRE et facilite l'insertion des Tunisiens de retour dans le tissu économique en Tunisie. L'office gère aussi une banque de données sur les TRE (collecte, traitement et diffusion des informations) et la gestion d'un répertoire concernant les compétences tunisiennes à l'étranger et les associations de Tunisiens à l'étranger.

Domaines d'expertise

L'OTE a développé une solide expertise en matière d'encadrement de la communauté tunisienne résidente à l'étranger à travers des attachés sociaux et des centres socioculturels. Il intervient aussi dans la collecte des statistiques sur la migration tunisienne.

Réalizations

L'OTE a réalisé un programme d'enseignement de la langue arabe et de la civilisation tunisienne en faveur des nouvelles générations de l'émigration à l'étranger et en Tunisie ainsi que des programmes de réinsertion économique des Tunisiens de retour au pays.

De plus, l'OTE assure le suivi du programme d'enseignement de la langue arabe, la collecte des statistiques et des données concernant les TRE ainsi que l'actualisation du répertoire des compétences tunisiennes à l'étranger.

Encadrement

L'OTE compte 270 employés administratifs et techniques, attachés sociaux, assistantes sociales, délégués

régionaux et agents d'accueil. De plus, 4 personnes sont dédiées à la coopération internationale.

Coopération internationale

Dans le cadre des activités de coopération internationale, le projet Communauté tunisienne résidente en Suisse (CTRS) vise à améliorer et valoriser les compétences, le savoir-faire de la communauté tunisienne résidente en Suisse, au profit du développement socio-économique de la Tunisie.

En effet, une attention particulière est accordée aux initiatives dans les régions défavorisées afin d'activer des synergies avec les politiques nationales et les autres activités de la coopération suisse en Tunisie.

Dans le cadre du partenariat migratoire, la Suisse et la Tunisie ont signé un Accord relatif à l'échange de jeunes professionnels, entré en vigueur en 2014. De jeunes

professionnels peuvent ainsi obtenir une autorisation de travail et de séjour en Suisse de durée limitée (18 mois au maximum), dans le but de parfaire leurs compétences. De retour en Tunisie, ces jeunes sont outillés pour mettre leurs acquis au service du développement de leur pays. L'OTE a également conduit le projet Lemma pour le soutien au partenariat pour la mobilité signée entre l'Union européenne, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

A cela s'ajoute le projet d'Appui à la migration équitable pour le Maghreb, qui vise à renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux de trois pays cibles (Tunisie, Maroc, Mauritanie) et des acteurs non gouvernementaux en Libye, afin de mieux gérer la migration de travail et d'assurer un continuum de protection des droits des travailleurs migrants.





ANNEXES

ANNEXE 1

CRITÈRES ET INDICATEURS DE SÉLECTION DES SECTEURS

Les secteurs d'activité prioritaires dans lesquels les centres de ressource potentielle exercent, ont été identifiés selon une grille d'analyse et d'évaluation composée de six critères pondérés :

- Politique, stratégie sectorielle et cadre institutionnel
- Importance de la recherche par secteur d'activité
- Répartition de la population active par secteur d'activité
- Coopération technique
- Importance des expériences précédentes dans le cadre de la coopération avec les pays du Sud
- Secteurs d'activités ayant bénéficié d'un transfert de savoir-faire à travers des conventions de coopération Nord-Sud

Les thèmes prioritaires dans le domaine de la coopération ont été identifiés selon deux critères mesurant l'importance des financements octroyés par les organismes internationaux dans le cadre des coopérations Sud-Sud et Nord-Sud :

- Importance des expériences précédentes dans le cadre de la coopération avec les pays du Sud
- Thèmes ayant bénéficié de financements/ dons à travers des conventions de coopération Nord-Sud

A chaque critère, il a été préconisé de donner une note sur 10 à chacun des secteurs d'activités. Le score attribué à chaque secteur d'activité est la somme pondérée des notes attribuées aux 6 critères initialement définis :

Présentation de la méthodologie de scoring des secteurs

Secteurs	Alignement stratégique	Importance des centres de recherche/d'excellence	Expertise et savoir-faire Tunisiens		Expériences de coopération sud-sud	Expérience de coopération Nord-Sud
	Politiques, stratégies sectorielles et cadre institutionnel	Nombre de centres de recherche/d'excellence par secteur /Maîtrise et maturité du savoir-faire des centres de recherche/d'excellence	Répartition de la population active par secteur d'activité	Coopération Technique	Importance des expériences précédentes dans le cadre de la coopération avec les pays du sud	Secteurs d'activité ayant bénéficié d'un transfert de savoir-faire à travers des convention de coopération Nord-Sud
Secteur 1	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs
Secteur 2	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs
Secteur n	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs	Note sur 10 comparée à tous les autres secteurs

La somme pondérée des notes attribuées à chaque critère a fait ressortir 4 secteurs de priorité 1 : Agriculture,

Construction, Enseignement et formation professionnelle, Santé humaine et action sociale.

Secteurs	Alignement stratégique	Importance des centres de recherche/d'excellence	Expertise et savoir-faire Tunisiens	Expériences de coopération sud-sud		Expérience de coopération Nord-Sud	Score Secteur
				Coopération technique	Expérience précédente		
Agriculture	10,0	10,0	8,1	0,3	0,7	2,3	5,4
Construction	10,0	0,7	7,6	0,7	10,0	4,5	4,9
Enseignement et Formation professionnelle	5,0	4,0	3,2	10,0	4,3	1,2	4,8
Santé humaine et action sociale	10,0	5,3	0,9	4,1	3,5	0,9	4,5

En plus de ces secteurs et considérant son expérience en matière de coopération, l'ATCT a suggéré de les compléter et de retenir les secteurs suivants : Agriculture et Pêche, Production et Distribution d'eau, Assainissement, Gestion des déchets, Dépollution, Energie et Mines,

Industrie, Construction, Commerce, Technologies de l'information et de la communication, Enseignement (éducation, enseignement supérieur et recherche), Formation professionnelle, Santé humaine et Action sociale.



ANNEXE 2
QUESTIONNAIRE

II- IDENTIFICATION

Nom de l'institution :.....
Nom du répondant :.....
Fonction au sein de l'institution :.....
Adresse postale :.....
Téléphone :.....
Fax :.....
Email :.....
Site Web :.....

II- INFORMATIONS GENERALES SUR L'INSTITUTION

II-1. Statut de 'organisation

Publique Semi étatique
Groupement interprofessionnel
Privé Organisation non gouvernementale
Fondations, œuvres caritatives

Autres (spécifier) :.....
.....
.....
.....
.....

II-2. Date de création :.....

II-4. Missions :.....

III- DOMAINES D'INTERVENTION

III-1 Quels sont le(s) secteur(s) d'intervention ?

Agriculture	Sylviculture(forêt)		
Pêche	Eau		
Energies traditionnelles	Electricité	Gaz	Energies renouvelables
Industries extractives	Industries manufacturières	TIC	
Formation professionnelle	Enseignement supérieur	Education	
Construction, habitat, infrastructure			
Gestion des déchets /dépollution			
Assainissement	Commerce		
Santé humaine	Action sociale		

Autre(s) (spécifier) :.....

III-2 Veuillez décrire les domaines d'expertise pour chacun des secteurs dans lesquels l'institution est impliquée (par exemple, l'agriculture pourrait inclure : (i) Protection contre les maladies, (ii) conseil agricole, (iii) l'irrigation, (iv) l'élevage, etc.).

.....
.....
.....
.....

III-3 Veuillez décrire les principales activités que l'institution entreprend en relation avec le (les) domaine(s) d'expertiseprestations de service

.....
.....
.....



ANNEXE 3

CRITÈRES ET INDICATEURS DE SÉLECTION DES CENTRES DE RESSOURCES

La méthodologie convenue pour réaliser la cartographie des centres de ressources en Tunisie s'est basée sur l'identification des secteurs et des thèmes prioritaires. Ensuite, des rencontres ont été organisées avec les autorités sectorielles concernées, qui ont été invitées à désigner leur point focal respectif.

Un atelier (high level meeting) a été tenu avec tous les points focaux sectoriels. A la suite des échanges et discussions tenus lors de cet atelier, les points focaux sectoriels ont proposé et convenu de retenir trois critères pour arrêter la longue liste sectorielle :

- Expertise et expérience à l'international ;
- Potentiel d'exportation ;

- Notoriété à l'international.

Les points focaux ont également convenu de retenir cinq critères afin de passer de la longue liste à la liste restreinte des centres de ressources, sur la base des informations collectées suite à la diffusion d'un questionnaire :

- Capacité à s'exporter (RH, finances, réseautage...) ;
- Domaine d'intervention stratégique ;
- Valeur ajoutée et avantage compétitif ;
- Pérennité, ancienneté et taille ;
- Demande des marchés cibles.

Une note sur 10 a été attribuée à chaque critère selon les indices de pondération suivants :

N°	CRITÈRE	NOTE MAX (POINTS)	POIDS
1	Capacité à s'exporter (RH, finances, réseau etc.)	10	40%
2	Domaine d'intervention stratégique	10	15%
3	Valeur ajoutée et avantage compétitif	10	15%
4	Pérennité, ancienneté et taille	10	15%
5	Demande des marchés cibles	10	15%
Total		50	100%

Chaque critère a été décomposé en indicateurs d'évaluation quantifiables, comme suit :

CRITÈRE 1 : Capacité à s'exporter (RH, finances, réseau etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'effectifs ; • Capacité financière (budget) ; • Présence au niveau des médias, réseaux sociaux, sites web...
CRITÈRE 2 : Domaine d'intervention stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement national ; • Nature stratégique et importance du domaine d'activité.
CRITÈRE 3 : Valeur ajoutée et avantage compétitif	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts des projets réalisés ; • Nature et qualité des services offerts.
CRITÈRE 4 : Pérennité, ancienneté et taille	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'années d'expérience
CRITÈRE 5 : Demande des marchés cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés en coopération avec les pays du Sud.

Les intervalles de notation des critères et indicateurs d'évaluation des Centres de Ressource se présentent comme suit :

CRITÈRE	INDICATEUR	BARÈME
Capacité à s'exporter (RH, finances, réseau etc.)	Nombre d'effectifs	Nbr effectifs > 100 ou entre (90 et 100) >5 pts
		Nbr effectifs (entre 81 et 90) > 4 pts
		Nbr effectifs (entre 71 et 80) > 3 pts
		Nbr effectifs (entre 20 et 70) > 2 pts
		Nbr effectifs (entre 10 et 20) > 1 pt
Capacité financière (budget de coopération)		Budget alloué = 3 pts
		Absence d'info = 0 pt
Présence au niveau des médias, réseaux sociaux, sites web...		Site web ou réseaux sociaux existants = 3 pts
		Absence d'info = 0 pt
Domaine d'intervention stratégique	Contribution au développement national Nature stratégique et importance du domaine d'activité	Critère qualitatif (estimation selon les info fournies)
Valeur ajoutée et avantage compétitif	Impacts des projets réalisés Nature et qualité des services offerts	Critère qualitatif (estimation selon les info fournies)
Pérennité, ancienneté et taille	Le nombre d'année d'expérience du centre de ressources	Nbr d'années d'expérience > ou égale à 10 ans = 10 pts Nbr d'années d'expérience < 10 ans : nbr d'années par rapport à la date de création (par exemple 3 années d'expérience correspondent à la note 3 pts)
Demande des marchés cibles	Le nombre des pays dont le CR a réalisé des projets de coopération (spécifiquement les pays du Sud)	Nbr de pays du sud > ou égal à 10 = 10 pts Nbr de pays du sud < 10 : nbr de pays

A la suite de l'analyse des informations collectées auprès des centres de ressources des longues listes sectorielles, une matrice d'évaluation a été développée, basée sur les cinq critères proposés pour le passage de la longue liste à la liste restreinte.

Une shortlist préliminaire d'une trentaine de centres de ressources a été arrêtée, sélectionnant ceux qui avaient obtenu un score minimal de 6 points sur 10, tout en équilibrant le nombre (en moyenne 3) de centres de ressources par autorité sectorielle.

A la suite de l'examen de la short liste préliminaire, l'ATCT a suggéré de compléter la longue liste par d'autres centres de ressources ayant une expérience et/

ou des potentialités dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire et ayant la capacité et la volonté de partager leur expertise avec les pays du Sud, dans le cadre du reverse linkage. Cette opération a permis d'arrêter une longue liste de 71 centres de ressources.

Considérant les scores obtenus par les centres de ressources de la longue liste étendue et compte tenu de l'expérience de l'ATCT et de sa connaissance des centres de ressources actifs et potentiels dans le domaine de la coopération Sud-Sud, une shortlist a été arrêtée et validée par l'ATCT et la BID : cette liste comprenait 43 centres de ressources représentant les différentes autorités sectorielles (ministères, secteur privé et société civile).

ANNEXE 4 WEBOGRAPHIE

- www.atct.tn
- www.eppm.com.tn
- www.smedi.com.tn
- www.groupesorubat.com
- www.utss.org.tn
- www.ote.nat.tn
- www.insp.rns.tn
- www.institutdenutrition.rns.tn
- www.hydrotherapie.tn
- www.onfp.tn
- www.cims.tn
- www.cenaffif.nat.tn
- www.atfp.tn
- www.cnte.tn
- www.tunisiaexport.tn
- www.poste.tn
- www.cni.tn
- www.cert.tn
- www.arru.nat.tn
- www.somatra-get.com.tn
- www.tunisieautoroute.tn
- www.tunac.tn
- www.cefime.tn
- www.tunisieindustrie.nat.tn
- www.ecopark.tn
- www.packtec.tn
- www.ins.tn
- www.investintunisia.tn
- www.inrat.agrinet.tn
- www.oep.nat.tn
- www.avfa.agrinet.tn
- www.inat.tn
- www.ira.agrinet.tn
- www.onas.nat.tn
- www.citet.nat.tn
- www.bng.nat.tn
- www.anpe.nat.tn
- www.nadi-al-bassar.org

ANNEXE 5 BIBLIOGRAPHIE

1. Plan national de développement 2016-2020
2. Plan national de développement 2016-2020 (volume régional)
3. Plan national de développement 2016-2020 (volume sectoriel)
4. Note d'orientation stratégique 2016- 2020
5. Balance économique 2020 (2019)
6. Cartographie des CR Marocain (2019)
7. Rapport de l'Atelier régional de formation et d'échanges sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (Tunis, 03- 05 juillet 2019)
8. First African South-South Cooperation Report (UNDP, AUDA-NEPAD, IsDB and SEGIB, 2019)
9. Rapports d'activités mensuels 2019 de l'ATCT
10. Rapports d'activités annuels 2018 et 2017 de l'ATCT
11. Reverse Linkage Development through South-South Cooperation (BID, 2018)
12. Stratégie-Pays pour la Tunisie (2018)
13. Reverse Linkage Project between Mauritania (Recipient) and Tunisia (Provider) on "Developing a Platform for Mobile-based Financial Services" (BID, 2018)
14. Commerce extérieur à prix courant (INS, 2018)
15. Balance commerciale (INS, 2018)
16. Évaluation économique de la Tunisie (OCDE, 2018)
17. Compétitivité externe de l'économie tunisienne (ITCEQ, 2018)
18. Reverse Linkage project between Chad and Tunisia for Enhancing the Teaching of Arabic Language (BID, 2017)
19. Member Country Partnership Strategy (MCPS), Tunisia Implementation Review (BID, 2017)
20. Tunisia Country Strategy Paper 2017-2021 (BAD, 2017)
21. RC Mapping Indonesia (2017)
22. Stratégie de coopération suisse en Tunisie 2017-2020
23. JICA Annual Report (2017)
24. The Global Human Capital: Preparing people for the future of work (World Economic Forum, Report 2017)
25. La Tunisie en 2025 : un Etat émergent, résilient et réconcilié avec lui-même (Etudes stratégiques et prospectives, ITES, 2017)
26. La Tunisie : une démocratie naissante et une économie ouverte sur le monde et orientée vers l'export (Ambassade de Tunisie à Berne, 2017)
27. Chaines de valeur et intégration de la Tunisie dans l'économie mondiale (ITCEQ, 2017)
28. Évolution de la conjoncture internationale et son impact sur l'économie tunisienne (ITCEQ, 2017)
29. Fiche sectorielle agricole et industries agro-alimentaires (CEPEX, 2016)
30. Performances compétitives des services (ITCEQ, 2016)



31. Bilan de la compétitivité de l'économie tunisienne (ITCEQ, 2016)
32. RC Mapping Turkey (2016)
33. Strengthening EU support for Tunisia (EUROPEAN PARLIAMENT AND THE COUNCIL, 2016)
34. Cadre de Partenariat pays (CPP) pour la Tunisie 2016-2020 (BIRD, IFC et MIGA, 2016)
35. Etude de marché Burkina Faso (CCI BF, UTICA, 2016)
36. Leveraging Reverse Linkage to Address Climate Change Challenge in IDB Member Countries (IDB, 2016)
37. Coopération de l'Union européenne en Tunisie (DUE, 2015)
38. Member Country Partnership Strategy (MCPS) for Tunisia (BID, 2013-2015)
39. Commerce extérieur avec le Sénégal (CEPEX, 2015)
40. Commerce extérieur avec le Niger (CEPEX, 2015)
41. Coopération pour le développement 2014 : Mobiliser les ressources au service du développement durable (OCDE, 2014)
42. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire dans le domaine de la santé (OMS, Banque mondiale, 2014)
43. Étude comparative sur les politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud (BAD, 2011)
44. Nomenclature d'activités tunisiennes NT 120.01 (INS, 2009)
45. New sectors and themes with definition and classification system for reporting IDB Group activities
46. Guidelines for Mapping Resource Centers (IDB Group, SESRI)
47. Draft guiding note on "Reverse Linkages" (IDB)
48. Partenariats à flux inversé (Reverse Linkage) : une nouvelle approche de coopération Sud-Sud (BID).

